







LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'Avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE

Sous les auspices de la Centrale sanitaire suisse (setion des Montagnes),  
**LE VENDREDI 14 MARS, à 20 h. 30,**  
**SALLE DES MUSÉES, AU LOCLE**  
 le Dr JEAN GUYOT, de retour du Cambodge, expliquera  
**COMMENT AIDER LE PEUPLE CAMBODGIEN**  
 Diapositives Invitation à tous

**OFFICE DES POURSUITES DU LOCLE ENCHÈRES PUBLIQUES**  
 Le jeudi 13 mars 1980, dès 14 heures 30, à 2400 Le Locle, Halle de Gymnastique du collège des Jeanneret, l'Office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques des biens suivants:  
 1 voiture marque Audi 80 GL, automatique, année 1975, km 50200, couleur grise, non expertisée  
 1 vélo mixte Katakura  
 1 vélo homme Get  
 1 vélo de course enfant Atala  
 1 cyclomoteur, marque Teddy  
 les 4 objets ci-dessus à l'état de neuf.  
 Paiement comptant, conformément à la LP  
 Le Locle, le 5 mars 1980  
 OFFICE DES POURSUITES Le Locle



**HÔTEL-RESTAURANT DES TROIS-ROIS - LE LOCLE**  
 A. Wagner, cuisinier  
 Tél. (039) 31 65 55

LOUP DE MER AU FENOUIL  
 TURBOTIN AUX ÉCREVISSSES  
 SOLETTE AU POIVRE ROSE  
 NAVARIN DE LANGOUSTE AUX PETITS LÉGUMES  
 NIDS DE BOLETS AUX OEUFS DE CAILLE

Je cherche au Locle  
**appartement 3 ou 4 pièces**  
 dans maison tranquille.  
 Ecrire sous chiffre No 91-146, aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2300 La Chaux-de-Fonds.

Du boulanger, le bon pain tout façonné main  
**MASONI - PAIN CAMPAGNARD, que c'est bon!**

Louis BRANDT, Office fiduciaire  
 Département Gérance  
 2520 LA NEUVEVILLE  
 OFFRE À LOUER AU LOCLE  
 à la rue des Cardamines 7  
**logement de 3 pièces**  
 au rez-de-chaussée, côté Sud, bien ensoleillé, pour le prix de 339 fr., charges comprises.  
 Service de conciergerie, ascenseur dans la maison. Entrée tout de suite ou date à convenir.  
 Pour visiter cet appartement, nous vous prions de vous adresser à la conciergerie de cet immeuble, Mme Bernard Pochon, No de tél. (039) 31 63 13 qui se tient à votre disposition pour la visite des lieux.

**Bungalows pour vacances au Tessin**  
 Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano. Dès Fr. 10.— par personne. S'adresser à Beltrami M. D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.

**À LOUER AUX BRENETS**  
 tout de suite ou à convenir  
**appartement**  
 de 4 pièces, cuisine agencée, douche et WC, tapis tendus, chauffage automatique.  
 Loyer mensuel Fr. 280.— charges comprises.  
 S'adresser à Mme Dubois, Rue du Lac 16, Les Brenets, Téléphone (039) 32 18 72.

**Achetons**  
 à des prix très élevés, Bécassine, Buster Brown, Gédéon Töpfer, livres d'enfants avant 1940, ainsi que Gustave Doret livres romantiques, Jules Verne, bandes dessinées, jeux, etc., même en mauvais état, pour fondation privée.  
 Tél. (038) 46 13 53.

**TESSIN**  
 VAL COLLA 10 km de Lugano. Dans villa avec jardin, pour 4 personnes, Fr. 355.— semaine.  
 Tél. (021) 22 23 43.  
 Logement City SA

**Nouvelle collection de Printemps**  
 Boutique Modèles exclusifs  
**Gilbert Schwab**  
 Place du Marché Le Locle

**A LOUER**  
 pour le 1er mai à La Chaux-du-Milieu,  
**appartement**  
 de 3 chambres, cuisine et dépendances, jardin.  
 Téléphoner au 039/36 11 94

**A vendre tout de suite (pour raison d'âge)**  
**maison de 7 appartements**  
 au centre du Locle (NE) avec local et remise,  
 4 x appartements de 3 pièces et 3 x appartement de 2 pièces, sans confort,  
 8 x galetas à transformer.  
 Occasion unique pour artisan.  
 Grand jardin, environ 720 m2 de surface.  
 Base de discussion Fr. 185.000.—, petit acompte selon entente.  
 Taux avantageux pour les hypothèques restantes.  
 Ecrire sous chiffre FR 5066, au bureau de L'Impartial.

**BELLE MACULATURE à vendre au bureau de L'Impartial**



**Le printemps de la reprise est arrivé chez nous.**  
**VOLVO**  
 Haute sécurité dynamique.  
 Passez chez nous et profitez de notre grande offre de reprise printanière.  
**Grand Garage du Jura S. A.**  
 Léopold-Robert 117  
 2300 La Chaux-de-Fonds

On demande  
**première coiffeuse**  
 afin d'assurer la gérance d'un salon de coiffure.  
 Ecrire sous chiffre 93-30 944 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2740 Moutier.

**URGENT**  
 Quelle personne donnerait **cours de connaissances générales** (mathématiques, orthographe, civisme, géographie) pour préparation en vue d'examen?  
 Ecrire sous chiffre P 28-460072, à PUBLICITAS, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**SATEM**  
 Produits pétroliers  
 ● Mazout de chauffage  
 ● Carburants  
 ● Lubrifiants  
 ● Produits techniques pour la route  
 ● Bitumes  
 ● Goudrons  
 ● Département technique et revision de citerne  
**SATEM SA**  
 Dépôt Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/239090

**Bulletin de souscription**

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois\*  
 Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Domicile : \_\_\_\_\_  
 No - Localité : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_  
**Prix d'abonnement :**  
 3 mois : Fr. 33.50 ; 6 mois : Fr. 63.50 ; annuellement : Fr. 120.—  
 \* biffer ce qui ne convient pas.  
 Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds  
**Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.**  
 A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

**CS Prêt personnel**  
 avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

*Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. Aucun supplément particulier ni autres frais.*  
**Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

Je désire un prêt personnel de **Fr.** \_\_\_\_\_ remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_ 56

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_  
 Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Domicile précédent \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine \_\_\_\_\_  
 Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_  
 Revenu mensuel total \_\_\_\_\_  
 Loyer mensuel \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_

**CREDIT SUISSE CS**

A envoyer au **CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds**, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

**AMITIÉ - MARIAGE**  
**DES MILLIONS**  
 pour être heureux? Non! Notre tarif exclusif de 60 fr. suffit pour vous trouver l'ami(e) sérieux(se) que vous cherchez depuis longtemps. Institut Mady Gil, Dime 51, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 33 35 87, du lundi au vendredi. Demandez notre documentation gratuite sous pli neutre.



LE NOUVEAU HIT AUX USA



**SASSON  
Jeans inc.**

**DEMAIN:**  
ouverture de notre boutique  
Avenue Léopold-Robert 38

LES MODES 80 vous y attendent

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

**expert**  
La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

**HI-FI EN CONCENTRÉ  
(LE PRIX AUSSI !)**

CHAÎNE COMPACTE PANASONIC SG 5070

- Ampli Hi-Fi : 2 x 30 W. RMS de 10 - 25000 HZ, 4 Ohms
- Tuner 3 ondes OL - OM - OUC à réglage manuel + 6 stations pré-réglables sur OUC par micro-contacts. Silencieux entre stations
- Platine tourne-disques, moteur à entraînement direct asservi, à courant continu, cellule magnétique Hi-Fi
- Enregistreur à cassettes Dolby, commutation : fer, ferrochrome, chrome
- 2 enceintes 3 voies 40 watts
- Sortie commutable pour 2 haut-parleurs supplémentaires

**UNE OFFRE CHAMPION DE VOTRE EXPERT**

Prix de catalogue déjà très avantageux :  
- reprise d'un ancien appareil et escompte

1439.-  
344.-  
**1095.-**

ou en location «sur mesure»  
Fr. 45.- par mois

GARANTIE TOTALE 1 AN

Reste à payer  
Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma  
**biogéer**  
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25  
Tél. 039/23 12 12

PEINTURE TOLERIE ATELIER

AUTO CENTRE Emil Frey SA.

Dépannage jour et nuit - Location de voitures

**Occasions**  
Grand choix en diverses marques  
Garantie - Echange - Crédit

TALBOT Dodge Plymouth SUBARU 4 x 4

La Chaux-de-Fonds - Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 23 13 62

**AUTO CENTRE EMIL FREY SA**

A louer au Loec pour le 1er avril  
**BOX**  
ou  
**PLACE**  
dans garage collectif, rue du Midi.  
Tél. (039) 31 87 52.

**MATELAS de santé**  
(garantis)  
soit Robusta ou Ressorta. Reprise de vos anciens matelas.  
H. HOURIET  
Hôtel-de-Ville 37  
Tél. (039) 22 30 89

A LOUER dès le 31 mars 1980  
QUARTIER OUEST  
bel  
**appartement**

DE DEUX CHAMBRES  
TOUT confort. Salle de bains.  
Loyer Fr. 158.- + charges.  
Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

Couple retraité cherche à acheter  
**MAISON MODESTE**  
à la campagne, accès facile, bonnes communications, bus, train, dégagement, minimum 3 chambres au même niveau.  
Offres sous chiffre 44-353.501, Publicitas, 8021 Zurich ou tél. (01) 35 35 82.

Cabinet de pédicure autorisé  
Mme F. E. GEIGER

**de retour**  
Grenier 26  
Tél. (039) 22 58 25

**Ronde** VEND: EXPERTISE GARANTIE

**Ronde** VEND: EXPERTISE GARANTIE

**FIAT RITMO 75**  
1979 20.000 km.

**FORD FIESTA 1300**  
1978 26.000 km.

**VOLVO 244 DL, autom.**  
37.000 km. Fr. 9900.-

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

Notre Société distribue des PRODUITS HORLOGERS diversifiés sous deux marques.  
Nous cherchons à augmenter le volume de nos affaires par l'engagement de  
**REPRESENTANTS**  
pouvant travailler exclusivement «à la commission».  
Si vous êtes intéressés à vendre nos produits de cette façon, nous mettrons à votre disposition une collection complète, après avoir discuté des conditions de collaboration réciproque.  
Merci de vouloir bien nous contacter sous chiffre P 23-130164 à PUBLICITAS, avenue L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds.  
Nous sommes très discrets.

On demande pour le 1er avril ou date à convenir

**chauffeur**

de poids lourds. pour camion basculant.

Faire offre à JULLERAT et FILS SA, 2311 LES ÉMBOIS.  
Tél. (039) 51 12 58.

En toute saison,  
**L'IMPARTIAL**  
votre compagnon!

**OFFRES D'EMPLOIS**

**au printemps**

cherche  
**VENDEUSES**  
pour ses rayons de

- mercerie - tissus
- blanc
- papeterie
- ménage

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Quartier de l'Est  
**À LOUER**  
pour le 1er avril ou date à convenir

**très beau 3 1/2 pièces**

tout confort, lave-vaisselle, grand balcon, Coditel. Eventuellement garage individuel chauffé. Loyer: Fr. 632.- tout compris.  
Un ou deux mois gratuits suivant date d'entrée.  
Tél. (039) 22 49 10 de 11 h. à 15 h.

**PETITES ANNONCES**

ou tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**A vendre**

VÊTEMENTS ENFANTS 4 - 10 ans + vêtements dame taille 36-38. Très avantageux. Tél. (039) 23 53 33.

PAROI - BIBLIOTHÈQUE MODERNE, Fr. 600.-. Tél. (039) 22 39 23, heures repas.

Il n'y a pas de mauvaise place

pour une publicité bien faite!

**OFFRES D'EMPLOIS**

CAPT, fabrique d'outils de précision S.A., 1020 Renens

cherche

**rectifieur qualifié  
affûteur qualifié**

Ecrire ou se présenter sur rendez-vous par téléphone au (021) 34 28 51

On cherche  
**SOMMELIÈRE**  
tout de suite ou date à convenir. Congé 2 jours par semaine, tous les dimanches.  
S'adresser Hôtel de la Balance, Essertines s/ Yverdon (VD)  
Tél. (024) 35 11 29

**LES BRENETS**  
Fr. 11.- le m2

**TERRAIN**

12.000 m2 à vendre, zone extension.  
Ecrire sous chiffre J 306620-18, Publicitas, 1211 Genève 3.



**INVITATION**  
**AU COURS**  
**DE MAQUILLAGE**  
**GRATUIT**



Découvrez comme il est simple d'être belle et bien maquillée. Notre conseillère de beauté vous montre comment bien soigner votre visage et comment mettre en valeur votre beauté naturelle par un maquillage personnalisé.

Jours de cours: Tous les vendredi, 14.00 h samedi, 09.30 h

Lieu: Centre de Beauté Yves Rocher 66, av. Léopold-Robert

Inscription: Nous vous demandons de vous inscrire à l'avance car le nombre de places est limité.

**Yves Rocher**  
Centre de Beauté  
66, av. Léopold-Robert,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23.99.88

**A LOUER**  
pour le 31 mai 1980,

**JOLI STUDIO**

refait à neuf sis Grenier 20, 6e étage. Sans charges Fr. 181.  
Pour tous renseignements s'adresser à Géranie Roulet-Bosshart, tél. (039) 23 17 84

A louer à La Chaux-de-Fonds, Granges 7  
**agréable logement-studio**  
meublé pour 2 personnes, 1er étage, confort. Pour visiter, s'adresser le soir au 3e étage; pour traiter tél. (038) 24 16 35.

A louer tout de suite ou à convenir à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès  
**STUDIO**

de 27 m<sup>2</sup> entièrement rénové, salle de bain, cuisinette, TV, chauffage central, eau chaude, conciergerie. Pourrait convenir pour bureau. Tél. (039) 23 96 65.

Nous sommes mandatés pour l'achat d'une

**fabrique**

située dans le canton de Neuchâtel.

Surface utile: 400-500 m<sup>2</sup>.

Les dossiers seront traités discrètement. Ils sont à envoyer pour examen sous chiffre 06-165.371, à Publicitas SA, 2740 Moutier.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**DÉCOLLETEUR**

avec expérience, cherche changement de situation.  
Ecrire sous chiffre SS 6445 au bureau de L'Impartial.

**Employé de commerce**

24, F/E/D/I, expérience à l'étranger, cherche emploi intéressant.  
Ecrire aux Annonces Suisses SA ASSA sous chiffre 77-60197,  
case postale 2027, 4001 Bâle

**printemps**

**Mode Happy-Club - une ligne jeune, fraîche, gaie et désinvolte.**

Inspiré des salopettes de travail, aujourd'hui en tête de file de la mode: Combinaisons et salopettes dans toutes les variations. La gamme Happy-Club vous propose une mode actuelle et variée à des prix jeunes. C'est aussi sous ce signe que nous avons placé notre nouvelle collection de printemps.

**Combinaison supermode** en coton facile à entretenir. 4 poches pratiques à glissière. En blanc. Du 36 au 42. 119.-

**Coupe désinvolte** pour cette salopette très actuelle, portée avec une ceinture vernie. 2 poches plaquées. En pur coton, 2 tons mode au choix, rouge et marine. Du 36 au 42. 79.-

**La blouse sport**, coupe chemisier, est en très beau crêpe pur coton. Boutonnage devant sous patte. Imprimé multicolore sur fond blanc. Du 36 au 44. 59.-

**Petite photo:** Contraste raffiné rouge/marine pour ce blouson mode doublé en éponge blanche. Coton facile à entretenir. Du 36 au 44. 129.-



*Notre force, c'est le choix*

La Chaux-de-Fonds

En vente aussi à **innovation** LE LOCLE



**HAPPY CLUB®**



Articles de voyage  
Maroquinerie  
Sacs de dame

**Ch. Weber**  
12, rue Fritz-Courvoisier  
Bons de fidélité CID

**Très avantageux occ. Citroën**  
Dyane 6 1975-1978  
GS et GS Break 1974-1979  
Visa et LN 1979-1980  
CX 2400 1977-1980  
CX 2400 Break 1977  
Expertisées en 1980. Garanties. Paiement par acompte et leasing.  
Dès Fr. 100.- par mois, sans paiement d'un acompte.  
Tél. (032) 51 96 05, Garage H. Beyeler, 2563 Ipsach.

**A VENDRE**  
superbe chiot Lévrier russe, avec pedigree. Tél. (039) 26 70 79, heures des repas.

A louer centre-ville  
**LOCAUX-APPARTEMENT**  
rez-de-chaussée. Convient pour cabinet médical, dentaire ou bureaux.  
Ecrire sous chiffre 87-347 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, faubourg du lac, 2001 Neuchâtel.

**A LOUER** dès le 30 avril un rez-de-chaussée de  
**6 pièces**  
dont deux séparées par un couloir extérieur. Deux salles d'eau. Immeuble ancien et bien entretenu. Près centre ville.  
Tél. 039/22 68 63.

A vendre au port de Bevaix **terrain pour villa**  
très belle situation avec vue sur le lac. Tranquillité, ensoleillement.  
Pour traiter, s'adresser à  
**FIDUCIM SA**  
Gestion commerciale et immobilière  
Tél. 038/31 54 45 Gr.-Rue 18 2034 Peseux

Quartier Est arrêt du bus  
**appartement**  
3 chambres, cuisine, WC et dépendances, à louer pour le 1er avril.  
Loyer mensuel Fr. 131.-  
S'adresser à Nusslé, Grenier 7.

Cartes de visite - Beau choix - Imprimerie Courvoisier S.A.



**Restaurant Jumbo**

**Ce soir, jeudi et vendredi soir**

**l'orchestre PIER' NIEDERS**

agrémentera vos soirées de 18 h. 30 à 21 h.

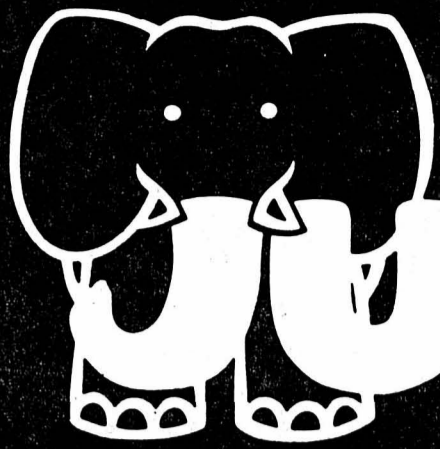
Entrée libre.

Restauration chaude jusqu'à 21 h.

Fermeture à 22 h.

**La Chaux-de-Fonds 7 jours sur 7**





# Hypermarché

# JUMBO

## La Chaux-de-Fonds

W11

### JUMBO garantit:

- \* **Qualité:** uniquement du premier choix convenant également à la congélation !
- \* **Fraîcheur:** viande fraîche du jour !
- \* **Apprêtage:** découpe et présentation dignes des meilleurs commerces spécialisés !
- \* **Prix:** si vous trouvez ailleurs en Suisse, à même époque, une viande de même qualité, à prix inférieur, Jumbo vous rembourse immédiatement la différence sur votre achat !

# Côtelettes de porc kilo 10.90

**Rôti de porc**  
COU  
kilo **13.90**



**Saucisson vaudois**  
kilo **9.80**

**Bouilli**  
kilo **8.80**

**Cervelas**  
paire  
200g **9.95**

### Porc

### Veau

### Boeuf

Rôti	kilo	12.90
Emincé	kilo	14.90
Ragoût	kilo	11.90
Filet mignon	kilo	29.-
Filet	kilo	19.50
Côtelettes	kilo	10.90
Rôti roulé	kilo	15.50
Saucisse à rôtir	kilo	9.50

Rôti	kilo	21.-
Emincé	kilo	22.-
Ragoût	kilo	14.50
Tranches	kilo	29.-
Tranches filet	kilo	29.-
Côtelettes	kilo	22.-
Poitrine roulée	kilo	14.50
Jarrets	kilo	19.50

Rôti	kilo	14.90
Emincé	kilo	18.-
Ragoût	kilo	12.50
Entrecôte	kilo	29.50
Tranches minute	kilo	22.-
Rumpsteak	kilo	29.50
Viande hachée	kilo	9.80
Bouilli	kilo	8.80



# La Chaux-de-Fonds

# Economie totale, performances en plus.\*



Toyota Tercel 1300 Liftback  
3 portes, 5 places



Av. Léopold-Robert 107 - Tél. (039) 23 64 44  
La Chaux-de-Fonds

## Toyota Tercel 1300 A partir de Fr. 10 300.-

Des super-performances avec moins d'essence ? La Tercel en a le secret. Sa grande sobriété ne lui enlève rien de sa vitalité ; voyez plutôt!

\* Consommation: 5,6 l/100 km à 90 km/h (ECE). Accélération de 0 à 80 km/h en 9,6 secondes. Vitesse de pointe: 150 km/h.

### Chaussures de champions pour amateurs et professionnels

Quel que soit votre sport préféré - football, jogging, athlétisme, voile, squash ou marche - vous trouverez désormais chaussure à votre pied à l'ABM.

① Chaussures de sport, cuir véritable, naturel, semelle profilée. Pointures 30-45,

**28.-** à 35.-

Socquettes 3.-/3.50/5.-

② Chaussures «jogging», nylon, semelle profilée, remontée en avant et en arrière, semelle intercalaire élastique. Coloris divers. Pointures 22-45,

**10.-** à 18.-

③ Chaussures «training», empeigne en cuir, semelle profilée, remontée en avant et en arrière, semelle intercalaire élastique. Pointures 31-45,

**26.-** à 30.-



Qualité à prix raisonnables!



La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

## Le Centre de liaison de sociétés féminines désire organiser une journée de la femme neuchâteloise

On parle assez rarement du Centre de liaison de sociétés féminines que préside Mme Denyse Ramseyer, de La Chaux-de-Fonds, pourtant son activité est aussi intense que fructueuse. Groupant vingt-quatre associations et une cinquantaine de membres individuels, le centre sert de ralliement à toutes les sociétés féminines non seulement sur le plan cantonal mais également sur le plan national. L'année dernière, c'est à Neuchâtel que s'est déroulée l'assemblée des déléguées de l'Alliance suisse.



Le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises est présidé par Mme Denyse Ramseyer (debout), de La Chaux-de-Fonds. (Photo Impar-RWS)

Dans son rapport d'activités, présenté lors de l'assemblée générale tenue lundi soir, la présidente a retracé quelques-unes des multiples tâches dont s'est occupé le comité. Au début de la législature cantonale 1978-1981, les autorités cantonales ont émis le désir que des femmes siègent dans plusieurs commissions: Mme Claudine Feuz, du Locle, fait partie de la Commission consultative des routes, Mme May Corbellari de la Commission de recours en matière d'allocations familiales, Mme Simone Schaeppi de la Commission de restructuration de la Société de radiodiffusion et de télévision suisse romande.

Le centre s'est fait représenter dans plusieurs manifestations. Les consultations juridiques, données par Mme Claudine Gabus, rendent un service évident à toutes les femmes qui se trouvent dans des situations difficiles.

Les groupes d'orientation personnelle appelés «ORPER» pourraient être développés encore. A Neuchâtel, sept femmes seulement ont abordé un

cours de huit semaines consacré à la solitude, au manque d'échanges, aux possibilités de travail. A La Chaux-de-Fonds, cinq participantes ont fait de l'excellent travail. La recherche personnelle, menée en groupe, permet à chacune de faire le point, d'effectuer des choix. Un nouveau travail est prévu après Pâques.

### UN CONGRÈS NATIONAL EN 1981

Sur le plan national, les déléguées se sont réunies sous la présidence de Mme Evelina Vogelbacher, de Berne. La décision a été prise de mettre sur pied un congrès féminin en février 1981, en collaboration avec la Commission fédérale pour les questions féminines et les organisations faitières, afin de fêter dignement les dix ans de suffrage féminin en Suisse.

Le Centre neuchâtelois désire organiser de nouvelle une Journée des femmes neuchâteloises et l'assemblée a donné son accord à cette initiative. Le thème proposé par le comité a lui aussi obtenu l'unanimité: dépister et apporter aide et soutien aux femmes battues et aux enfants maltraités. Notre canton connaît hélas de tels cas douloureux, trop souvent tenus secrets par les intéressés, «ignorés» volontairement par des voisins.

Une table ronde pourrait être prévue afin de créer un service de dépistage éventuel avec un local ouvert en permanence pour accueillir les femmes ou les enfants battus.

Le comité attend les idées, les suggestions de tous les membres pour que cette journée, qui pourrait être organisée au début du mois de novembre, ait des résultats concrets.

### RÉÉLECTION DU COMITÉ

Mme Denyse Ramseyer a été réélue dans ses fonctions de présidente pour une période de trois ans. Elle est entourée de Mme Denise Wyss-Boudry, de Pesieux, vice-présidente, Mme Madeleine Rollier, de Pesieux, secrétaire, Mme Regula Baumann, de Neuchâtel, trésorière, ainsi que de Mmes Jeanne Billeter, Neuchâtel, Gertrude Calame, Le Locle, Edith Duckert, Cormondrèche, Dorly Engel Marin, et Blanche Weil, La Chaux-de-Fonds, membres. Mme Simone Schaeppi, ancienne présidente, fait partie du comité, avec voix consultative.

Après les débats, Mme Simone Schaeppi a parlé du développement des soins à domicile dans notre canton.

RWS

sujet perd le sentiment de se sentir entier. Et une maladie grave peut activer cette crainte. Aussi, très souvent, le malade cherche-t-il, pour se reconforter, des figures parentales (notamment auprès du personnel soignant, et surtout du médecin). Car il faut bien le dire, très souvent le malade surestime les pouvoirs du médecin. Le malade très sérieusement atteint, manifeste aussi de l'angoisse. Mais l'angoisse, si elle n'est pas exagérée, a quelque chose de positif. Car par l'angoisse anticipatoire, le malade se prépare à mieux affronter son traitement médical ou chirurgical. Généralement, l'angoisse excessive, provient d'un manque - ou de mauvaises - informations. En effet, un patient bien informé du but et des conséquences éventuelles d'un traitement, l'acceptera plus facilement.

### LA VIE SUPPOSE DES DÉSÉQUILIBRES

Enfin, le Dr de Quervain a joué sur l'antithèse maladie - santé. Existe toujours chez l'individu la peur de tomber malade. Si, par exemple, le sujet a de la température, immédiatement il va s'inquiéter. Que se passe-t-il ? La maladie, c'est aussi la nostalgie des moments où nous étions bien, en grande forme. Mais la vie ne peut jamais se définir par un équilibre continu et figé. La vie, presque par définition, suppose des déséquilibres, même passagers.

Comment donner une définition de la santé ? Celle du Dr de Quervain a le mérite de l'originalité; elle peut même surprendre. En effet, il affirme: «La santé, c'est la faculté de supporter des maladies». Définition à méditer.

### DIALOGUE

La discussion qui a suivi s'articulait surtout autour du thème du dialogue. Les deux médecins ont reconnu l'importance du dialogue entre patient-médecin, ou plutôt entre soignant-soigné. Tous deux ont souligné qu'il fallait surtout prendre en considération la qualité du dialogue et non pas s'arrêter simplement à la durée de l'entretien. Une autre question, fondamentale elle aussi, était: «Comment préparer les enfants, les adultes à être malades ?» La réponse à cette question viendra certainement lors d'une prochaine rencontre. En effet, jeudi 13 mars, Mme Yvette Paux, infirmière de santé publique et enseignante à l'École du Bon Secours, à Genève, parlera de «L'infirmière, sa responsabilité face à la santé et à la maladie». Enfin, jeudi 27 mars, le pasteur François Rochat, aumônier d'hôpital, à Montpellier, parlera du «Chrétien face à la santé et à la maladie». (pab)

## VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Au Louverain: exposé des Dr de Quervain et Bezençon «La santé, c'est la faculté de supporter les maladies»

Cet hiver, le Centre du Louverain aux Geneveys-sur-Coffrane a inscrit à son programme trois rencontres sur le thème: «Avoir la santé, assumer la maladie». L'autre soir, les Dr Paul-F. de Quervain, psychiatre, directeur-adjoint du Centre psycho-social neuchâtelois et Jean Bezençon, médecin-chef du service de médecine de l'Hôpital du Locle, ouvraient les feux; en donnant quelques jalons, quelques repères, quelques définitions. Tout cela dans un langage simple, mais jamais simpliste. Et une discussion intelligente a suivi les exposés.

L'approche de la maladie par un être va dépendre, logiquement, de sa maturité physique et psychique. Un petit gosse qui se coupe avec un couteau réagira tout-à-fait différemment qu'un adulte qui se casse une jambe à ski.

Une des premières thèses soulevées par le Dr de Quervain consiste à dire que personne, au cours de son existence, ne peut échapper à la maladie. Comme personne, d'ailleurs, ne peut mettre définitivement de côté les questions suscitées par la sexualité et la mort.

Deuxième thèse du psychiatre neuchâtelois: la maladie se développe suite à des stress psychiques plus ou moins forts. Atteint dans sa santé, le

### mémento

**Val-de-Ruz**  
Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.  
Protection suisse des animaux: tél. (038) 53 33 49 ou (039) 23 17 40.

### Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
Fleurier, Centre de Rencontre: Grand-Rue 7, 14-22 h.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## Les locataires et les fermiers des Franches-Montagnes s'organisent

La protection des locataires et des fermiers présente de grandes lacunes, notamment en ce qui concerne les résiliations injustifiées.

Et pourtant il existe une certaine législation qui - comme son nom l'indique - est faite pour lutter contre les abus. Elle permet notamment aux locataires de s'opposer à une hausse de loyer ou à une prétention abusive du bailleur, de demander une baisse de loyer.

Mais cette législation est mal connue (souvent aussi mal connue du propriétaire que du locataire). D'autre

part le locataire, le fermier a peur, il ne veut pas d'histoire...

Seule une association peut apporter l'aide et le soutien efficaces nécessaires aux locataires et aux fermiers pour défendre leurs droits. Partout, là où elles existent, ces associations luttent pour le respect des droits des locataires. Elles ont grandement contribué à créer un courant de solidarité qui n'était pas évident chez les locataires.

L'Association des locataires et des fermiers des Franches-Montagnes sera constituée le 21 mars, aux Embois. (comm)

## Réussite des soirées de la Fanfare des Pommerats

Un public nombreux a assisté aux diverses représentations données par la Fanfare à la fin de la semaine. Les spectateurs ont constaté avec satisfaction que la scène de l'école communale était presque trop exigüe pour accueillir la belle phalange de l'excellente société de musique locale. Faisant preuve d'une réjouissante vitalité et poursuivant sans discontinuer ses efforts de recrutement et de rajeunissement, elle s'est présentée avec un effectif record ainsi que s'est plu à le préciser le dynamique président de l'ensemble, M. André Boillat. Les trente-quatre membres actifs étaient renforcés par trois jeunes gens terminant leur scolarité et par trois écoliers participant au cours de solfège. A croire qu'aux Pommerats chacun naît musicien. En effet, sur un peu plus de

200 habitants, 40 sont membres de la Fanfare. Avec le même pourcentage pour le chef-lieu, celle de Saignelégier devrait compter 326 exécutants. Puis, M. Boillat a rendu hommage à l'excellent directeur qu'est M. Camille Barth, sociétaire depuis 35 ans dont 14 passés à la direction.

Le programme musical a été digne de celui des années précédentes. Après une marche et une polka bien enlevées, la Fanfare s'est attaquée avec succès à son morceau de résistance. Plutôt que l'éternelle ouverture, M. Barth avait choisi cette année une fantaisie, une œuvre difficile qui a nécessité beaucoup de travail et d'efforts de la part de tous les exécutants. La récompense a été à la hauteur de leur persévérance et a satisfait tous les auditeurs. Une bonne répartition des registres, une harmonie heureuse dans les jeux, ont permis à la Fanfare de se présenter dans une tenue parfaite.

La partie théâtrale a été consacrée à une œuvre en trois actes de Jean des Marchenelles «La Roulotte aux Sortilèges». Une dizaine de jeunes acteurs encadrés par quelques chevronnés ont fait revivre ce drame qui avait déjà été présenté il y a trente ans. Bien dirigés par leur président-régisseur, évoluant avec aisance dans de beaux décors, ils ont pleinement satisfait le public qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements. On ne peut que féliciter chaleureusement tous les artisans de cette belle soirée, d'une qualité absolument remarquable pour un village de l'importance des Pommerats. (y)

### mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.  
**SAIGNELÉGIER**  
Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: No 118.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Voir autres informations jurassiennes en page 27

## ALLE Enfant mordu par un chien enragé

Le 9 mars 1980, un chien bâtard, genre ratier, âgé de 8 mois, femelle, de couleur noire, hauteur 30 cm, a été abattu par le vétérinaire à Alle. Ce chien n'avait jamais été vacciné et était atteint de la rage, diagnostic confirmé par la Centrale de la rage à Berne.

Un enfant a malheureusement été mordu. Lui-même et toutes les personnes ayant été en contact avec ce chien sont en traitement médical. Toute autre personne pensant avoir été contaminée par le chien correspondant au signalement décrit ci-dessus est priée de se mettre en rapport avec le secrétariat communal de Alle, tél. (066) 71 12 62 ou de se rendre immédiatement chez un médecin. (comm)

### BONCOURT

#### Cyclomotoriste blessé

Hier, vers 17 h. 30, un automobiliste qui circulait rue de la Gare n'a pas accordé la priorité à un cyclomotoriste se trouvant sur la route principale. Sérieusement blessé aux jambes, ce dernier dut être transporté en ambulance à l'Hôpital de Porrentruy.(rs)

## chronique horlogère

### Cadran suisse 1980

## Se distinguer par un symbole

Cadran suisse 1980: la volonté de se distinguer ! Comment ? Par un symbole dont la création avait fait l'objet d'un concours. Avant-hier, lundi 10 mars une petite cérémonie s'est déroulée dans les locaux de l'Association suisse des fabricants de cadrans (ASFC), au cours de laquelle le lauréat a reçu un prix...

Le forum de l'été 1979, dont nous avons fait état dans ces colonnes, a mis en évidence les prestations des fabricants suisses de cadrans au profit de l'horlogerie: haut niveau de spécialisation, capacité technologique, créativité, souplesse d'adaptation à la demande, service après-vente.

Ces prestations, les fabricants de cadrans groupés au sein de l'ASFC ont décidé de les signer d'une manière originale et distinctive, au moyen d'un graphisme qui accompagne le cadran suisse dans son achèvement.

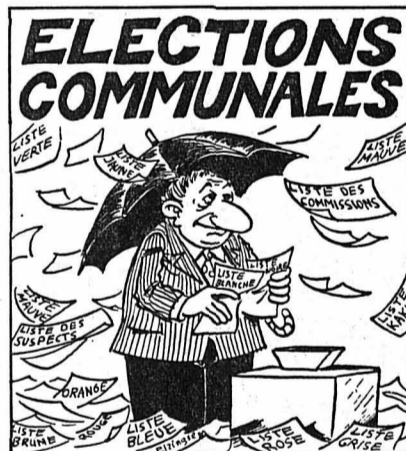
La création de ce symbole a été mise au concours au sein du personnel des entreprises membres de l'ASFC. Il s'agissait pour chaque concurrent de créer un élément graphique aisément reproductible, facilement identifiable

par son allusion à la fois à l'origine (suisse) et à l'objet désigné (cadran). En somme, un distinguo suffisamment fort, montrant que le cadran suisse est différent des autres.

Les idées n'ont pas manqué, puisqu'une soixantaine de projets furent déposés. Le choix du jury, composé de membres de l'Association et professionnels, s'est finalement porté sur le projet de M. Georges Savoie (Singer).

Encore un mot: ce symbole sera diffusé juste avant la Foire de Bâle où il figurera en bonne place. En effet, ne cherchez pas le dessin ici, car le projet doit être travaillé, amélioré, l'idée est bonne mais il s'agit encore de la rendre «opérationnelle» - présentable dans ses dimensions définitives.

R. Ca.



## Neuchâtel: le Parti libéral dépose sa liste

Réunis le 5 mars en assemblée générale, les libéraux de la ville de Neuchâtel ont arrêté la liste suivante en vue des prochaines élections communales des 10 et 11 mai prochains.

MM. Claude Bugnon, économiste, inspecteur des finances de l'Etat; Jean Cavadini, conseiller communal, député au Conseil national; Jean-Jacques Cléménçon, directeur du Gymnase cantonal, conseiller général; Amiod de Dardel, notaire, conseiller général; Claude Donzé, ingénieur ETS; Léon DuPasquier, directeur de banque; Adi Glanzmann, chef de vente, conseiller général; Mme Marie-Anne Gueissaz, ménagère, conseillère générale; Mme Marie-Claude Hertig, juriste; Mlle Elisabeth Hoeter, professeur, conseillère générale; MM. Thierry Lacroix, avocat; Claude Lang, publicitaire; Christo Maneff, ingénieur chimiste; Dominique de Montmolin, médecin, conseiller général; Jacques de Montmolin, directeur du Centre culturel neuchâtelois; Mme Luce North, professeur; MM. Jean-Marc Nydegger, physicien, conseiller général; François Ott, avocat; Pierre-Antoine Quillet, étudiant en droit; Pierre Sommer, imprimeur, conseiller général; Edouard Weber, architecte diplômé, conseiller général.

**Ancien Stand**

CE SOIR

dès 20 heures

Soutenez les juniors!!!

**GRAND MATCH AU LOTO**

organisé par le  
groupement des Juniors

Abonnements pour 25 tours à Fr. 10.-

2 cartons de Fr. 500.- Maximum de marchandise

**OFFRES D'EMPLOIS**

La Société d'accordéonistes  
L'Épervier, Cernier  
cherche

**DIRECTEUR**

pour club et formation d'élèves.

S'adresser à la présidente,  
tél. (038) 53 31 40

Nous cherchons pour entrée immédiate

**manœuvre**

S'adresser chez **DONZÉ FRÈRES**  
Combustibles, rue de la Serre 1  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 28 70

Gentilles

sommelière

et

filles de comptoir

sont recherchées.

Possibilité d'apprendre l'allemand.

Familienhôtel Rigi, 6405 Immensee, tél.  
(041) 81 11 61.

**APPARTEMENTS À LOUER**

À LOUER dès le 31 mars 190, rue Fritz-  
Courvoisier 24:

**appartement de 3 pièces**

avec cuisine, WC-bain et cave. Loyer  
mensuel Fr. 430.- toutes charges com-  
prises.

S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert  
102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
23 54 33.

À LOUER dès le 1er juillet 1980 ou date  
à convenir, quartier Parc des Sports et  
à 5 minutes de l'hôpital:

**appartement de 2 pièces**

enseiellé, avec cuisine (frigo installé),  
WC-bain et cave. Loyer mensuel Fr. 347.-  
toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert  
102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
23 54 33.

*Elle a reçu le «Volant d'or»... dans sa catégorie... brillamment en tête avec un nombre de*



Le «Volant d'or» est une distinction attribuée à la  
meilleure voiture de chaque catégorie par le  
plus grand hebdomadaire allemand. 23  
experts internationaux réputés (journalistes,  
coureurs, praticiens) ont décerné ce  
trophée à la Peugeot 505 TI dans la caté-  
gorie «2 litres».



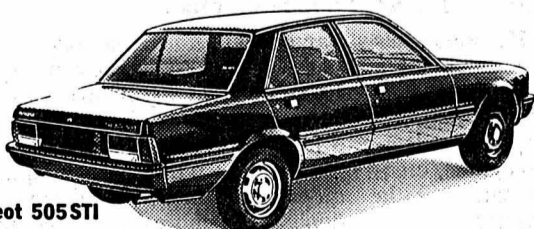
Le train de roulement basé sur la recherche  
d'une sécurité maximale confère à la Peugeot  
505 un comportement neutre en virages et  
une tenue de cap idéale. Grâce à une direc-  
tion précise, le conducteur maîtrise aisé-  
ment et souverainement la voiture.

**Il faut savoir** que plus de 70% des propriétaires  
d'une Peugeot restent fidèles à la marque lors d'un  
changement de véhicule. La qualité Peugeot n'est  
pas étrangère à cet attachement, mais le mérite en  
revient aussi aux concessionnaires et agents  
Peugeot particulièrement compétents et accom-  
modants. Merci!

**Peugeot 505 STI, moteur à injection.** La boîte  
à 5 vitesses livrée en option réduit la consom-  
mation à grande vitesse et le bruit du moteur (grâce à  
un abaissement du régime). Cette surmultipliée  
ménage donc vos nerfs - et surtout votre porte-  
feuille: mesurée à 120 km/h, la consommation  
n'excède pas 9,3 l aux 100 km.

Scott

*points double de celui de sa rivale immédiate... Cette récompense lui a été décernée pour sa sécurité,  
ses performances, sa sobriété, son confort... Voici la meilleure preuve d'une voiture exemplaire à plus  
d'un titre... dont l'attrait ne s'arrête pas au prix: à partir de 16 100  
francs... Quel meilleur compliment..?*



Peugeot 505 STI

La Peugeot 505 et ses 3 moteurs:

**505 GR**, moteur de 2 litres à carburateur, 69 kW (96 ch DIN),  
0-100 km/h en 13,1 s, pointe: 164 km/h, consommation à  
120 km/h: 9,7 l.

**505 TI**, moteur de 2 litres à injection, 81 kW (110 ch DIN),  
0-100 km/h en 10,8 s, pointe: 175 km/h, consommation à  
120 km/h: 9,3 l.

**505 GRD** avec un diesel économique de 2,3 litres. Les équipe-  
ments grand confort «S» des modèles SR, STI et SRD font de  
la Peugeot 505 une fascinante routière.

Le prix: à partir de Fr. 16 100.- (Peugeot 505 GR).

Adressez-moi votre documentation sur la 505.

I 1

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/localité \_\_\_\_\_

A envoyer à Peugeot Suisse SA, 3015 Berne

**PEUGEOT 505**

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles S.A., Garage et Carrosserie, tél. 039/22 18 57; LE LOCLE, tél. 039/31 37 37 — Montfaucon: Garage Bellevue, tél. 039/55 13 15 — Les Breuleux: Garage Clémence, tél. 039/54 11 83 — Tramelan: Garage de l'Est, tél. 032/91 41 27 — Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, tél. 039/37 16 22 — St-Illier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.

TRAMELAN • TRAMELAN •

### Nouveau secrétaire-caissier au syndicat d'améliorations foncières de la Montagne du Droit et de Montbautier

Le Syndicat des améliorations foncières de la Montagne du Droit et de Montbautier tenait récemment ses assises annuelles. Il procédait à la nomination d'un nouveau secrétaire-caissier à la suite de la démission de M. Gottlieb Hauri qui fonctionnait depuis la création du syndicat en 1964.

Peu de membres présents à cette assemblée sur les 40 que compte le syndicat. Ce n'est pas par manque d'intérêt que l'on enregistre une faible participation aux assemblées générales, mais il est à signaler que grâce à un dynamique comité, peu de problèmes surgissent en cours d'exercice. Signalons la présence de MM. Roland Choffat et Jakob Gerber, respectivement maire de Tramelan et de Mont-Tramelan. La lecture du dernier procès-verbal rédigé par M. Hauri ne donna lieu à aucune remarque. Il fut bien sûr accepté avec de vifs remerciements.

Dans son rapport présidentiel, M. Jakob Scheidegger releva que le syndicat n'avait pas eu de gros problèmes à résoudre et qu'il n'y avait pas eu de gros pépins dans le réseau. Il mentionna la réalisation du chemin qui a été goudronné par les travaux publics de la Municipalité. M. Scheidegger fit encore remarquer le mauvais état d'un chemin où des matériaux ont été déposés sans pour autant donner satisfaction. Il souleva alors le problème de la pose d'un tapis bitumeux. En conclusion, le président releva l'excellente collaboration qui existe avec M. Barth, chef d'exploitation du Syndicat des eaux des Franches-Montagnes. Cette collaboration est appréciée.



Le comité qui a pris congé de M. Hauri (2e depuis la gauche)

Grâce à une bonne gestion, les comptes, qui ont été vérifiés par MM. Melchior Spycher et Marcel Ogi, sont acceptés. Ils bouclent avec un léger bénéfice.

Désirant se retirer de sa fonction, M. Gottlieb Hauri fut vivement remercié et mis au bénéfice d'une attention sous la forme d'une channe dédiée. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Roland Scheidegger, ingénieur agronome, qui occupera le poste de secrétaire-caissier. Il fut encore procédé à la nomination d'un membre du comité en la personne de M. Robert Linder, des Places. Ainsi, avec

cette nomination, les trois communes intéressées au syndicat sont représentées soit Tramelan, Mont-Tramelan et Saicourt.

En fin d'assemblée, on entendit M. Roland Choffat, maire de Tramelan, donner d'utiles renseignements et apporter le salut des autorités qui apprécient à sa juste valeur le travail exécuté par le comité du syndicat. M. Georges Bühler se fit l'interprète du comité pour remercier M. Hauri qui s'est dévoué sans compter pour le syndicat et profita de féliciter le nouveau secrétaire-caissier M. Scheidegger. (texte et photo vu)

## JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

### Assemblée du RJ dans le Jura bernois

### Réaction des partis gouvernementaux antiséparatistes

Les partis gouvernementaux du Jura bernois – l'Union démocratique du centre (udc), le Parti radical du Jura bernois (prjb) et le Parti socialiste du Jura bernois (psjb) – ont réagi à leur tour à l'intention – «intention de provocation» – du Rassemblement jurassien (rj) de tenir son assemblée des délégués le 16 mars à Cortébert, dans le Jura bernois.

Les partis gouvernementaux estiment notamment que le comportement du rj porte atteinte à la souveraineté du canton de Berne, qu'il contrevient donc de manière «évidente et indiscutable» à l'article 5 de la Constitution fédérale, laquelle garantit la souveraineté et l'intégrité territoriale des cantons. Ils demandent par conséquent au Conseil exécutif «de tout

mettre en œuvre pour obtenir soit l'annulation de l'assemblée, soit son déplacement hors du canton».

Dans cette réaction envoyée sous forme de lettre ouverte au gouvernement cantonal, et qui porte également la signature des mouvements de lutte antiséparatistes, les soussignés affirment qu'«aucun peuple, aucun Etat ne saurait admettre que des gens venus d'ailleurs se réunissent sur son territoire pour préparer son démembrement et son annexion». Et d'ajouter que «les Jurassiens bernois exigent que les promesses faites lors de la création du nouveau canton soient tenues». Ils demandent «une protection efficace contre les ingérences». Les auteurs de la lettre ouverte invitent enfin le Conseil exécutif à informer régulièrement la population ces prochains jours des démarches entreprises auprès des organisateurs de la manifestation de Cortébert, auprès des autorités du nouveau canton, et auprès des autorités fédérales». (ats)

### BIENNE Un «spray» trop près d'un fil électrique mal isolé

C'est un arc électrique qui est à l'origine de l'incendie qui a détruit lundi, l'ancien moulin de Mâche, à Bienne, une bâtisse qui date en partie du 17e siècle. Selon une première estimation, les dégâts oscillent entre 150.000 et 200.000 francs. L'enquête a révélé qu'une bombe aérosol était entrée en contact avec un fil électrique mal isolé, provoquant ainsi un arc électrique.

## CANTON DE BERNE

### L'ancien juge cantonal Henri Béguelin est décédé

M. Henri Béguelin, ancien juge à la Cour suprême du canton de Berne, est décédé lundi à Berne où il était hospitalisé depuis plusieurs semaines. Le défunt, qui avait exercé ses fonctions de juge cantonal durant 14 ans, était âgé de 68 ans.

M. Béguelin naquit en 1912 à Moutier où il fit ses classes avant d'obtenir une maturité à Porrentruy. Il entama alors des études de droit et obtint un brevet d'avocat en 1937 puis deux ans plus tard une patente de notaire. Son activité professionnelle fut cependant interrompue durant un an par le service actif. Henri Béguelin commandait alors une compagnie d'infanterie de la brigade frontière 3. Il fut par la suite transféré à la justice militaire où il termina sa

carrière militaire avec le grade de major.

A la fin du service actif, le défunt ouvrit une étude à Reconvilier avant d'être élu en 1943 au Tribunal de district de Courteley où'il présida pendant 11 ans. Puis, de 1954 jusqu'à son élection à la Cour suprême, M. Béguelin occupa les charges de procureur du Jura.

En sa qualité de juge cantonal, le défunt présida tour à tour le Tribunal de commerce, la Chambre criminelle et la Cour d'assises du Jura. Il donna aussi des cours de droit pénal à l'Université de Berne où il conserva, après sa retraite, en 1977, une chaire de professeur honoraire. (ats)

## SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

### Le groupe ZJ à skis...

Samedi 1er mars, la région des Savagnières - Plan-Marmet a vu une animation toute particulière. En effet, la direction générale du groupe ZJ (qui comporte les fabriques de cadrans Fluckiger & Fils S. A. de St-Imier, de Cousset (FR), plus les ateliers et les bureaux de Sonvilier, Savagner, Bienne et Genève, ainsi que Huguenin-Sandoz de Neuchâtel) avaient convié tout son personnel et leurs familles à une journée de ski.

Si cette journée de ski était consacrée à la détente, elle n'en fut pas moins marquée par beaucoup de compétitivité. Deux concours figuraient à l'ordre du jour, c'est-à-dire un slalom géant le matin, qui se situait dans la région de la piste jaune des Savagnières, avec départ depuis la crête de l'Egasse et arrivée en face de la métrairie des planes. Le tracé présentait un certain nombre de difficultés non négligeables, mais à la portée de tous, encore fallait-il avoir le courage de s'élancer pour les plus ou moins novices.

L'après-midi se déroulait la course de fond, à laquelle participèrent 62 concurrents. Comme au slalom, les écarts furent importants, mais l'après-midi, une question de résistance et de fartage pouvait être prépondérante. Cependant, les champions restent toujours les champions; il a été possible de le constater une fois de plus et l'on a reconnu avec plaisir des «gloires» actuelles et anciennes qui menaient un train d'enfer.

Disons aussi qu'un temps merveilleux fut à la base du succès de cette journée. Mais une excellente collaboration entre différents organismes de la région permirent aussi un déroulement exemplaire de cette manifestation. A part un comité d'organisation ad hoc, constitué au sein de l'entreprise, la Société des téléskis des Savagnières, le Ski-Club de St-Imier, le Ski-Club Les Randonneurs et la police prêtèrent main forte, grâce à l'apport généreux de transport, matériel, patrouilleurs, ouverture des pistes et mesures de sécurité.

La proclamation des résultats, au restaurant des Pontins, s'effectua dans une «ambiance du tonnerre». (comm.)

### A l'Hôpital du district Nouveau médecin-chef nommé

Dans le courant du mois de décembre dernier, nous annoncions que, après plus de 30 ans de service, le chirurgien-chef de l'Hôpital du district de Courteley, M. Walther Staehli, prendrait sa retraite au cours de l'année 1980. Tout récemment, le Conseil d'administration de l'établissement hospitalier a nommé son successeur en la personne de M. Georges Lanitis, actuel chef de clinique à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine édition. Laurent GUYOT

### Judo: Championnat jurassien par équipes pour écoliers

Bon comportement des judokas de l'Erguel en déplacement à Reconvilier. En effet sur sept équipes présentes, ils ont obtenu le 3e rang, et gagné la médaille de bronze. L'équipe de St-Imier se composait de dix écoliers dans les catégories de poids allant de moins de 26 kg à moins de 70 kg. Lors de l'avant dernière rencontre, un incident devait priver les Imériens de leur meilleur technicien qui, sur un mouvement pris très bas, s'est malheureusement cogné la figure sur le tatami, entraînant son adversaire sur lui. Une légère commotion s'ensuivit, mais à l'heure actuelle tout va bien et après quelque temps de repos Stéphane Coraducci sera à nouveau parmi ses camarades. Car toute l'équipe l'attend. (comm)

## DISTRICT DE COURTELEY

### Villeret: la Caisse Raiffeisen poursuit son avance

La Caisse Raiffeisen locale a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. M. Baumgartner. Les comptes, présentés par Mme Angenio, caissière, montrent une augmentation constante des affaires traitées. Le bilan s'éleva, en effet, à 2.349.000 fr. alors que le roulement atteint 5.300.000 fr., en augmentation de 600.000 fr. sur l'exercice précédent.

Au chapitre des élections, le comité de direction s'est étoffé de deux nouveaux membres: Mme R.-M. Wenger, employée et Stéphane Elsig, instituteur.

Au conseil de surveillance, M. W. Tramaux s'étant retiré, il a été remplacé par M. M. Wyssmuller, administrateur postal et un nouveau membre, M. Patrick Donzelot est venu le compléter.

Le nombre des sociétaires, en constante augmentation, a passé à 92, soit six de plus que l'année dernière.

En fin d'assemblée, M. J.-P. Girod, secrétaire, se fit l'interprète des membres de la caisse pour féliciter M. Baumgartner qui termine sa 25e année d'activité dans les comités des Caisse Raiffeisen. Il lui remit le traditionnel cadeau de l'Union suisse et celui de la Caisse locale. Il remit également un cadeau à M. W. Tramaux en remerciement de son travail efficace et ajouta deux gerbes de fleurs à l'intention des épouses de ces membres méritants.

A l'issue de l'assemblée, c'est autour

d'une collation offerte par la caisse que se poursuivirent des débats amicaux et détendus. (mb)

## DISTRICT DE MOUTIER

### SAICOURT Remise de caisse

Le transfert de la caisse communale entre MM. Maxime Chappuis et Juerg Frey, respectivement secrétaire-caissier sortant et nouveau titulaire, s'est opéré dernièrement en présence de MM. Hauri, préfet de Moutier, Roy et Luthy, inspecteurs à la direction cantonale des affaires communales, Charles Geiser, maire, et deux conseillers communaux. (gt)

### GRANDVAL La rage est de retour

La police cantonale communique que lundi après-midi, un renard s'est attaqué à un chien appartenant à M. Spisso, garagiste à Grandval. Le renard a été abattu et envoyé à l'Institut vétérinaire pour analyse. Cette dernière a décelé que le renard était atteint de la rage.

La police prie toute personne ayant été en contact avec le chien de s'adresser au plus vite à un médecin. (kr)

### Ecole d'agriculture et Ecole ménagère rurale du Jura bernois Exposition à Malleray

Le 14 mars 1980, pour douze jeunes filles formant la deuxième volée de l'Ecole ménagère rurale et pour quinze jeunes gens terminant leur deuxième cours d'hiver de l'Ecole d'agriculture, une étape importante de leur activité professionnelle qui sera marquée par la cérémonie de clôture qui s'impose.

Afin de permettre à chacun de se rendre compte du magnifique travail accompli, de merveilleux travaux manuels exécutés par les élèves des écoles sont présentés à la salle communale de Malleray (couture, créativité, travail du bois et du métal), mercredi, jeudi et vendredi. Relevons qu'à cette occasion il sera permis d'admirer les costumes très rétro que les élèves de l'école ont confectionnés, grâce également au soutien de la Commission culturelle du Jura bernois. (comm.)

## mémento

SAINT-IMIER  
La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 heures.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELEY  
Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN  
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Nottter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

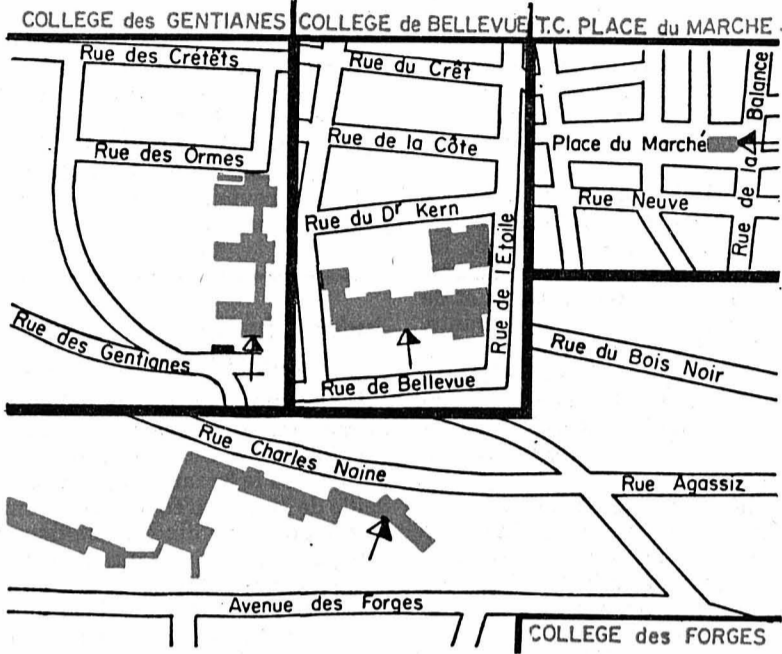
**AVIS**

La Fédération romande des Consommatrices, le World Wildlife Fund, Magasins du Monde et Amis pour le futur, s'associent pour entreprendre avec l'appui de la Direction des Travaux Publics, **DÈS LE SAMEDI 15 MARS 1980** et à raison d'une fois par mois

**la RÉCUPÉRATION et le TRI des DÉCHETS D'ALUMINIUM**

(quincaillerie, fonte d'alu, feuilles et papier d'alu)

aux 4 endroits suivants, de 8 h. à midi:



Rappel des autres dates de collecte pour 1980  
(les mêmes que pour le verre à bouteilles)

12 avril	13 septembre
10 mai	11 octobre
14 juin	15 novembre
9 août	13 décembre

**A CONSERVER**

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

**Marti... priorité à la qualité!**

Une longue expérience, des conseils avisés, des itinéraires peu communs, des prestations d'assurance étendues et des prix sans surprises... c'est l'exceptionnelle qualité marti.

**Vacances balnéaires**

**ISCHIA**  
**JERSEY**

L'île luxuriante... le lieu de vacances idéal pour les affamés de soleil. Envois réguliers de mi-mars à mi-octobre. 14 jours, de Fr. 1245.- à Fr. 2445.-

La petite île de vacances... pleine d'atouts! Envois réguliers de début mai à fin septembre. 14 jours, de Fr. 990.- à Fr. 2030.-



Vacances balnéaires avec la grande organisation suisse de voyages aériens. Demandez les programmes Airtour.

A votre agence de voyages ou:



2300 La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 84  
Tél. (039) 23 27 03

**SOS DETTES**  
Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.  
GESTIFIN S.A.  
021/93 24 45  
1083 Mézières

---

**uninorm**  
1018 Lausanne ☎ 021/37 37 12 • 5623 Boswil ☎ 057/7 44 66

**OFFRES D'EMPLOIS**

**ACCURIST SA**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
BUREAU D'HORLOGERIE

cherche à engager tout de suite ou date à convenir

**employée de fabrication**

Connaissances de l'habillement de la montre désirées.  
Age: 25 à 35 ans

Faire offre ou se présenter à notre bureau en prenant préalablement rendez-vous par téléphone.  
Accurist SA, Jardinière 71, tél. (039) 23 35 57

**JEAN'S MELODY**  
cherche pour date à convenir

**VENDEUSE**

ayant quelques années de pratique, personne dynamique, aimable et de confiance. Travail à plein temps.

Se présenter: Boutique JEAN'S MELODY  
Neuve 5, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 23 43

**FABRIQUE RUEGG**  
La Chaux-de-Fonds  
Nord 135, tél. 039/23 76 06

cherche un

**PEINTRE AU PISTOLET**

un

**AIDE-MÉCANICIEN**

et un

**POLISSEUR INDUSTRIEL**

Personnel formé ou à former  
Travaux variés et intéressants  
Entrée tout de suite ou pour date à convenir

Ecrire, téléphoner ou se présenter.

**VOYAGES hertzeisen**

**PAQUES: 4-7 avril (4 jours)**  
CÔTE D'AZUR Fr. 490.— tout compris

**PAQUES: 4-7 avril (4 jours)**  
BRUXELLES - NOTRE-DAME DE BANNEUX Fr. 480.— tout compris

**LOURDES: 10 au 17 mai (8 jours)**  
Pèlerinage Suisse Romand Fr. 790.— tout compris

**ASCENSION: 15-18 mai (4 jours)**  
HOLLANDE - Spécial tulipes Fr. 540.— tout compris

**PENTECÔTE: 24-26 mai (3 jours)**  
WEEK-END À PARIS Fr. 330.— tout compris

Programme détaillé - inscriptions:  
avenue de la Gare 50, DELÉMONT  
Tél. (066) 22 95 22.

**GLOVELIER** Tél. (066) 56 72 68

**JUMBO cherche**

**VENDEUSE fixe**  
pour l'alimentation

2304 La Chx-de-Fds  
039/25 11 45

2304 La Chx-de-Fds  
039/25 11 45

2304 La Chx-de-Fds  
039/25 11 45

Votre journal: L'Impartial

**SI** vous désirez changer de situation  
vous désirez travailler à temps plein ou partiel,  
notre Société Internationale, cherche pour ses nouveaux départements:

**1 directeur régional des ventes**  
(formation de vendeur et manager)

**2 jeunes représentants (es)**  
débutants (es) acceptés (es)

**2 hôtesse de vente**  
débutantes acceptées, très bonne présentation

**Nous demandons:**

- Suisses ou étrangers permis C
- Bonne présentation
- Dynamisme
- Voiture exigée
- Age idéal 20-35 ans

**Nous offrons:**

- Cours de formation audio-visuel
- Possibilité de promotion en Suisse et à l'étranger
- Avantages sociaux
- Salaire d'avant-garde

Pour un entretien personnel, veuillez téléphoner au (038) 24 33 66, le matin.

**Prêts personnels pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP ..... Lieu ..... 81 L

**MARIE LOUISE FISCHER**  
**LE FRUIT DU PÉCHÉ**  
Roman

Droits réservés - Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

Le passé se dressait devant lui: Gabrielle Bittermann!

La dernière fois qu'il avait parlé d'elle, c'était avec le portier des Trois-Lions-d'Or, la dernière fois qu'il avait pensé à elle, c'était devant Verdun. Ensuite, il l'avait oubliée, réellement et totalement oubliée.

Le juge Dominik Wengerberg s'étonnait que l'on puisse oublier quelque chose de façon aussi absolue. Mais était-ce vraiment étonnant? N'était-ce pas plutôt que la plupart des hommes oublient rapidement et complètement les aventures amoureuses de leur jeunesse? Il n'avait jamais pu le comprendre et il avait toujours considéré les gens de cette sorte avec mépris, comme s'ils avaient appartenu à une autre classe, à une

autre sorte d'homme que lui et, cependant, il était l'un d'eux, il était comme eux.

Il feuilleta le dossier de Thomas Bittermann, vérifia les dates qui concernaient le jeune délinquant «Né le 17 juillet 1940 dans la clinique pour femmes de Munchen-Sohn, fils de Gabrielle Bittermann.» Le délégué à la jeunesse, dans le secteur auquel appartenait le délinquant, avait fait la déclaration suivante: «Lorsque j'ai constaté que Gabrielle Bittermann, employée dans le cabaret de nuit, «La Bodega Espagnole», ne pouvait venir à bout, seule, de son fils, je l'ai priée instamment, lors d'une de mes visites, de me faire connaître le nom du père. Là-dessus, Mlle Bittermann se montra très nerveuse et me pria clairement de la laisser en paix.»

Tout coïncidait, il n'y avait aucun doute. Le condamné Thomas Bittermann était son fils, Gabrielle Bittermann était l'infirmière de la Croix-Rouge qu'il avait autrefois abordée à la gare de Munich.

Dominik releva la tête. Le soir était déjà là et, dans la rue, les lumières s'allumaient les unes après les autres dans les vitrines. Un jour venait de passer sans qu'il s'en aperçut.

Il n'y avait là rien d'inhabituel pour le juge. Quand il s'agissait de ses dossiers, il oubliait facilement l'heure, le lieu et l'endroit où il se trouvait. Il en était ainsi aujourd'hui. Il avait oublié que sa fille Anu fêtait son anniversaire, oublié

tout ce qu'il voulait lui dire de paroles sages et raisonnables pour cette nouvelle année, oublié aussi qu'il voulait lui acheter un livre.

Ses pensées n'étaient pas très près de sa fille Anu, elles étaient près de Thomas, sont fils, car c'était bien son fils, pour lui c'était certain, c'était le fruit de ce péché de jeunesse. Le juge Dominik Wengerberg prit sa tête dans ses mains. Son fils était un cambrioleur, son fils était un voleur. Le verdict avait été rendu avec équité. L'appel interjeté par le défenseur, l'avocat Paul Dobbler, ne pouvait rien y changer. Cet appel n'était pas recevable.

Le juge Dominik Wengerberg prit le téléphone et demanda le procureur.

- Je vous appelle à propos de l'affaire Bittermann, dit-il, lorsque le procureur eut répondu. Le Dr Dobbler a fait appel et vous m'avez prié... Vous êtes au courant? C'est parfait. Eh bien, après un examen complet et une longue réflexion, je suis venu à la conviction que l'on ne peut pas accepter l'appel... Naturellement, je vous envoie cela par écrit. Si, le procès a été mené sans erreur de procédure, cela ne fait pas de question. Je comprends très bien la position du Dr Dobbler... en tant qu'avocat, il est naturellement obligé... mais du point de vue juridique, l'affaire est parfaitement sans vice. La loi a été satisfaite par le verdict...

La communication était terminée depuis longtemps et depuis longtemps le procureur avait

reposé l'écouteur que le juge Wengerberg tenait encore le sien dans la main. Le crépuscule avait envahi la pièce et il regardait devant lui sans rien voir. Je ne pouvais pas faire autrement, pensait-il, je ne pouvais vraiment pas... Est-ce qu'un autre père?... Mais pas un juriste, aucun bon juriste. Le verdict est équitable et doit être exécuté. Huit mois de prison... il n'y a plus rien à y faire... J'aurais bien voulu t'aider, Thomas, mais je n'y peux rien. Tu t'es opposé à la loi et maintenant il faut payer. Cela ne peut être autrement. Mais ces huit mois, tu ne les feras pas, sûrement pas, n'as pas peur, je vais m'en occuper. Peut-être que tout cela est ma faute, c'est parce que...

On frappa brusquement à la porte du bureau. Le juge Wengerberg sursauta, passa sa main sur son front puis il cria:

- Entrez!  
Le chef des huissiers, Wenzel Kremarsch, entra et annonça:  
- Mme Wengerberg fait dire à monsieur le juge...  
Dominik Wengerberg fit un geste de la main pour couper la parole à l'huissier.  
- Ce n'est pas important, mon cher collègue, dit-il.  
Pour le juge Wengerberg, tous ceux qui représentaient la Justice étaient des «collègues», et cette façon de s'adresser à lui faisait un bien immense au chef des huissiers. (à suivre)

## L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Le Conseil des Etats fait confiance au gouvernement

## Crédit additionnel pour la Furka adopté en 25 minutes

Hier matin, la Chambre haute a fait l'économie de toute discussion pour adopter par 39 voix sans opposition le deuxième crédit additionnel de 96,5 millions pour terminer la construction du tunnel de la Furka. En revanche, débat animé au sujet de la politique énergétique à mener: les Etats ont transformé en simples postulats deux motions du Conseil national au sujet d'un article constitutionnel concernant l'économie d'énergie, puis ils ont rejeté une motion socialiste réclamant des mesures de droit d'urgence en matière de politique énergétique. Par 30 voix sans opposition, le Conseil des Etats a adopté une loi nouvelle définissant les obligations du Conseil fédéral envers le Parc national suisse dans les Grisons.

- par Hugues FAESI -

On aurait pu s'attendre que le Conseil des Etats consacrerait un débat de fond au deuxième et dernier crédit additionnel demandé pour le tunnel de la Furka. Il n'en fut rien. Seuls le rapporteur M. Andermatt (rad, ZG) et M. Schlumpf, conseiller fédéral prirent la parole - et encore dans le même sens.

On constata donc que la direction simplifiée garantit une meilleure organisation, mais que les soucis techniques restent énormes à cause de la qualité déficiente de la roche. Le tunnel construit pour rapprocher les cantons montagneux du Valais, d'Uri et des Grisons coûtera finalement 300 millions dont 284 millions à supporter par la Confédération. Une Commission de juristes vient de déposer son rapport sur les responsabilités encourues par les différentes instances et personnalités. Il sera publié après que ces dernières auront été entendues.

M. Schlumpf, conseiller fédéral put constater que 90 pour cent du trajet sont aujourd'hui creusés et que près de la moitié est aménagée. Le reste des travaux sera financé par ce dernier crédit. Les critiques à l'égard du tunnel de la Furka ont été si vives parce que ce projet spécifique demandait des crédits à accorder de cas en cas. Il y a d'autres projets considérables qui sont généraux et dont

on ne parle pas même s'il y a des milliards de dépasement (routes nationales!) Parce que le Parlement n'a voté qu'une seule fois pour tout le paquet, ce qui n'était pas le cas pour la Furka. Dans de tels projets, il y a toujours à craindre les effets du renchérissement et les surprises désagréables de la géologie, et ceci pas seulement dans ce cas précis.

En 25 minutes tout fut réglé par un vote unanime accordant 96,5 millions de crédit.

**UN MESSAGE SUR LES PROBLÈMES D'ÉNERGIE DANS SIX MOIS**

Le Conseil national avait adopté deux motions demandant un article constitutionnel sur l'énergie. M. Hefti (rad, GL) au nom de la commission, proposa de ne les voter que sous la forme non contraignante de postulats à transmettre au Conseil fédéral.

Etant donné que le gouvernement va présenter encore avant l'automne son message dans lequel il s'expliquera au sujet de tous les grands problèmes pendants de la politique énergétique, il n'est pas indiqué que les Chambres fixent aujourd'hui déjà leur attitude par une motion impérative, alors même que les avis sont fort partagés dans le public sur la nécessité ou non d'un article énergétique dans la Constitution fédérale.

Beaucoup de mesures ont été prises au cours des années passées sur le plan nu-

claire et la contestation est vive à la suite de l'euphorie atomique des années 60.

Le rapporteur glaronnais marqua les différences qui séparent les cantons producteurs d'énergie grâce aux centrales hydrauliques et aux centrales nucléaires, (grâce aussi à l'accord cantonal qui leur permet de faire sonder le sol pour déterminer les possibilités d'y enfouir les déchets atomiques). D'autres cantons, comme les deux- Baïle, qui sont d'énormes consommateurs d'énergie, qui n'ont pas de centrales, mais qui alimentent la controverse en se déclarant contre l'énergie nucléaire, bien qu'ils en aient besoin.

Deux autres orateurs alémaniques ont alimenté le débat, l'un en demandant que le peuple puisse se prononcer le plus rapidement possible s'il veut ou non un article constitutionnel et en insistant sur l'importance de la recherche de solutions de remplacement. L'autre député était d'avis que les producteurs d'énergie devraient oublier l'esprit de concurrence afin de mieux coopérer.

**« LAISSEZ-NOUS ALLER DE L'AVANT »**

M. Schlumpf fut entièrement d'accord d'accepter les postulats en lieu et place des motions, d'autant plus que les travaux avancent rapidement. Dans quelques mois le Conseil fédéral présentera

son message sur la politique énergétique. La loi sur la responsabilité et l'assurance des centrales viendra devant les Etats en juin. La Commission de l'énergie nucléaire est au travail pour se déterminer au sujet des autorisations générales des centrales de Kaiseraugst puis de Graben, et le Conseil fédéral devra s'adresser à ce sujet aux Chambres.

Il y a encore les travaux et études de la CEDRA pour les forages afin de déterminer les sites propices à l'entreposage des déchets nucléaires. Une commission est à l'œuvre pour la révision intégrale de la loi sur l'énergie atomique, dont on attend le rapport avant la fin de l'année. Enfin, la procédure de consultation au sujet de la conception globale de l'énergie est terminée, le Conseil fédéral devra se prononcer sans retard.

Il serait donc faux de vouloir, par une motion, obtenir une mesure particulière chargeant encore davantage le bateau. A l'automne au plus tard, les Chambres seront saisies du message gouvernemental: « Laissez-nous aller de l'avant jusque-là » demande M. Schlumpf.

Le Conseil des Etats, à l'unanimité, décida de transformer les deux motions en postulats, puis par 29 voix contre 8, il rejeta pour des raisons identiques une motion socialiste demandant des mesures d'urgence en la matière.

## Le Conseil national et la loi sur l'alcool

## La vente en libre service restera autorisée

La vente en libre service de boissons distillées restera autorisée, mais elle devra être séparée de celle des autres produits. En outre, la publicité pour ces boissons ne devra contenir que des éléments se rapportant directement au produit et à ses propriétés.

Telles sont deux des principales décisions prises hier par le Conseil national, qui a apporté une série de modifications à la loi sur l'alcool dans le but de renforcer la lutte contre l'alcoolisme. Plusieurs divergences avec la version adoptée en octobre dernier par le Conseil des Etats devront toutefois encore être supprimées.

Présenté peu avant la votation sur l'initiative des Jeunes Bons Templiers suisses demandant l'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool, le projet du Conseil fédéral devait servir de réponse à cette initiative rejetée le 18 février 1979 par le peuple et les cantons (à l'exception de Bâle-Ville).

Il s'agissait de réglementer plus sévèrement le commerce des boissons distillées, essentiellement en délimitant mieux la vente au détail de la vente en gros, en la subordonnant à la preuve qu'elle répond à un besoin, en la restreignant dans certains secteurs, enfin en réglementant la publicité. Première Chambre à l'examiner, le Conseil des Etats avait sensiblement édulcoré le projet. Hier, le Conseil national est revenu pour l'essentiel aux propositions initiales du gouvernement.

**LES SPIRITUEUX «AU COIN»**

Les députés ne sont toutefois pas allés aussi loin que leur commission, qui leur recommandait d'interdire purement et simplement la vente en libre service de boissons distillées. Cette mesure très controversée, qui aurait sans doute provoqué le lancement d'un référendum, a été rejetée de peu: 69 voix contre 60.

Ses partisans estimaient avec le rapporteur de langue française M. Bernard Dupont (rad., VS) que la présence obligatoire de vendeurs serait de nature à réduire sensiblement la consommation d'alcool, qui a fortement augmenté depuis que certains magasins à grande surface ont fait de ce secteur un pilier de leur chiffre d'affaires.

Mais ses adversaires, emmenés par M. Paul Biderbost (pdc., VS), ont jugé qu'il suffisait d'obliger les magasins à libre service à isoler, dans un secteur à part, les rayons des spiritueux, de sorte que les clients ne soient pas systématiquement conduits à y passer.

M. Silvio Bircher (soc., AG) voulait quant à lui renoncer même à cette restriction, à ses yeux aisément applicable pour les magasins à grande surface, mais beaucoup moins pour les petits magasins familiaux ou coopératifs: il a été battu par 100 voix contre 32.

**PLUS D'INDICATIONS FAUSSES OU TROMPEUSES**

En matière de publicité, le Conseil national s'est finalement rallié à la proposition de M. Richard Baeumlin (soc., BE), selon laquelle les textes, images et sons

## Indice des prix de gros en février

## Une hausse de 0,4 pour cent

L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Sur la base de 100 en 1963, il a atteint 153,6 points à fin février 1980, d'où une hausse de 0,4 % par rapport au niveau qui était le sien à la fin du mois précédent (153,0) et de 5,9 % comparativement à celui qu'on avait enregistré une année auparavant (145,1). Le taux annuel de variation s'était inscrit à + 7,0 % en janvier 1980 et à + 0,6 % en février 1979.

La poursuite du mouvement ascendant de l'indice des prix de gros en février 1980 s'explique essentiellement par de nouvelles hausses de prix dans le groupe des matières premières et des produits semi-fabriqués (+ 0,9 %). Mais l'indice des biens de consommation a aussi de nouveau légèrement augmenté, à savoir de 0,2 %. En revanche, l'indice des produits énergétiques et connexes a reculé de 1,6 % par suite de baisses de prix persistantes pour les combustibles et carburants liquides. (ats)

## Hommes d'affaires détrossés à Genève

## Butin important mais difficilement négociable

Deux hommes d'affaires yéménites se sont fait détrosser, hier après-midi, en plein centre de Genève.

Deux hommes et une femme les ont accostés et, détournant leur attention, sont parvenus à leur dérober un attaché-case qui contenait des chèques pour un million de dollars, des Travellers-chèques pour 100.000 dollars et 5000 dollars en espèces.

Après avoir passé un pont sur le Rhône, les Yéménites se trouvent, vers 13 h. 30, au quai Général-Guisan, venant d'un hôtel de la rive droite. Les trois inconnus les suivent à quelque distance. Puis ils se rapprochent de leurs victimes. Ils les

abordent et affirment aux deux hommes d'affaires que leurs habits ont été tachés par un objet tombé d'un immeuble.

Les Yéménites s'arrêtent pour voir ce qu'il en est. L'un d'eux va même jusqu'à enlever son veston pour vérifier s'il est vraiment taché.

C'est ce moment que choisissent les trois voleurs pour s'emparer de l'attaché-case et disparaître en courant.

Revenus de leur stupéfaction, les deux hommes d'affaires se rendent à la police.

Le butin emporté est, en fait, de faible valeur, les chèques ne pouvant être que difficilement négociés, devait préciser en fin d'après-midi la police. (ats)

Après cinq semaines de répit

## Nouvelle hausse du prix de l'essence

L'automobiliste suisse n'aura profité que durant quelque cinq semaines de la baisse du prix de l'essence intervenue à fin janvier. Il doit, en effet, s'attendre, au cours de cette semaine, à payer le litre de «super» et le litre de «normale» 3 centimes plus cher.

Les firmes Texaco, Gulf, Avia, Total et BP ont annoncé qu'elles entendaient modifier leurs prix dans cette proportion à partir d'aujourd'hui. Shell et Migrol ne se sont pas encore prononcées, mais une décision devrait intervenir cette semaine encore. La société Esso-Suisse, pour sa part, a procédé, hier déjà, au relèvement des prix.

Ces mesures trouvent leur origine dans l'augmentation des prix, calculés en dollars, enregistrée sur les marchés de Rotterdam et de la zone méditerranéenne à la suite du raffermissement substantiel de la monnaie américaine. Ainsi, comme on peut le lire dans un communiqué publié par Esso, le prix «CIF» (prix comprenant les frais d'embarquement, d'assurance et de transport jusqu'à la frontière suisse) du supercarburant est supérieur de plus de 4 centimes par litre à celui en vigueur depuis fin janvier. Esso souligne que cette augmentation des prix de livraison ne couvre pas totalement la hausse des prix du marché «CIF». Un porte-parole de la firme Avia a déclaré que d'autres adaptations n'étaient pas exclues dans un proche avenir, si d'aventure le dollar s'affermirait encore. (ats)

## Cinq cents exposants horlogers en avril à Bâle

Ce sont 501 exposants, contre 525 en 1979, qui prendront part dans le secteur «Horlogerie» à la 8e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie qui se tiendra à Bâle du 19 au 28 avril. Cette diminution de 24 participants ne s'est toutefois traduite par aucun gain de place tant il est vrai qu'elle est due à des regroupements, lit-on dans le dernier bulletin de la Fédération horlogère. Plusieurs marques, qui exposaient individuellement, se présentent, en effet, sous un même toit. Parmi ces 501 exposants,

301 seront d'origine suisse, 115 d'origine allemande, 48 d'origine française.

Au secteur «Horlogerie» s'ajouteront les secteurs «Bijouterie» (716 exposants et «Branches annexes» (234 exposants), ce qui représente au total 1451 exposants, soit 21 de plus qu'un an auparavant.

Sur le plan global également, notre pays sera le pays le mieux représenté avec 495 exposants. Il sera notamment suivi par l'Allemagne (444 exposants), la France (152 exposants) et l'Italie (134 exposants). (ats)

## Dans le Simmental

## Attachés militaires mués en esquimaux

Invités par le Département militaire fédéral (DMF), section du protocole militaire, 22 attachés militaires accrédités ont observé lundi et hier des exercices de la troupe dans la région de l'alpage de Scheitweg, au-dessus de Boltigen (BE). Ils y ont surtout suivi les évolutions de la cp jus mont 1136, qui accomplit actuellement un cours de répétition dans le Simmental. Les attachés ont ainsi pu observer un exercice d'avalanche et deux exercices de combat, agrémentés par un engagement de l'aviation. Ces exercices ont suscité un vif intérêt chez les attachés militaires venant de divers pays.

L'observation de l'engagement de la troupe en terrain montagneux n'a pourtant constitué qu'une part des «réjouissances»: les attachés militaires ont en effet eu leur propre «exercice» en l'occurrence une nuit sous igloo, par une température proche de zéro degré.

Ils avaient déjà été mis en condition lors de la marche d'approche, puisqu'ils l'avaient effectuée avec les skis et peaux mis à leur disposition par leurs hôtes. Les attachés étaient ainsi parfaitement dans l'ambiance pour observer l'exercice de combat avec tirs de nuit et l'exercice de défense et de contre-attaque.

Ils ont également pu se rendre compte des méthodes de sauvetage en montagne. Deux volontaires se sont laissés ensevelir sous une avalanche déclenchée artificiellement par un hélicoptère. Rapidement retrouvés par les chiens amenés sur place, ils ont été «sauvés» et menés en lieu sûr dans un temps record.

Finalement, à la fois clou du spectacle et surprise, les attachés militaires ont encore pu admirer une attaque de «Mirages» venus appuyer l'infanterie qui progressait dans la neige. Tous se sont déclarés impressionnés par les différents exercices, auxquels leur propre engagement n'a donné que plus de relief. (ats)

diffusés en faveur de boissons distillées ne doivent contenir que des indications ou représentations ayant directement trait au produit et à ses propriétés.

Cette formulation, à laquelle ont souscrit les porte-parole de la commission ainsi que le Conseil fédéral par la voix de M. Willi Ritschard, est sensiblement plus restrictive que le texte du Conseil des Etats, qui n'interdit que les indications fausses ou trompeuses.

M. Pierre de Chastonay (pdc., VS) a proposé de s'en tenir à cette version, mais il a été battu par 91 voix contre 43. La majorité des députés a en effet estimé qu'il convenait de faire obstacle à la publicité excessive ou suggestive, en particulier à celle qui confère, par diverses associations d'idées, un prestige factice à l'alcool. Là aussi, une minorité opposée à toute limitation de la publicité dans ce domaine particulier a été largement battue.

**PAS DE VENTE A PERTE**

La seconde divergence importante avec le Conseil des Etats porte sur l'interdiction de vendre des alcools à des prix ne couvrant pas les frais. Alors que la Chambre des cantons avait décidé de justesse de biffer cette disposition, aucun des conseillers nationaux ne s'y est opposé: la discussion a plutôt tourné autour d'une question technique, les députés indépendants préférant - sans succès - la notion de «prix de revient». La Chambre du peuple n'a ainsi pas fait d'objection à ce que soit empêchée la vente à perte destinée uniquement à «appâter» les consommateurs.

**«CLAUSE DU BESOIN» RÉTABLIE**

Troisième divergence de taille entre les deux Chambres: le Conseil national a rétabli la «clause du besoin» qu'avait supprimée le Conseil des Etats. Il s'agissait de s'autoriser l'ouverture de points de vente que si la preuve est faite qu'ils répondent à une nécessité, compte tenu de la limitation imposée par le bien-être général. Bien que combattue par M. Gilbert Coutau (lib., GE), selon qui les cantons sont les mieux armés pour surveiller l'octroi des patentes, cette disposition a été acceptée par 76 voix contre 39. Suivant le conseiller fédéral Ritschard, les députés ont voulu donner à la Confédération la possibilité de coordonner les efforts des cantons dans ce domaine.

Finalement, la loi modifiée a été acceptée dans son ensemble par 109 voix contre 2. La procédure d'élimination des divergences qui va maintenant s'ouvrir pourrait être ardue.

**UN OFFICE DE L'ORGANISATION POUR L'ADMINISTRATION**

Le Conseil national a adopté hier un projet de loi qui permet à l'administration fédérale de se doter d'un «Office de l'organisation». Tâches principales de cet office: analyser l'organisation des services fédéraux, édicter des prescriptions techniques visant à améliorer et assister le Parlement dans sa haute surveillance qu'il exerce sur l'administration de la Confédération. Le projet n'a pas soulevé l'enthousiasme - les libéraux y étaient même franchement opposés, craignant notamment que le Parlement ne se mêle de trop près aux tâches exécutives. Au vote final, le projet cependant a passé le cap par 97 voix contre 9. Il appartient maintenant au Conseil des Etats de se prononcer. (ats)

## Economies d'énergie Les Eglises suisses favorables

Les Eglises s'occupent des problèmes de la vie de l'homme sous toutes ses formes, raison pour laquelle elles se sont penchées sur la question de l'énergie. Des représentants de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) et de la Conférence des évêques suisses ont ainsi présenté hier à Berne la réponse des deux grandes Eglises suisses à la procédure de consultation sur la conception globale de l'énergie (CGE). Au centre de leur réflexion, les Eglises ont placé la notion de «bien-être». Elles se déclarent en particulier favorables à des mesures d'économie d'énergie, (ats)

Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance

Les divers salons de février annoncent des succès sans précédent

De bon augure pour la prochaine Foire de Bâle !

Tout ceci devrait faire bien augurer de la prochaine Foire de Bâle ! L'une des meilleures foires depuis 25 ans ! Nombre d'acheteurs record. Chiffres d'affaires réalisés nettement au-dessus de ceux de l'an dernier, malgré une augmentation des prix variant entre 5 et 15 pour cent: voilà l'essentiel du rapport final de la 31e Foire du jouet de Nuremberg qui a récemment fermé ses portes.

La tendance à produire des articles de haute qualité s'est clairement affirmée.

Entre autres satisfecit délivrés après divers salons et expositions, foires et congrès où partout le niveau qualitatif est souligné, il y a Munich: le 7e Salon international de la Bijouterie, de l'orfèvrerie et des pierres précieuses - avec équipement de fabrication et technique des magasins - annonce qu'après une manifestation d'une durée de quatre jours seulement l'Inhorgenta (c'est son nom), a connu un succès sans précédent...

Rubrique économique Roland CARRERA

L'OR, L'ARGENT, LES PIERRES: TOUT BON !

La 7e INHORGENTA qui, comme de coutume, présentait à part les bijoux et pierres précieuses, les équipements de fabrication et la technique des magasins s'y rapportant, a donc été une nouvelle fois à la hauteur de sa réputation et a confirmé son rang de premier Salon spécialisé international de la branche en République fédérale. La conception du Salon a été à nouveau très appréciée.

Une enquête effectuée par un institut de sondages neutre révèle que 88 % des exposants jugent dans l'ensemble leur participation satisfaisante. Les professionnels des pierres précieuses et des bijoux or et argent se sont estimés particulièrement satisfaits et ont enregistré des meilleurs résultats que l'année précédente.

L'INHORGENTA 80, s'est caractérisée par une qualité exceptionnelle; elle a pris une place de tête parmi les Salons internationaux de l'horlogerie et de la bijouterie.

Exposants et visiteurs ont particulièrement souligné ce haut niveau de qualification, ainsi que la conception du Salon, parfaitement adaptée aux besoins de la branche; ils ont également vanté le caractère de plus international de l'INHORGENTA, dont les dates ont, de l'avis général, une fonction pilote dans le domaine des prix et de l'élaboration des collections. Les 753 exposants venus de 23 pays ont présenté sur une surface de 31.000 m2 une offre concentrée. Près de 20 % des visiteurs étaient des professionnels étrangers. Les pays les plus fortement représentés furent l'Autriche, la Suisse, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Danemark, Israël, la Finlande, la Norvège, la France, la Belgique et les USA - On a également enregistré des visiteurs originaires d'Australie, des Indes, du Japon, du Liban, de la Malaisie, de Malte et de Thaïlande.

Environ 59 % des visiteurs appartenaient au commerce de détail, et 16 % au commerce de gros et au commerce extérieur, environ 13 % à l'industrie et environ 10 % à l'orfèvrerie.

La vogue des pendentifs !

Puisque nous sommes dans la bijouterie, restons-y avec une première information sur les tendances de la mode relevées cette année par le Centre d'information du bijou or, qui se pose la question de savoir si la bijouterie suisse va, en 1980, manquer quelque peu de «charms» ?

Ce terme d'origine anglosaxonne évoque assez bien, même en français, le style de ces petites breloques en or qu'il fut très à la mode, il y a quelques années, de faire cliqueter, accrochées à un bracelet ou à un tour de cou. Les «charms», c'était aussi bien les petites lames de rasoir, les chalets miniatures et les dés à jouer que les écussons ou les coquillages.

Quelques classiques ont survécu: les oiseaux, les petits animaux, les signes du zodiac, les polichinelles. Mais emportés par le reflux de ces grands amateurs de «charms» qu'étaient les touristes anglo-saxons et japonais, la plupart d'entre eux ont fait place nette, dans les vitrines, aux pendentifs de fantaisie où abonde le métal jaune et dont la vogue, elle, ne se dément pas.

Le monde des pendentifs, dont les racines remontent à la plus haute antiquité, est l'un des plus riches et des plus attachants de la bijouterie. Il va des pièces d'orfèvrerie les plus somptueuses aux motifs classiques en or, parmi lesquels les médailles stylisées, les coeurs, les cornes d'abondance, les feuilles, etc. vont continuer, cette saison, d'orner chaînettes, sautoirs et tours de cou.

Les petits noeuds, les motifs plus géométriques que par le passé, seront à la mode; les pierres de couleur avec monture en or jaune seront fréquemment utilisées, mais il n'y a pas de bouleversement fondamental à attendre dans le style de ces petits bijoux traditionnels dont le rapport qualité-prix fait l'objet, de la part des créateurs, d'une attention toute particulière.

ON SE LES OFFRE VOLONTIERS A SOI-MÊME !

Contrairement à d'autres bijoux qui marquent des étapes importantes de la vie ou des relations humaines, les pendentifs ne sont-ils pas mêlés à la

trame même de nos jours ? Ce ne sont pas forcément des bijoux qu'on reçoit, mais qu'on peut aussi s'offrir, sur une impulsion, parce qu'on est gai ou parce qu'on est triste, petits plaisirs de l'existence que de mesquines considérations financières ne doivent évidemment pas trop contrarier !

Le bijou en or: investissement ou plaisir ?

La fièvre de l'or, qui a récemment fait monter en flèche le prix du métal précieux, engendre un intérêt croissant et d'une nature nouvelle pour le bijou en or.

Depuis toujours témoignage d'amour et d'amitié, support du souvenir ou tout simplement source de joie et d'émotion esthétique, le bijou en or est-il en passe de devenir, en outre, l'une des formes d'investissement les plus accessibles au grand nombre, puisqu'il suffit de quelques centaines de francs pour acquérir, déjà, un bijou de qualité ?

La réponse appelle quelques nuances, mais elle est sans aucun doute affirmative. Encore faut-il savoir de quel type de bijou on parle et quel rapport est attendu de lui.

Un bijou - M. de La Palice ne nous contredira pas - c'est l'or dont il est constitué plus le travail, la «façon», comme disent les bijoutiers, dont il résulte. Sur ces deux plans, l'acheteur joue gagnant... à long terme.

Métal précieux dont l'extraction reste limitée, l'or a toujours vu sa valeur suivre une courbe ascendante, même si elle s'effectue en dents de scie suivant les effets momentanés de l'offre et de la demande. Quant au travail spécialisé du bijoutier-orfèvre, il ne peut, lui aussi, en raison du nombre restreint des créateurs, que se trouver valorisé avec les années.

Le public attiré par l'achat d'un bijou en or ne doit pas être surpris par les écarts importants enregistrés actuellement par le prix de certaines pièces. Il s'agit le plus souvent de bijoux peu travaillés dont la valeur, essentiellement fonction des cours du métal jaune, connaît ainsi des rebondissements spectaculaires.

Il faut toutefois considérer qu'un bijou en or est avant tout un objet destiné à procurer un plaisir immédiat, permanent et surtout durable, quel que soit son style. Sa qualité de valeur-refuge est aujourd'hui un atout supplémentaire offert aux acheteurs.

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

Les bourses suisses en février 1980

Obligations

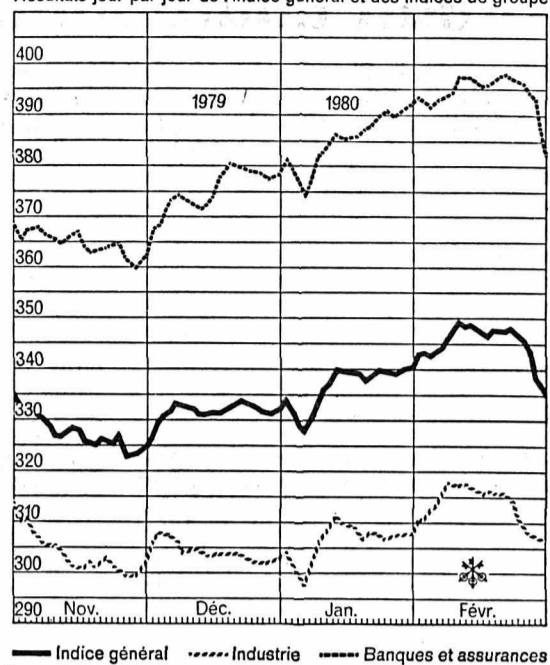
SBS. - Le marché des obligations a connu un développement mouvementé en février. Tout d'abord, une légère détente s'est manifestée à la suite d'une politique un peu plus libérale en matière de crédit de la BNS. Elle s'est concrétisée par deux baisses consécutives des dépôts à terme fixe des trois grandes banques et par le succès des émissions dont le taux d'intérêt était supérieur à 5 %. Ensuite, la brusque décision de relever de 12 à 13 % le taux d'escompte officiel prise le 15 février par les autorités monétaires américaines est venue réveiller les tensions. La réaction du marché suisse des capitaux a été cependant empreinte d'une certaine sérénité. En effet, quelques retouches mineures relatives au prix d'émission et à la durée des emprunts ont suffi à calmer les investisseurs. Actuellement toutefois, les craintes d'une reprise de l'inflation et l'écart des rendements sur le plan international parlent à court terme en faveur d'une légère hausse des taux d'intérêt en Suisse.

Par ailleurs, le comportement des obligations étrangères émises en Suisse a été fortement influencé par la hausse des taux sur le plan international, particulièrement aux Etats-Unis et en Allemagne. En l'espace de huit jours (22. - 29.2.), selon les indices de la Société de Banque Suisse, le rendement net des obligations est passé de 6,11 % à 6,58 %. Pour la première fois, la hausse des taux à long terme a précédé celle des taux à court terme. En conséquence, les conditions des nouvelles émissions ont été augmentées de 1/2 à 3/4 % suivant la qualité des débiteurs.

Actions

SBS. - En février, les bourses suisses ont suivi l'influence de l'évolution des taux d'intérêt. En raison de la légère baisse des taux des dépôts à terme et des nouvelles économiques bonnes dans l'ensemble (notamment l'augmentation des entrées de commandes dans l'industrie des machines), les cours ont pu demeurer stables jusque pendant la seconde moitié de février. La poursuite de la hausse des taux d'intérêt sur le plan international a toutefois accru l'attrait des placements à l'étranger. La faiblesse consécutive du franc, par son effet inflationniste, a engagé la Banque Nationale à alléger les mesures interdisant de rémunérer les fonds étrangers et à relever les taux de l'escompte et du crédit lombard. Par la suite, les taux des dépôts à terme ont eux aussi été augmentés. Dans ces circonstances, les cours des actions ont reculé sur une large échelle. Fin février, l'indice boursier calculé par la SBS était inférieur de 2,4 % à son niveau de fin jan-

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958=100



Résultats jour par jour de l'indice général et des indices de groupe

vier. Alors que les valeurs du secteur de l'électricité (+6,4 %) étaient les seules à faire preuve de fermeté en comparaison mensuelle, les chimiques perdaient le plus de terrain (-4,7 %).

Revirement de la tendance dans les exportations de machines textiles

La tendance à la baisse qui caractérisait les exportations de machines textiles depuis 1975 semble avoir touché son plancher en 1978. Les exportations de machines textiles, au sens strict du terme (sans les machines à coudre), ont augmenté d'environ 30 millions de francs en 1979. C'est ce qu'indique la «Textil-Revue» dans son dernier numéro. L'ensemble des exportations de machines textiles a atteint en 1979 le montant de 1,857 milliards de francs, contre 1,855 milliards en 1978 et 2,275 milliards en 1975. Ce résultat répond aux prévisions. Pour l'an prochain on s'attend également à de bons résultats.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Category (Confédération, Cantons, etc.), and 3 columns of interest rates for dates 22.2, 29.2, and 7.3.

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various stocks and their prices.

Table of exchange rates for Bâle and Zurich, listing currencies like Dollars USA, Livres sterling, etc.

Table of exchange rates for various banks and currencies, including Billets de banque étrangers and Cours indicatifs.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS) and other financial products like CS FDS BONDS and Credit Suisse.



# Pour tirer le meilleur profit de votre argent, il n'existe qu'un seul compte:

Seul le compte en banque vous rapporte des intérêts. Et cet avantage s'accompagne de nombreux autres:

**Une plus grande indépendance à l'égard de l'argent liquide.**

Un compte vous permet

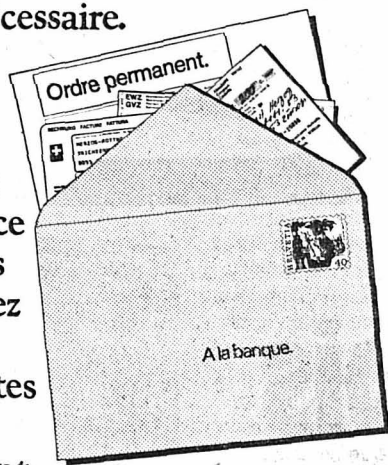


d'obtenir de votre banque des eurocheques, avec lesquels vous pouvez prélever de l'argent auprès de quelque 170 000 banques dans toute l'Europe et dans les autres pays du bassin méditerranéen. De plus, les eurocheques sont devenus un moyen de paiement courant dans les hôtels et les magasins, en Suisse comme dans beaucoup d'autres pays. Si vous êtes titulaire d'un compte, vous pouvez aussi demander une carte Eurocard qui vous donnera la possibilité de payer dans le monde entier par votre seule signature.

**Un formule pratique pour effectuer vos paiements.**

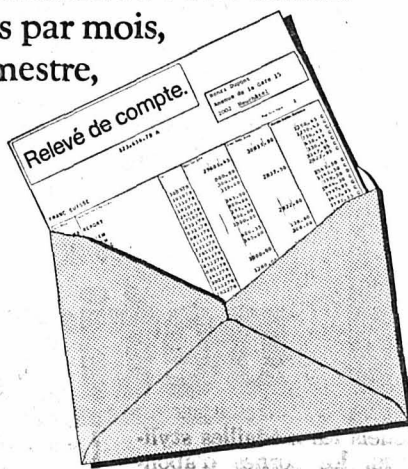
Un compte en banque vous décharge de vos paiements. Il suffit de rédiger votre ordre, de le glisser dans une enveloppe et de l'envoyer à votre banque qui fera le nécessaire.

Pour les paiements revenant à échéance fixe, vous lui donnez une fois pour toutes un ordre permanent.



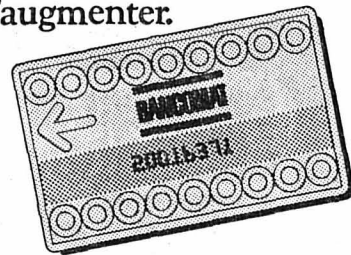
**Un contrôle exact de vos finances.**

Un compte en banque vous tient lieu de comptabilité. Il enregistre avec régularité et précision toutes vos opérations et la banque vous en adresse un relevé détaillé. A votre choix: une fois par mois, par trimestre, par semestre ou par année.



**Davantage de possibilités pour vos retraits d'argent.**

Un compte en banque vous permet d'obtenir une carte Bancomat, au moyen de laquelle vous pouvez retirer de l'argent n'importe quand, tous les jours de l'année et 24 heures sur 24. Il y a déjà plus de 160 distributeurs en Suisse. Et leur nombre ne cesse d'augmenter.



**Des facilités pour obtenir un crédit.**

Votre banque examinera vos projets et vos besoins de crédit avec beaucoup d'attention si vous êtes déjà client. Il est naturel en effet qu'elle réserve ses meilleurs services aux personnes qu'elle connaît.



Un tel éventail de prestations, sans cesse étendu, est vraiment intéressant.

Aussi un compte en banque est-il indispensable. Et, en plus, il rapporte des intérêts.

## Le compte en banque.

Un compte en banque sert bien qui s'en sert.

Petite entreprise cherche  
**employé (e) de commerce polyvalent (e)**  
 stable qui s'occuperait de tous les travaux de bureau suivants:  
 - contacts téléphone et au guichet avec la clientèle  
 - facturation, commandes  
 - suivre la fabrication  
 - correspondance  
 - salaires, etc.  
 Engagement tout de suite ou à convenir  
 Prière de se présenter sur rendez-vous à Vve R. Bourquin & Fils, Musées 8, en ville, tél. (039) 22 44 48.

**UNIGROS S.A.**  
 denrées alimentaires et vins en gros  
 Parc 141  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 engage  
**magasinier**  
 sérieux, précis et dynamique pour la mise en place des marchandises et la préparation des commandes.  
 Place stable.  
 Entrée tout de suite ou à convenir.  
 Tél. (039) 22 23 03.

**HENRI BEUCHAT**  
 fabrique de boîtes de montres  
 Glovelier  
 tél. (066) 56 75 16  
 engage tout de suite ou à convenir  
**mécanicien**  
 pour travaux variés d'entretien, réparations, réglage et fabrication d'outillages.  
 Salaire élevé pour candidat compétent. Discrétion assurée.

**A VENDRE**  
**VW 1600 BREAK**  
 87.000 km. Mécanique en ordre. Modèle 1970. Carrosserie usée. Prix intéressant.  
 Tél. (039) 22 32 59 heures des repas.

**LA PAIX DU SOIR**  
 Home médicalisé  
 cherche pour tout suite  
**GARAGE**  
 quartier de l'Ouest.  
 Tél. (039) 22 27 77

**Terrain**  
 à vendre, 1200 m<sup>2</sup>, pour villa familiale.  
 Tél. bureau (039) 22 28 22, privé (039) 26 74 87.

**Appartement**  
 demandé, pour tout de suite ou à convenir, 4-5 pièces, tout confort, à La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 23 81.

**NOUVEAU**  
 ● **Crédit personnel pour achat de meubles**  
 ● **Tarifs préférentiels**  
 ● **Frais à notre charge**  
 Renseignements gratuits sans engagement.  
 A découper et adresser:

----- ✂ -----  
 ORNOC - Organisation  
 Nouvelle de crédit, Case postale  
 55, 2301 La Chaux-de-Fonds  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 Localité: \_\_\_\_\_  
 Montant désiré: \_\_\_\_\_

**Isolation de bâtiments existants et anciens**  
 Si votre maison  
 - n'a jamais été isolée  
 - a été isolée insuffisamment (on admet aujourd'hui 8-10 cm. en façades et 12-15 cm. sous les toitures)  
 - a été isolée avec des matériaux qui ont pu se désagréger entre-temps  
 - continue à laisser passer les courants d'air (encadrements de portes et fenêtres, caissons de stores, boiseries, sous-pentes)  
 il existe un seul procédé moderne, efficace et peu onéreux pour mettre un terme à tous ces inconvénients;  
**L'INJECTION DE LA MOUSSE ISOLANTE STARTEX**  
 dans les nombreux vides d'air qui sont inaccessibles, mais qui communiquent très souvent entre eux. Les déperditions de chaleur sont généralement plus importantes à travers cette aération indésirable qu'en raison d'une isolation trop faible.  
 Cette mousse légère (10-12 kg m<sup>3</sup>) n'étouffe pas le bois, n'est pas expansive, ne brûle pas et ne perd pratiquement pas de volume.  
 Représentation générale pour la Suisse romande:  
**ROBERT SCHELLER SA**  
 1005 LAUSANNE  
 Passage Perdonnet 1,  
 tél. (021) 22 04 33  
 Notre concessionnaire pour le canton de Neuchâtel: P. Henchoz, ch. Notre-Dame 16, 2013 Colombier, tél. (038) 41 27 28.

**Beurre à la crème fraîche «Valflora»**  
 Offre spéciale jusqu'au 18.3. en exclusivité à votre Migros  
  
**MIGROS data**  
 100 g **1.15** au lieu de 1.40  
 200 g **2.30** (100 g = 1.15) au lieu de 2.80  
 et tous les autres beurres de choix en plaque de 100 g et de 200 g par exemple:  
**Beurre M-Floralp** 100 g -.25 de réduction  
**Beurre de crème douce Rosalp** 200 g -.50 de réduction

**Poulets de qualité**  
 du pays en provenance d'un élevage au sol  
  
 Offre spéciale 12.3.-22.3.  
**4.80** frais le kg au lieu de 5.70  


**Condiment en poudre «Mirador»** relève le goût de tous les mets.  
 Offre spéciale 12.3.-18.3.  
 3 sachets de 90 g (270 g) **1.50** au lieu de 1.80  
  
 Sachets de recharge

Sur toutes les grandes boîtes de  
**petits pois**  
 par exemple:  
 petits pois extra-fins, petits pois fins, etc.  
**Multipack 12.3.-25.3.**  
**-40** de réduction  
 sur chaque boîte dès l'achat de deux boîtes au choix.  
  
**MIGROS PRODUCTION** Pour les conserves Bischofszell, nous ne prenons que des légumes frais de première qualité et constamment contrôlés.

Au goût de chacun, pour toute la famille:  
**Boissons de table «Aproz»**  
 Multipack jusqu'au 18.3.  
 Grapefruit, Grapefruit minical, Orange douce et Orange minical.  
 bouteille de 1 litre, -.80  
**2 bouteilles au choix**  
**1.20** (+ dépôt) au lieu de 1.60  
 minical = pauvre en calories, édulcoré artificiellement.  


**Du congélateur au four: délicieux!**  
**Ramequins surgelés**  
 MIGROS data  
 Offre spéciale 12.3.-18.3.  
 emballage de 4 ramequins, 280 g  
**1.90** (100 g = -.67,9) au lieu de 2.40  
  
 la boulangerie Migros

**NOUVEAU LA**  
**MIGROS**  
**Pain romain**  
 pain de 320 g **1.20** (100 g = -.37,5)  
 Pour obtenir la farine dont est faite ce pain, le blé a été broyé entre les meules d'après une méthode ancestrale.  
  
 C'est frais, c'est bon, c'est beau.  
 C'est du maître boulanger Migros.

**Baisse de prix sur les saucisses**  
 MIGROS data  
 Saucisses de porc à rôtir 1 paire 200 g, VAC **2.40** ancien prix: **2.20** (100 g = 1.10)  
 Petites saucisses de porc 2 paires 200 g, VAC **2.50** (100 g = 1.15) **2.30**

**MIGROS**

**GECO GECO**  
**A LOUER** tout de suite ou à convenir  
**APPARTEMENT**  
 de 3 1/2 pièces, rue du Locle  
 Tout confort  
 Loyer: Fr. 520.- charges comprises  
**APPARTEMENT**  
 de 3 pièces, rue Chapeau-Rablié  
 Tout confort  
 Loyer: Fr. 473.- charges comprises  
**APPARTEMENT**  
 de 1 1/2 pièce, rue des Crêtets  
 Tout confort  
 Loyer: Fr. 325.- charges comprises  
**APPARTEMENT**  
 de 3 1/2 pièces, rue des Crêtets  
 Tout confort  
 Loyer: Fr. 557.- charges comprises  
**APPARTEMENT**  
 de 4 pièces, rue Jaquet-Droz  
 Tout confort  
 Loyer: Fr. 628.- charges comprises  
 Libre dès le 1er juillet 1980  
**Pour traiter:**  
 Gérance GECO  
 Jaquet-Droz 58  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 22 11 14-15

Championnats jurassiens OJ alpins de slalom géant, à Chasseral

## Catherine Vernez et Guido Glanzmann, médaillés d'or

Renvoyés le 3 février dernier, ces championnats fort bien organisés par les Ski-Clubs de Marin et de Nods-Chasseral, se disputèrent samedi sur les pentes sud de Chasseral. Une nouvelle fois les organisateurs n'eurent pas de chance, car c'est dans le brouillard — avec une piste réduite — et sous de légères chutes de neige que ces skieurs de moins de 15 ans s'élançèrent pour maîtriser la pente et les 35 portes de parcours. Près de 100 concurrents au départ, mais pour ce championnat jurassien, seules trois médailles sont convoitées.

## CHEZ LES FILLES

La Locloise Sandrine Pittet fut la plus rapide, et en prenant plus d'une seconde d'avance sur sa dauphine, Carine Schild (Tête-de-Ran), elle prouve que son talent devra être confirmé, elle en a les moyens. Chez les grandes (filles II), Catherine Vernez (Malleray) fut la meilleure, confirmant son excellente fin de saison. Cette consécration est méritée et précieuse pour la poursuite d'une carrière prometteuse. Il y avait des favorites: Karine Aeby, mais la skieuse de Marin, fiévreuse, ne put donner toute la mesure de ses talents et ne termina qu'au cinquième rang, devant une autre favorite, Anne-Catherine Aebi (Dombresson). Les deux autres médailles ont été remises pour l'argent à Anne Marchand (Villeret), excellente en slalom géant et qui pour un centième de seconde relègue Anne Voumard (Bienne-Romand) à la troisième place. Deux excellents résultats pour des skieuses qui ne demandent qu'à progresser.

## CHEZ LES GARÇONS

La lutte fut tout aussi vive en catégorie I avec une victoire locloise par Thierry Barbezat au talent prometteur et qui confirme ses excellents résultats de cette saison. La deuxième place va à Laurent Marchand (Villeret), en net progrès cet hiver, tandis que Pierre Voumard (Bienne-Romand) termine au troisième rang, mais avec un retard important. La domination de Guido Glanzmann (Bienne) en catégorie II fut très nette; depuis des mois, ce jeune et sympathique skieur prouve qu'il est actuellement le véritable espoir du Giron jurassien, et il distance de près de 3 secondes Steves Filippi (Couvvet). Ce dernier qui s'est révélé à la Coupe Perrier de cette année possède des res-

sources encore inconnues. Quant à la médaille de bronze, elle est allée à Pascal Gaschen (Nods-Chasseral) en grands progrès cet hiver, qui devança de 13 centièmes Alexandre Cuhe (Dombresson).

## KARINE AEBY ET GUIDO GLANZMANN, CHAMPIONS DU COMBINÉ

Lors de la cérémonie qui se déroula à l'issue de cette journée de mars, les résultats du combiné furent donnés et ils consacèrent les meilleurs alpins OJ, soit: Karine Aeby (Marin) chez les filles et Guido Glanzmann (Bienne) chez les garçons. Avec la médaille d'argent sont récompensés Catherine Vernez (Malleray) et Alexandre Cuhe (Dombresson), tandis que celle de bronze fut décernée à Anne Marchand (Villeret) et à Laurent Béguelin (Courtelary). Voici donc la saison qui touche à sa fin pour les OJ qui prouvent sur les pentes de Chasseral qu'il y a de la graine de champion qui n'attend qu'à mûrir. Souhaitons que ces jeunes continuent longtemps leur carrière de compétiteur qui n'en est encore, malgré les médailles déjà reçues et méritées, qu'à ses débuts.

(F. B.)

## RÉSULTATS

**OJ I filles:** 1. Sandrine Pittet, Le Locle 51"57; 2. Carine Schild, Tête-de-Ran 52"69; 3. Sandy Gauchet, Nods-Chasseral 54"89;  
**OJ II filles:** 1. Catherine Vernez, Malleray-Bévilard 46"72; 2. Anne Marchand, Malleray 47"20; 3. Anne Voumard, Bienne-Romand 47"21.  
**OJ I garçons:** 1. Thierry Barbezat, Le Locle 47"95; 2. Laurent Marchand, Villeret 48"68; 3. Pierre Voumard, Bienne-Romand 50"34.  
**OJ II garçons:** 1. Guido Glanzmann, Bienne 43"98; 2. Steves Filippi,

Couvvet 46"54; 3. Pascal Gaschen, Nods-Chasseral 47"35.

**Gagnantes des médailles:** 1. Catherine Vernez (Malleray-Bévilard) championne jurassienne, médaille or 46"72; 2. Anne Marchand (Villeret) médaille argent 47"20; 3. Anne Voumard (Bienne-Romand) médaille bronze 47"21.

**Gagnants des médailles:** 1. Guido Glanzmann (Bienne) champion jurassien, médaille or 43"98; 2. Steves Filippi (Couvvet) médaille argent 46"54; 3. Pascal Gaschen (Nods-Chasseral) médaille bronze 47"35.

## CLASSEMENT DU COMBINÉ

**Filles:** 1. Karine Aeby (Marin) médaille or 1219,38; 2. Catherine Vernez (Malleray-Bévilard) médaille argent 1221,69; 3. Anne Marchand (Villeret) médaille bronze 1222,53.

**Garçons:** 1. Guido Glanzmann (Bienne) médaille or 1135,20; 2. Alexandre Cuhe (Dombresson-Chasseral) médaille argent 1208,08; 3. Laurent Béguelin (Courtelary) médaille bronze 1233,22.

## Mars... la planète des succès suisses en triathlon

En règle générale, le retour des journées de l'avant-printemps coïncide à merveille avec la mise sur orbite de nos triathlètes helvétiques. Citons, pour mémoire, les grands moments de mars 1977 lorsqu'au pied de l'impressionnante paroi des Drus, Arnold Naepflin, Gaudenz Ambühl et Konrad Gabriel accomplirent une véritable razzia sur les places d'honneur des championnats mondiaux de Chamonix.

## RENDEZ-VOUS EN 1981

Mars 1979 souriait à nouveau au triathlon suisse qui trouvait un ambassadeur de charme en la personne du fin et racé Georges Z'raggen. Sa couronne de numéro 1 mondial ne constitua heureusement pas une fin, mais bien une étape qui fournit une nouvelle fois des motivations pour d'autres adeptes de cette discipline hivernale. La prochaine course aux médailles et aux titres de gloire se profile à l'horizon de nos champions, puisqu'elle est prévue en février 1981 à Sankt-Johann (Autriche), où auront lieu les championnats du monde. Il restait donc aux responsables du

quatre hommes dans les cinq premières places du classement final.

Depuis lors, les rêves de revanche hantent les nuits des triathlètes helvétiques. Dans quelques jours, les spécialistes effectueront le traditionnel



Arnold Naepflin (numéro 64) et Konrad Gabriel, des valeurs sûres. (photo Duperrax)

triathlon helvétique à trouver quelques «têtes d'affiche» internationales pour la saison 1979-1980. C'est chose faite et même bien faite!

En janvier, sur les pistes d'Evolène, Arnold Naepflin remporta la première place du match Suisse - France. Mais sa performance ne constitua qu'une maigre consolation pour ses entraîneurs, en regard de la merveilleuse victoire de l'équipe que s'adjugea la formation française qui plaça

déplacement de Grindelwald (championnats suisses), avec le secret espoir qu'ils pourront retrouver le chemin du succès. Le dieu Mars et son signe indien devraient favoriser ce redressement collectif lors des rencontres internationales (14 au 16 mars) qui se disputeront dans la station bernoise.

Les Suisses affronteront leurs adversaires français, mais aussi des concurrents venus d'Allemagne, de Suède et très probablement de Norvège. Du 18 au 20 du même mois, les triathlètes helvétiques seront les hôtes de l'Ecole militaire de haute montagne de Chamonix où aura lieu le «triathlon international des Saisses», épreuve qui se déroulera dans la région de Mégève et au cours de laquelle les équipiers français ne feront certainement pas de cadeaux.

## FIN DE SAISON NORVÉGIENNE

Enfin, du 22 au 28 mars, une délégation de cinq triathlètes suisses aura le périlleux honneur de représenter notre pays en Norvège. Elle devrait alors saisir la chance qui lui est offerte de prouver que la médaille de bronze obtenue par équipe au dernier championnat du monde (Andermatt 1979) ne situait pas la vraie valeur de nos triathlètes. Mais défier les puissants et glorieux «Vikings» dans leur fief, alors qu'ils détiennent le titre mondial, ne sera pas une mince affaire!

Voir autres informations sportives en page 23

## Brillant début de saison des judokas chaux-de-fonniers Trente médailles lors des championnats cantonaux

Débutée il y a à peine plus d'un mois, la saison de judo bat déjà son plein, et les résultats du Judo-Club La Chaux-de-Fonds sont très encourageants. En championnat par équipe, tout d'abord, l'équipe fanion, au premier tour de deuxième ligue a battu Montreux par 8-2, et a dû se contenter d'un 5-5 face à Lausanne III. En quatrième ligue, La Chaux-de-Fonds II a vaincu Carouge par 6-4 et s'est incliné sur le même score face à Lausanne III.

En ligue neuchâteloise pour écoliers, les Chaux-de-Fonniers ont également connu victoire (12-4 face au Locle) et défaite (10-6 contre Saint-Imier). Sur le plan individuel, les juniors ont fait un magnifique résultat d'ensemble au Tournoi de l'Erguel. Sur 11 participants, sept ont obtenu une médaille (trois en or: M. Castagnetti, V. Guyot et C. Morf; deux d'argent: C. Brossard et L. Hug; deux de bronze: C. Aeschlimann et M. Pfister).

## CHAMPIONNATS CANTONAUX

Aux troisième championnats neuchâtelois individuels, qui se sont déroulés dimanche à Hauterive, les Montagnards ont à nouveau fait une moisson de médailles. Venant des 12 clubs de l'Association neuchâteloise de judo, les quelque 250 judokas inscrits (dont 49 Chaux-de-Fonniers), se sont affrontés sur trois tapis afin de s'attribuer l'un des 24 titres mis en jeu. Ce ne sont pas moins de 30 médailles qui récompensèrent le Judo-Club La Chaux-de-Fonds: huit en or (D. Stampbach, W. Ryser, F. Neuschwander, V. Guyot, M. Pfister, P.-Y. Droz, Claude-Chantal Blanc et Christiane Cucina); huit en argent (S. Brammeier, P. Oesch, P. Gervais, A. Luthi, C. Aeschlimann, J.-P. Marmet et P. Schafroth, deux fois); 14 de bronze (Y. Boillat, F. Zumbrennen, D. Humair, N. Pfister, J.-P. Mischler, L. Hug, M. Castagnetti, A. Benacloche, C. Morf deux fois, V. Manfredonia, D. Chételat deux fois et A. Carnabucci).

## RÉSULTATS

**Minimes:** -27 kg.: 1. P. Duc, Hauterive; -30 kg.: 1. P. Niklaus, Cortailod; -33 kg.: 1. D. Stampbach, La

Chaux-de-Fonds; -36 kg.: 1. W. Ryser, La Chaux-de-Fonds.

**Ecoliers:** 1. -35 kg.: 1. G. Bohren, Saint-Blaise; -40 kg.: 1. D. Cosandey, Saint-Imier; -45 kg.: 1. E. Belleri, Val-de-Travers; -50 kg.: 1. Ire A.-D. Barth, Peseux; +50 kg.: 1. F. Neuschwander, La Chaux-de-Fonds.

**Espoirs:** -46 kg.: 1. C. Jaret, Hauterive; 2. T. Muller, Le Locle; -55 kg.: 1. M. Picci, Cernier; 2. P. Gervais, La Chaux-de-Fonds; -65 kg.: 1. V. Guyot, La Chaux-de-Fonds; 2. J.-M. Hofer, Saint-Imier; +65 kg.: 1. J.-P. Trani, Hauterive; 2. J.-P. Gauch, Hauterive.

**Juniors:** -60 kg.: 1. T. Facchinetti, Neuchâtel; 2. A. Luthi, La Chaux-de-Fonds; -71 kg.: 1. B. Jamolly, Saint-Blaise; 2. M. Phillot, Hauterive; +71 kg.: 1. M. Pfister, La Chaux-de-Fonds; 2. C. Aeschlimann, La Chaux-de-Fonds.

**Dames:** -55 kg.: 1. C.-C. Blanc, La Chaux-de-Fonds; 2. M.-P. Chappuis,

Cernier; +55 kg.: 1. C. Cucina, La Chaux-de-Fonds; 2. B. Robert, Boudry.

**Elite:** -65 kg.: 1. P.-Y. Droz, La Chaux-de-Fonds; 2. J.-P. Marmet, La Chaux-de-Fonds; 3. J. Bellanca, Boudry, et V. Basilides, Cortailod; -71 kg.: 1. N. Salerno, Saint-Blaise; 2. T. Amstutz, Saint-Blaise; 3. D. Chételat, La Chaux-de-Fonds, et A. Carnabucci, La Chaux-de-Fonds; -78 kg.: 1. Y. Canonica, Saint-Blaise; 2. M. Furst, Saint-Blaise; 3. G. Weber, Peseux, et R. Troisi, Saint-Blaise; +78 kg.: 1. M. Ritzli, Cernier; 2. P. Schafroth, La Chaux-de-Fonds; 3. R. Canonica, Saint-Blaise, et J.-F. Perret, Saint-Blaise.

**Seniors:** 1. M. Demont, Cortailod; 2. P. Schafroth, La Chaux-de-Fonds; 3. V. Basilides, Cortailod, et D. Chételat, La Chaux-de-Fonds.

**Open:** 1. G. Jourdain, Fleurier; 2. M. Ritzli, Cernier; 3. M. Furst, Saint-Blaise, et C. Morf, La Chaux-de-Fonds.

## Nouvelles de la boxe à l'échelon mondial

## Park défendra son titre contre Morales

Le Sud-Coréen Chan Hee Park, champion du monde des poids mouche (version WBC) défendra son titre contre le Mexicain Alberto Morales le 13 avril à Cabo Corée du Sud, indiquent-on à Mexico.

Morales, ancien détenteur du titre national de la catégorie figure au 7e rang dans le dernier classement de la WBC.

Hee Park a conquis le titre mondial l'année passée aux dépens du Mexicain Miguel Canto.

## CARLOS ZARATE ARRÊTE

Le Mexicain Carlos Zarate, qui fut champion du monde des coqs, a annoncé qu'il arrêterait la boxe après une carrière riche de 47 combats dont 44 victoires par ko et une aux points.

Zarate qui aura 30 ans en mai pro-

chain s'était complètement désintéressé de la boxe à l'issue de sa défaite très discutée en juin dernier face à Lupe Pintor, titre mondial WBC en jeu.

## GOMEZ AFFRONTERA

## LE NIGÉRIEN NDUKWU

Le Porto-Ricain Wilfredo Gomez, ancien champion du monde des poids super-coq, affrontera le Nigérien Eddie Nkwu, en 12 reprises au mois d'avril, a annoncé à New York le promoteur du combat sans préciser la date exacte.

Le vainqueur de cette rencontre (considérée comme une demi-finale mondiale des poids plume) qui aura lieu à San Juan de Porto-Rico, gagnera le droit de disputer le titre mondial de la catégorie au nouveau tenant du titre, le Mexicain Salvador Sanchez.

## Olympisme

## Sélections américaines

Les épreuves de sélection américaines auront lieu, comme prévu du 21 au 29 juin à Eugen (Orégon), que les Etats-Unis participent ou non aux Jeux olympiques de Moscou, a déclaré à Indianapolis M. Jimmy Carnes, président du Congrès de l'athlétisme.

Les responsables de ce nouvel organisme dirigeant de l'athlétisme aux Etats-Unis (Jimmy Carnes est aussi l'entraîneur de l'équipe américaine olympique d'athlétisme) n'ont pas suivi ceux de l'Amateur Athletic Union (Confédération américaine des sports).

Ces derniers ont en effet envisagé, si les Etats-Unis ne sont pas représentés aux JO, d'annuler les épreuves de sélection de natation prévues en juin, à Austin (Texas), et d'avancer la date des championnats des Etats-Unis.

**On ouvre les yeux et le rêve devient réalité. En effet, à ce prix, les rêves sont autres que des songes: Fr. 198.-.**

**Typique l'offre TREND**



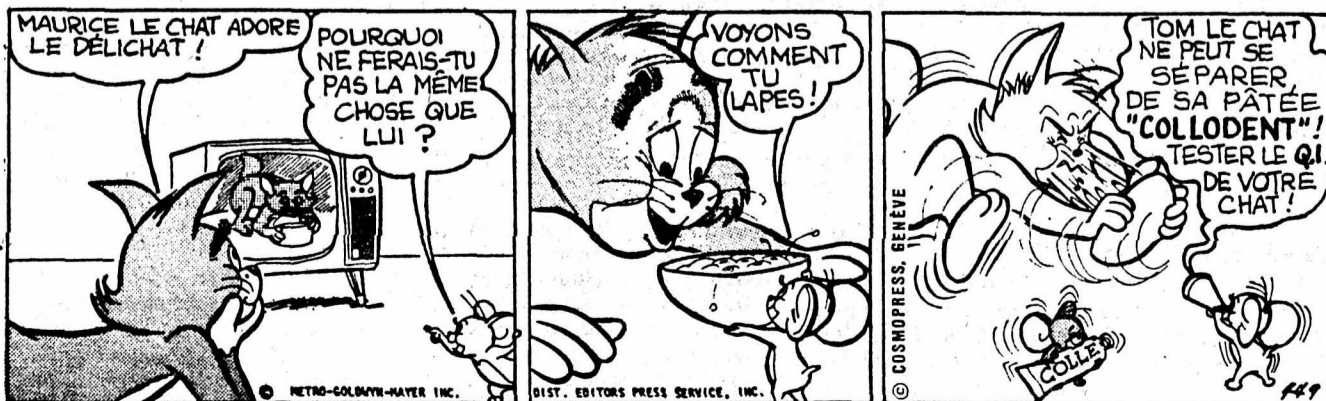
Ce ravissant trois-pièces est composé d'une veste bord-à-bord tricotée grandes mailles, d'un poloshirt tricolore manches 1/4 et d'une jupe coupée droite en laine frisée, légère comme un souffle d'été.

**Schild vous étonne toujours. Par la mode et par le prix.**

**SCHILD**

LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

**TOM and JERRY**



**Où donc le Lapin de Pâques a-t-il caché les casseroles SIGG?**



**SIGG**  
Concours de Pâques

Des bulletins de participation sont à votre disposition à notre rayon ménage

**coop city** Rue de la Serre La Chaux-de-Fonds



**IMMEUBLE**

situé à la rue de la Ronde, comprenant 3 appartements de 2 pièces, cuisine, hall et bain. Possibilité de créer un appartement en duplex. 1 studio. Garage.

Nécessaire pour traiter: 20.000 fr. Notice à disposition.

S'adresser à:

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**A louer à Saint-Imier, rue Baptiste-Savoie 11 chambre indépendante**  
Fr 65.-, libre tout de suite

**A louer à La Sagne, Gare 85 b chambres indépendantes**  
cuisinettes et part à la salle de bain  
Fr. 75.-, libres tout de suite.  
Charges comprises.



Renseignements et location: **FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI**  
Rue du Château 13,  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 25 25

A louer, quartier Charrière:

**bel appartement**

4 pièces + grand vestibule. Tout confort. 1er étage petite maison tranquille. Vue dégagée, dépendances, cour. Bus à proximité.

Tél. (039) 23 90 87 heures repas.

**ENTRESOLSA**  
**LE PAILLASON**

TAPIS - RIDEAUX - SOLS  
La Chaux-de-Fonds  
Passage du Centre 3  
Téléphone (039) 23 70 75  
POSE GRATUITE

**PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!**

## OFFRES D'EMPLOIS


**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances

AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons un

**collaborateur pour  
le service externe**

L'activité consiste à conclure de nouvelles affaires et à entretenir nos relations avec l'importante clientèle existante.

Nous offrons:

- Situation stable et bien rémunérée, possibilité d'avancement
- Prestations sociales modernes
- Appui permanent de l'Agence générale
- La formation complète à personne étrangère à la branche.

Nous demandons:

- Dynamisme, esprit d'entreprise, sens de l'organisation
- Bonne présentation
- Age idéal: 25 à 40 ans.

Si cette place vous intéresse, n'hésitez pas à écrire ou téléphoner à:

ANDRÉ BRITTSCHGI, AGENT GÉNÉRAL  
OU CH. HUGUENIN, FONDEUR DE POUVOIR  
Serre 65, tél. (039) 23 15 35, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Discrétion garantie.

**JEUNE HOMME  
JEUNE FILLE**

Si vous avez de l'intérêt pour tout ce qui concerne la photographie et le cinéma

**CETTE ANNONCE DOIT VOUS INTÉRESSER**

Nous cherchons pour la rentrée (sept 1980)

**UN (E) APPRENTI (E)  
VENDEUR (EUSE)**

Nous assurons 2 ans de formation complète.  
Ambiance de travail agréable au sein d'une jeune équipe.  
Nous demandons: Ecole secondaire et de l'intérêt pour  
la technique Photo-Ciné.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres écrites à  
UNIPHOT Photo Ciné NICOLET  
59 av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

**UNIPHOT SA****Action**
**baisse de prix sur  
le beurre  
de choix  
vous économisez**
**- .25 par 100g  
- .50 par 200g**
**Rien ne peut remplacer  
le beurre!**

\*\*\*

*Le beurre de choix (beurre spécial de table)  
est un produit pur et naturel, fabriqué avec  
de la crème fraîche pasteurisée*

ZVSM/JUCPL

A vendre à  
**CORTAILLOD**

dans petit immeuble, situation calme, ensoleillé et dans verdure,

**APPARTEMENTS  
DE 5 ET 6 PIÈCES**

vaste séjour avec cheminée et grand balcon, 3 chambres à coucher, cuisine bien agencée, deux salles d'eau, garage, cave et galetas.

Nécessaire pour traiter:  
Fr. 35.000.- à 40.000.-.**SEILER & MAYOR SA**  
Tél. (038) 24 59 59.

Par suite de démission honorable, la commune de Couvet engage:

**un employé  
d'administration**

actif et consciencieux, capable de travailler seul, ayant le sens des responsabilités, au bénéfice d'un certificat d'employé d'administration ou de commerce, âgé de 25 à 35 ans.

Travail varié et intéressant

Possibilité d'avancement

Emploi stable

Salaire en fonction des capacités, selon échelle communale des traitements.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, références et prétentions, jusqu'au 17 mars 1980, au Conseil communal, 2108 COU-VET.

**MAILLEFER**
**LES FILS  
D'AUGUSTE MAILLEFER SA  
BALLAIGUES**

cherchent

pour date à convenir:

**employé (e)  
de commerce**

avec certificat fédéral de fin d'apprentissage ou diplôme de l'Ecole de commerce.

Veuillez présenter vos offres écrites avec prétentions de salaire, à l'adresse suivante:

**LES FILS D'AUGUSTE MAILLEFER SA, Service BMM, 1338 BALLAIGUES.**

Grand feuilleton de «L'Impartial»

1

CONSTANCE HEAVEN

**Interroge le vent**

roman

Traduit de l'anglais par Anne Joba

Droits réservés Ed. Albin Michel  
et Cosmopress, Genève

Cette Russie que j'allais aimer d'un amour profond comment ai-je pu si longtemps refuser de la connaître? Mon obstination me paraît aujourd'hui inconcevable. Ma sœur Rilla mariée depuis quatre ans avec un certain comte Andreï Kouraguine vivait dans ce pays aussi lointain que barbare. Elle me pressait de venir séjourner chez eux. Toujours j'invoquais de nouveaux prétextes. Et voilà que contre mon gré je me trouvais dans une berline tirée par six chevaux secouée sur une route creusée d'ornières le corps meurtri douloureux.

Combien de verstes me séparaient encore de Moscou me demandais-je avec lassitude. L'air que je chantaïs à mes petits frères pour les endormir ne revenait à l'esprit:

Combien de milles jusqu'à Babylone?  
Soixante-dix milles.

Y serai-je à la tombée du jour?  
Oui et même de retour...

A l'allure où nous allions nous serions à Moscou à la tombée du jour ou au chant du coq. Cela dit je m'en souciais fort peu. J'aurais souhaité me rendre à Babylone, en Chine ou à Tombouctou, n'importe où plutôt qu'en Russie pour y vivre de la charité du comte Andreï tout mari de ma sœur qu'il fut...

Un ronflement musical interrompit le cours de mes pensées. Je tournai la tête vers mes deux compagnons. A ma gauche une dame corpulente

d'un âge certain dormait paisiblement sur le satin et la dentelle qui lui encerclaient la gorge son double menton ballottait au rythme des cahots. Enveloppée de châles d'écharpes de fourrures elle occupait les trois quarts de la banquette me repoussant dans l'encoignure où je pouvais à peine bouger. En face de moi la femme de chambre française raide comme si son dos eût été empesé gardait les yeux fermés les narines pincées les lèvres crispées en une moue amère et méprisante. Jusqu'à dans son sommeil elle serrait de ses mains gantées le coffret à bijoux de sa maîtresse dans la crainte qu'un voleur ne le lui arrachât.

Après des semaines de voyage à travers l'Europe par le temps incertain qui régnait en ce mois de février je ne supportais plus la compagnie de ces deux femmes. Non que Mme Lubova ne fût pas gentille avec moi. Elle ignorait fort heureusement que j'avais compris les violentes protestations qu'elle avait élevées quand un haut fonctionnaire de l'ambassade russe à Londres l'avait invitée à chaperonner une jeune Anglaise se rendant à Moscou.

— Comment? Cette gamine mal fagotée! s'était-elle écriée en français de sa voix stridente.

Le pauvre homme paraissait très embarrassé en me présentant à Mme Lubova qui reconnaissamment le s'était montrée charmante. Elle ne savait pas alors que je parlais couramment le français et même un peu l'allemand. Ce qui ne l'empêcha pas par la suite d'avoir recours à moi aux relais et auberges.

Je mourais d'envie de baisser la glace de la portière, je ne l'osais pas. Au moindre souffle d'air pur, Mme Lubova poussait des glapissements et se déclarait sur le point de mourir de congestion pulmonaire. Si dehors il gelait, à l'intérieur de la voiture l'atmosphère était étouffante. Tout y concourait: promiscuité, relents des nombreux repas froids que nous avions pris, du cognac dont ma noble compagnie faisait un abondant usage, sans parler du parfum musqué dont elle s'aspergeait fréquemment et de l'odeur forte que dégageait ses deux petits épagnouls,

objets de ses cajoleries. Blotti sur mes genoux, Togo, suralimenté, reniflait bruyamment dans son sommeil; roulé en boule sur le siège d'en face, Mitzi bourré de chocolats ne cessait de vomir. Je commençais à éprouver une haine de plus en plus vive pour la Russie et tout ce qui était russe. Pourtant lorsque j'avais reçu dans notre humble maison de Fulham la dernière et très pressante invitation de Rilla, elle m'était apparue comme une bouée de sauvetage. J'allais enfin échapper à la triste monotonie du quotidien et à une déception sentimentale dont je ne me consolais pas.

— Il faut absolument que tu partes, avait aussitôt dit maman. Réfléchis, Sophie, toute une année auprès de ta sœur. Tu mèneras une existence dorée. Songe à tout ce qu'elle pourra t'offrir maintenant qu'elle est mariée. Tu verras Moscou, Saint-Pétersbourg... Tu iras à des bals, à des réceptions dans des palais. Tu connaîtras tout ce qui t'a manqué, ma chérie, tout ce que tu aurais si ton pauvre père vivait encore. Que de fois ne t'ai-je entendu maugréer d'avoir à instruire ces enfants insupportables rien que pour subvenir à tes besoins. Depuis quelque temps je te trouve fatiguée. Si tu savais combien je serais heureuse que tu laisses tes soucis derrière toi.

Pauvre maman, elle ignorait tout de mon amour pour Edouard. Personne d'ailleurs n'était au courant. C'était un secret jalousement enfoncé au fond de mon cœur et je ne l'avais confié à personne. Edouard, le frère aîné de ces enfants odieux, fraîchement émoulu d'Oxford, qui venait souvent bavarder et rire avec moi dans la salle d'études... Edouard, aux manières charmantes, au sourire joyeux, que j'avais aimé avec toute la passion, toute la souffrance de mes dix-huit ans... Edouard, qui se promenait avec moi dans le parc, m'emmenait à Ranelagh et, par un chaud, inoubliable après-midi m'avait embrassée à l'ombre des palmiers géants du grand jardin d'hiver.

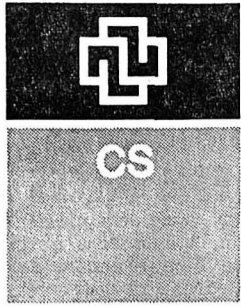
La berline patinait et glissait sur la neige glacée. Je soupirai, écartai le rideau de cuir pour jeter un coup d'œil à travers la vitre maculée de boue. Le crépuscule gagnait les champs plats

couverts de neige qui s'étendaient sur des milles et des milles. Vision peu reconfortante. La fierté blessée, le chagrin me rongeaient encore le cœur. J'avais cru aux promesses d'Edouard. Quelle peine j'avais ressentie en découvrant le peu qu'elles signifiaient. Ce souvenir était comme une blessure à peine guérie que l'on n'ose effleurer de crainte de raviver la souffrance. Oublierai-je jamais ce matin d'octobre, froid et venteux, les feuilles qui tombaient et l'annonce de ses fiançailles dans le «Times», mis sous mon nez par ces affreux gamins ricanants qui se raillaient de la détresse que je parvenais mal à dissimuler.

? A la fin de cette longue journée, Edouard m'avait rattrapée en chemin, il s'était efforcé de m'expliquer que cela ne changerait rien. La pluie tombait à travers les arbres comme les larmes que je contenais. Il m'avait entourée de ses bras, murmurant que nous resterions amis, essayant de prendre mes lèvres... Je l'avais enfin repoussé et avais couru... couru jusqu'à la maison. Enfermée dans ma chambre, j'avais enfoui mon visage dans l'oreiller, le haïssant de m'avoir crue une proie facile, me haïssant de l'aimer encore... en dépit de tout. Et désespérément malheureuse.

Je chassai ce souvenir amer de ma mémoire. Pauvre maman, quelle lutte elle avait menée pour élever six enfants sur un maigre revenu! Comment s'étonner de sa joie quand sa fille aînée avait épousé un riche Russe qui avait fondu sur notre foyer telle la foudre — ou comme un être venu d'une autre planète pour nous arracher notre sœur. Longtemps maman s'était assise sur sa fierté et avait accepté ses dons dans l'intérêt des petits. Pas moi. La rancune me brûlait encore. Comment avait-il osé faire irruption dans notre existence paisible et emmener Rilla loin de nous? S'imaginait-il posséder tous les droits? Croyait-il que les mensualités généreuses qu'il nous faisait remettre par son avoué londonien compensaient l'absence de ma sœur? Sans la crainte de peiner Rilla, je lui aurais volontiers jeté son or à la face, à ce Bel André...

Une embardée brutale me fit tomber à genoux. Les chiens jappèrent de peur en heurtant le



CREDIT SUISSE

**Convocation**

à la

**123<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire**

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 123<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

**mardi 1<sup>er</sup> avril 1980, à 10 h 30**

au Kongresshaus, Claridenstrasse (entrée K), à Zurich.

**ORDRE DU JOUR:**

1. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1979 ainsi que du rapport de l'Office de contrôle
2. Décision concernant:
  - 2.1. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice
  - 2.2. Décharge à l'Administration
  - 2.3. Utilisation du bénéfice net
3. Elections au Conseil d'administration
4. Augmentation de capital
  - 4.1. Décision concernant:
    - 4.1.1. Augmentation de 110 millions de francs du capital-actions, pour le porter de 1195 à 1305 millions, par l'émission de 178 000 actions au porteur de fr. 500.— nom. chacune au prix de fr. 1250.—, et de 210 000 actions nominatives de fr. 100.— nom. chacune au prix de fr. 250.—, offertes en souscription aux actionnaires et donnant droit au dividende à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1980.
    - 4.1.2. Augmentation de 30 autres millions de francs du capital-actions, qui s'élèverait ainsi à 1335 millions, par l'émission au pair de 60 000 actions au porteur de fr. 500.— nom. chacune, les actionnaires renonçant à leur droit de souscription. Ces actions seraient réservées, avec 20 000 actions au porteur mises à disposition l'an dernier mais non encore utilisées, en vue d'une mobilisation ultérieure de fonds.
  - 4.2. Constatation de la souscription des nouvelles actions et de leur libération totale.
5. Modification des dispositions suivantes des statuts: art. 4, al. 1, art. 24, chiffre 3, art. 30, art. 31, al. 2, art. 33, lettre h, et art. 38, chiffre 3.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle, du rapport de gestion avec les propositions du Conseil d'administration sur l'utilisation du bénéfice net de l'exercice 1979 et sur l'augmentation de capital ainsi que de la proposition de modification des statuts dès le 19 mars 1980 au siège central de la banque et dans toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1979 à partir du 21 mars.

Les détenteurs d'actions nominatives inscrits au registre des actions le 6 mars 1980 recevront la convocation par la poste à partir du 17 mars. Elle sera accompagnée d'une carte d'admission personnelle et des bulletins de vote. Aucune inscription ne sera faite au registre des actions du 6 mars au 1<sup>er</sup> avril 1980.

Les détenteurs d'actions au porteur sont invités à retirer leur carte d'admission et les bulletins de vote, contre présentation des actions ou autre justification de leur possession, jusqu'au jeudi 27 mars 1980 à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich et aux caisses de toutes ses succursales en Suisse.

Selon l'art. 12 al. 1 des statuts, un actionnaire ne peut faire valoir, pour ses propres actions et pour celles qu'il représente (actions au porteur et nominatives), que les voix afférentes à des actions d'une valeur nominale de 2 500 000 francs au maximum.

Zurich, le 6 mars 1980

Au nom du Conseil d'administration:  
Le Président: **Aeppli**

plancher. La berline tanguait et roulait comme un navire pris dans la tempête. Mme Lubova se réveillait et se mit à crier de toute la force de ses puissants poumons.

Elle rêvait d'être tragédienne. Dans cet espoir elle avait sollicité des auditions au théâtre Alexandrinski avant d'épouser le vieux M. Lubov, de le tuer en moins d'un an et de devenir une veuve très fortunée. Dans les moments de crise, sa vocation lui revenait. Je n'avais jamais eu l'occasion d'aller au théâtre mais j'étais persuadée qu'aucune actrice ne surpassait Mme Lubova dans ses fureurs.

— Que le ciel nous protège! hurlait-elle une main crispée sur sa poitrine. Que se passe-t-il? On veut nous assassiner? Sophie... Colette! Est-ce un accident? Des bandits de grand chemin? Pitié! Pitié!

Cartons à chapeau, valises légères gisaient pêle-mêle sur le plancher. Je me frottai les genoux et m'efforçais de reprendre mon équilibre quand la berline pencha sur le côté et s'immobilisa. Pour me redresser, force me fut de m'agripper à la poignée de la portière.

— Sophie pour l'amour de Dieu prenez ce pauvre petit Togo criait Mme Lubova. Il se meurt.

Au milieu de tout ce vacarme, la tête de notre cocher, emmitouflé jusqu'aux yeux pour se protéger du froid, s'encadra à la portière et, derrière lui, le visage impassible du valet de pied de Mme Lubova. Celui-ci coupa court aux excuses marmonnées par le Russe.

— Ne craignez rien, madame, dit-il calmement. C'est un essieu qui s'est rompu, rien de grave. Nous avons de la chance que ce ne soit pas arrivé plus tôt sur cette route défoncee. On peut le remettre en état facilement à condition de trouver des aides pour soulever la voiture. Il paraît qu'il y a une auberge à cinq cents mètres environ d'ici. Veuillez descendre je vous y conduirai. Vous pourrez y attendre au chaud que la réparation ait été effectuée.

«Merci Phillips», pensai-je, reconnaissante, pendant que je me hissais par la portière et qu'il me déposait sur le sol. Extirper Mme Lubova de

la berline inclinée de façon bizarre ne fut pas chose aisée et son langage, mélangé de français et de russe, aurait choqué plus d'une oreille. Enfin nous fûmes tous sur la route. Je pris résolument mon petit sac de voyage, une couverture de fourrure et les chiens en laisse et nous suivîmes le digne valet de pied qui tenait à la main une lanterne à la lueur vacillante.

Après nous être enfoncés dans la glaise, avoir glissé sur des plaques de glace, senti la neige froide entrer dans nos bottillons de cuir fin, nous traversâmes enfin une cour pavée. Du seuil l'aubergiste s'inclina jusqu'à terre à la vue de Mme Lubova. Il nous fit entrer dans une immense salle aux murs de pierre nue meublée de chaises et de tables rustiques où un poêle de fonte gigantesque envoyait des ondes de chaleur.

Bien entendu, Mme Lubova exigea une chambre privée et du thé bouillant.

— Tout de suite, Votre Honneur, tout de suite, dit l'aubergiste empressé.

Il prit un chandelier de fer et la précéda.

— Venez, Sophie, ordonna Mme Lubova en s'engageant sur les marches de l'escalier.

— Non, je préfère attendre ici, dis-je.

Je ne saurais expliquer pourquoi cette soudaine révolte. Sans doute était-elle provoquée par l'exaspération accumulée au long de ces interminables journées passées ensemble, calfeutrées dans la berline.

Colette darda sur moi un regard désapprobateur.

— Vous êtes bien hardie, mademoiselle. Une salle d'auberge n'est pas un lieu convenable pour une jeune fille de la bonne société.

— Et pourquoi donc? dis-je froidement. Les chiens sont trempés et couverts de boue. Ils se sécheront mieux auprès du poêle.

— Oh! Laissez-la, s'écria Mme Lubova agacée. Ma tête éclate. Les Anglais sont tous fous, c'est bien connu. Vous devriez le savoir. Faites attention à ce que Togo ne prenne pas froid, Sophie. Il est fragile et sujet à des maux d'estomac. Demandez un peu de lait chaud pour lui.

— Oui, madame, dis-je sèchement.



**A VENDRE**

**villas en terrasse**

Maquette exposée dans notre vitrine de la Banque Nationale, av. L.-Robert 60. Pour tous renseignements et documentation

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, près du Parc des Sports et à 5 minutes de l'Hôpital:

**JOLIS STUDIOS**

tout confort, cuisinière et frigo installés, WC-douche et cave. Loyer mensuel dès Fr. 260.—, toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

**J'ACHÈTE**

au comptant appartements complets.

Débarras caves et chambres-hautes

**Charles PAREL**  
Tél. 039/23 06 45



**Jean-Charles Aubert**  
Fiduciaire et régie immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaux-de-Fonds

**Immeuble à vendre aux Ponts-de-Martel**

Immeuble ancien de 7 appartements, de construction très solide, situé au centre du village des Ponts-de-Martel.

Prix très intéressant.

**A LOUER**  
pour le 30 avril 1980

**APPARTEMENT**

d'une grande pièce, cuisine, salle de bain, petit hall d'entrée, balcon, Coditel. Situation calme, ensoleillée, proximité du centre.

Tél. (039) 23 13 66.

**ING. DIPL. EPF FUST**

**Des machines à laver de faible encombrement**

sont des appareils entièrement automatiques qui contiennent 4 kg de linge, mais qui ne mesurent qu'environ 40 cm de large, 60 cm de profond et 65 cm de haut.

**Nouveau: avec tumbler incorporé**

Raccordable partout et ne le cédant en rien aux performances et à la longévité des grosses machines entièrement automatiques.

MIELE, ELECTROLUX, AEG, ADORINA, NOVAMATIC, HOOVER.

Aux prix **FUST**

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65  
Bièche: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

**Electroplaste**

Personne consciencieuse, ayant pratiqué le passage aux bains de cadrons, trouverait emploi chez nous.

Prestations sociales modernes. Logement à disposition. Les intéressés voudront bien nous faire parvenir leurs offres de services manuscrites ou nous téléphoner au No (032) 97 55 55 pour de plus amples renseignements.

**Kohli & Cie, fabrique de cadrons, 2720 Tramelan.**

**Votre partenaire en matière de mode**

**FEMINA MODES**

**3. rue des Epancheurs à Neuchâtel**



**LA CHAUX-DE-FONDS**

**A LOUER**

un immeuble comprenant 77 m<sup>2</sup> de BUREAUX avec chauffage central, 483 m<sup>2</sup> d'ENTREPÔTS sur deux niveaux, PLACES DE PARC à disposition.

Situation de premier ordre, à proximité immédiate de l'avenue Léopold-Robert et de la gare aux marchandises, pour entreprise utilisant le rail pour ses transports (voie ferrée à disposition).

Bail de longue durée envisageable.

Location d'une partie du bâtiment pas exclue.

Pour traiter: Service des gérances des CFF, Lausanne, tél. (021) 42 24 74.

Je lui fis une grimace dans le dos. Pas le moindre mot de sollicitude pour moi et pour mes pieds glacés. Je pouvais bien mourir pourvu que Togo fût dorloté. Malgré ma fureur rentrée, je poussai un soupir de soulagement. C'était la première fois depuis des semaines que je pouvais être seule quelques minutes et je m'en réjouissais. En vingt ans, je ne m'étais éloignée de la maison que pour un court séjour à Bath avec deux enfants mal élevés et voilà que j'avais traversé d'une seule traite maints pays, entendu parler maints langages étrangers, mangé des mets nouveaux. J'en étais tout étourdie.

L'auberge était plus que modeste; pourtant, dans cette salle inconnue, aux murs maculés de graisse, au dallage sale, je ressentais une étrange excitation. La nuit était tombée; seules des taches de lumière jaune se formaient autour des bougies piquées dans les appliques de fer. Dans un coin, un homme gisait à même le sol, masse sale et informe enveloppée d'une toulopie de cheveux bruns reposait sur un ballot de colporteur.

Deux autres voyageurs étaient assis près de la fenêtre aux volets fermés. L'un d'eux semblait singulièrement déplacé dans cette auberge, il portait un uniforme vert aux parements brodés de feuilles de chêne d'or, une pelisse doublée de rouge jetée négligemment sur ses larges épaules. Il s'était levé courtoisement à notre entrée. Maintenant, il s'entretenait d'une voix calme avec son interlocuteur. Je n'aurais jamais imaginé qu'un Russe pût avoir ce type. Le mari de Rilla était brun et avait l'air incontestablement étranger. Ce jeune officier avait des cheveux fauves, comme la crinière d'un lion, qui lui retombaient sur le front et lorsqu'il les rejetait en arrière la lueur vacillante des chandeliers leur donnait des reflets de bronze. Penché vers son compagnon, il lui parlait en français avec vivacité. Je saisis le mot: «liberté», qu'il accompagna d'un coup de poing sur la table. 1825. Près de trente-six ans s'étaient écoulés depuis la Révolution française. Napoléon était venu ensuite et

avait disparu. N'était-ce pas un sujet bizarre à discuter avec tant de véhémence dans la salle commune d'une auberge campagnarde? Ils avaient l'air de deux conspirateurs ourdissant quelque sombre complot. Cette pensée me fit rire. Je rapprochai un tabouret du poêle, retirai le châle de soie blanche qui m'enveloppait la tête et déboutonnai ma pelisse. Cela fait, je secouai la couverture de fourrure que j'avais apportée et l'étendis sur le sol pour les chiens.

La chaleur après le froid piquant de l'extérieur me rendait somnolente. Je dus m'assoupir car je sursautai au bruit de violents aboiements. Ouvrant les yeux, je vis un chien gris, aussi grand qu'un loup, donner la chasse au pauvre Togo terrifié, tandis que Mitzi se cachait sous mon tabouret. Quelques minutes de désordre et de vacarme suivirent. Les servantes, apparues soudain, criaient à qui mieux mieux. Le jeune officier s'efforçait d'attraper le molosse par son collier et le colporteur assis sur son séant brandissait le poing et vociférait des insultes incompréhensibles à mon adresse et à celle des chiens.

Le chien-loup avait saisi Togo et le secouait comme un rat. Je hurlai. Sans se soucier du danger, le jeune homme saisit le molosse par la gueule, lui ouvrit de force les mâchoires libérant l'épagneul, puis avec une force incroyable le lança par la porte ouverte.

— A l'avenir, veuillez enchaîner ce chien. Il est dangereux, dit-il à une servante terrifiée.

Elle fit la révérence et s'enfuit de la pièce en claquant la porte. Il vint à moi qui, à genoux, examinai le pauvre Togo tremblant et gémissant.

— Est-il blessé? Laissez-moi voir, dit-il. Il me prit le chien. Je me relevai.

— Je vous suis très reconnaissante, monsieur. Sans vous je ne sais ce qui serait arrivé. Il tâta doucement Togo.

— Il a eu plus de peur que de mal, dit-il en me le rendant.

Surprise, je vis du sang sur son poignet.

— Il vous a mordu, m'écriai-je.

— Ce n'est rien. (à suivre)

**Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif**

Les joueurs helvétiques ont rempli une partie de leur contrat

# Suisse bat RDA 4-2 (1-0, 2-0, 1-2)

Hala Tivoli, 800 spectateurs. — ARBITRES: MM. Eriksson (Su), Andrejka et Petelin (You). — BUTS: 8' Stampfli, 1-0; 21' Stampfli, 2-0; 32' Loertscher, 3-0; 42' Franke, 3-1; 44' Loertscher, 4-1; 54' Radant, 4-2. — PÉNALITÉS: 8 x 2' Contre la Suisse, 6 x 2' contre la RDA. — SUISSE: Anken; Claude Soguel, Koelliker; Kramer, Sturzenegger; Hofmann, Girard; Jacques Soguel, Loertscher, Schmid (40' Lautenschlager); Guido Lindemann, Markus Lindemann, Stampfli; Neining, Dekumbis, Mattli. — RDA: Schmeisser; Braun, Dietmar Peters; Fongler, Schroeder; Lempio, Frenzel; Roland Peters, Patschinski, Biela (21' Slapke); Franke, Muller, Boegelsack; Proske, Radant, Kuhze. — REMARQUE: Hofmann jouait son 100e match international.

but décisif revient à Guido Lindemann, entré pour Jacques Soguel et qui adressa au Biennois une passe vraiment idéale.

Contrairement à ce qui s'était passé contre la France, la Suisse n'a évolué qu'avec trois lignes d'attaque. Stampfli, aux côtés des frères Lindemann, a disputé son meilleur match sous le maillot de l'équipe nationale. Réputé habituellement pour la précision de ses passes, il s'est signalé cette fois par son réalisme. Avec lui, on citera tout particulièrement le gardien Anken qui, par son assurance, a su donner confiance à sa défense.

Cette victoire suisse n'est en aucun cas redevable à une quelconque faiblesse de la RDA. Les Suisses ont su manœuvrer de la meilleure façon, en attaquant leurs adversaires dans leur propre camp quand il le fallait. La combativité et l'homogénéité d'une équipe nationale en très gros progrès ont fait le reste.

## Résultats

GRUPE B: Suisse - RDA 4-2 (1-0, 2-0, 1-2); Danemark-Hongrie 5-5 (2-1, 3-3, 0-1). Classement:

	J	G	N	P	Buts	P
1. Suisse	3	3	0	0	25-10	6
2. RDA	3	2	0	1	29-8	4
3. France	2	1	0	1	8-14	2
4. Danemark	3	0	1	2	10-23	1
5. Hongrie	3	0	1	2	9-26	1

GRUPE A: Chine - Autriche 5-7 (1-2, 3-3, 1-2); Yougoslavie - Italie 4-4 (2-2, 2-2, 0-0). Classement:

	J	G	N	P	Buts	P
1. Yougoslavie	3	1	2	0	16-9	4
2. Chine	3	1	1	1	15-12	3
3. Autriche	3	1	1	1	13-18	3
4. Bulgarie	2	1	0	1	6-10	2
5. Italie	3	0	2	1	11-12	2

## BONS POUR LA POULE FINALE

La Suisse a rempli la première partie de son contrat, dans la cadre du tournoi international de Ljubljana. En prenant le meilleur sur la RDA (4-2), elle a assuré sa qualification pour la poule finale et elle a pris une très sérieuse option sur la première place du tournoi.

La formule de l'épreuve de Ljubljana est la même que celle du tournoi olympique de Lake Placid, à savoir qu'il sera tenu compte, dans le tour final, des résultats enregistrés précédemment entre les équipes qualifiées. La RDA disputera sans aucun doute également la poule finale mais elle l'entamera avec deux points de retard sur la sélection helvétique.

## GRACE A ANKEN...

Ce match Suisse - RFA était le 19e joué entre les deux équipes. Au début du mois, la Suisse avait battu la RDA par 8-3 à Arosa mais elle avait été battue le lendemain à Kreuzlingen. Son succès de Ljubljana est le quatrième seulement qu'elle remporte face aux Allemands de l'Est. Elle le doit principalement à l'excellent comportement de son gardien, Anken.

La sélection helvétique avait pris trois buts d'avance, par Stampfli (2) et Loertscher, lorsque les Allemands purent marquer pour la première fois, à la 42e minute. La réaction fut alors immédiate. Deux minutes plus tard, Loertscher rétablissait l'écart à trois longueurs. Plus qu'à Loertscher, le mérite d'avoir marqué ce quatrième

## Championnats du monde de patinage artistique

# Robin Cousins manque son entrée

Trois semaines après sa victoire olympique de Lake Placid, le Britannique Robin Cousins a raté son entrée en matière aux championnats du monde de Dortmund. Dans les exercices imposés, il n'a convaincu ni son entraîneur Carlo Fassi ni les juges. Il a perdu 4,04 points sur l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann. Le médaillé d'argent et ex-champion du monde a esquivé une importante avance sur les Américains David Santee et Charles Tickner, alors que Cousins n'occupe que la cinquième place. Résultats:

1. Jan Hoffmann (RDA) chiffre de place 10/44,84 points; 2. David Santee (EU) 18/43,60; 3. Charles Tickner (EU) 26/42,76; 4. Jean-Christophe Simond (Fr) 37/41,36; 5. Robin Cousins (GB) 42/40,80; 6. Igor Bobrin (URSS) 70/36,84.

## PAS DE SURPRISE EN COUPLE

Il n'y a pas eu de surprise au cours du programme court de l'épreuve par couple. Profitant du forfait d'Irina Rodnina - Alexandre Zaïzev, les champions olympiques et des Américains Tai Babilonia - Randy Gardner, les tenants du titre mondial qui, déjà, n'avaient pu s'aligner à Lake Placid, les Soviétiques Marina Tchekassova et Serge Chakraï, vice-champions olympiques, se sont portés en tête du classement provisoire. Résultats:

1. Marina Tchekassova - Serge Chakraï (URSS) 9/41,04; 2. Manuela Mager - Uwe Bewersdorf (RDA) 21/39,92; 3. Marina Pestova - Stanislav Leonovitch (URSS) 24/39,68; 4. Sabine Baess - Tassilo Thierbach (RDA) 34/39,28; 5. Veronika Perchina

## En championnat suisse de volleyball de 1re Ligue

# Porrentruy - Tramelan, 2-3

(11-15, 15-13, 15-11, 11-15, 2-15). Salle du Centre sportif du Banné, Porrentruy, 80 spectateurs. Durée: 99 minutes. Bon arbitrage de MM. Bernardin, de Moutier, et Welti, de Courtételle. — Porrentruy: Herrmann, Stämpfli, Pellaton, Benon, Brossard, Stornetta, Beuret, Mertenat, Tonnerre. — Tramelan: Rüfli, Zürcher, Jeandupeux, Tellenbach, Jolidon, Leuzinger, von der Weid, Callegaro, Müller, Rolli.

Rien à faire; dans le groupe B, du championnat suisse de 1re ligue, il faudra attendre la dernière journée pour connaître le promu en LNB et les deux relégués en 2e ligue. A la suite des rencontres de samedi dernier, aucune décision n'est tombée...

Dans le match-phare de la journée, Tramelan est venu à bout des Bruntrutains, plus facilement que ne le laisse supposer le score. Au cours de la première période, les visiteurs ont couru après le score jusqu'à 10 à 10 avant de faire la différence sur des actions hautes et en force. Les 2e et 3e sets ont eu les mêmes caractéristiques: Porrentruy travaillait mieux, croyant la victoire à sa portée, les joueurs ajolots ramenaient des balles impossibles et Brossard et Benon, les deux

meilleurs attaquants, mettaient les points sur attaques. De l'autre côté du filet, les Tramelots ne s'énervèrent pas, jouaient calmement et donnaient même l'impression que le retard de deux sets à un n'était pas définitif.

Si le 4e set a été remporté par les visiteurs, ce n'est que sur la fin que le score bascula. Le 5e set n'a été qu'une formalité: les locaux n'ont pas tenu la distance alors que Tramelan présentait un jeu varié qui ressemblait à ce qu'avait été le match aller. Victoire longue à se dessiner, mais méritée de Tramelan, remportée contre un adversaire qui présente un bon volleyball mais un peu trop simple et trop lent. Quant à Tramelan, il devait confirmer le résultat du match aller et se donner un moral de fer avant de se déplacer à Aeschi dans deux semaines.

## CLASSEMENT

	J	G	P	Sets	Pts
1. SFG Tramelan-VB	16	15	1	46-11	30
2. VBC Aeschi	16	15	1	47-18	30
3. VBC Porrentruy	16	11	5	37-26	22
4. VBC Münsingen	16	10	6	35-26	20
5. SC Tattran Berne	16	8	8	31-29	16
6. LTV Balsthal	16	7	9	23-33	14
7. VBC Moutier	16	4	12	27-41	8
8. VBC Kôniz	16	4	12	19-37	8
9. TV Oensingen	16	4	12	21-42	8
10. VBC Delémont	16	3	13	19-42	6

## Football

## Tournoi préolympique du groupe «Asie»

La Corée du Nord a battu l'Inde par 2 à 1 en match comptant pour le groupe 3 «Asie», qualificatif aux Jeux olympiques de Moscou. A la mi-temps, les Coréens menaient 1 à 0. Après ce succès, la Corée du Nord se classe 4e de ce groupe asiatique devant l'Inde. La Chine est troisième.

Les Iraniens, qui étaient les favoris de ce tournoi préolympique occupent logiquement la tête du classement, ex-aequo avec le surprenant Singapour. Les deux équipes s'affrontent en une véritable finale, qui désignera le qualifié pour les jeux. Classement du groupe 3 «Asie» avant la finale Iran-Singapour: 1. Iran 5-8; 2. Singapour 5-8; 3. Chine 5-6; 4. Corée du Nord 5-6; 5. Inde 5-2; 6. Sri Lanka 5-0.

## NUL DES ESPOIRS SUISSES

A Soleure, la sélection suisse des espoirs (moins de 21 ans) a dû se contenter du match nul (0-0) contre une sélection d'amateurs de la Sarre.

Arbitre: M. Heinis (Suisse). — Suisse: Waser; Geiger, Hanspeter Kaufmann, Weber, Dutoit; Bregy, Zwygart, Luthi; Zwicker, Mauron et Tachet.

Une étape pour rien dans Paris-Nice, mais...

# Abandon du Français Bernard Hinault

La sixième étape de Paris-Nice coure entre Dignes et Mandelieu sur 145 kilomètres, n'a pas eu d'incidence sur le classement général où Gilbert Duclos-Lassale occupe toujours la place de leader devant le Suisse Stefan Mutter.

C'est le Belge Jean-Luc Vandebrouck qui s'est présenté le premier dans la cité de la Côte d'Azur mais qui ressemblait davantage à une station de montagne en raison du mauvais temps qui ne cesse de sévir sur l'épreuve française.

Un drame allait pourtant marquer cette sixième étape. Le champion français Bernard Hinault abandonnait. Le champion breton, à sa descente de machine, se plaignait d'une douleur au genou: «Je me suis donné un coup de guidon au-dessus du genou droit il y a quatre jours et la douleur s'est réveillée aujourd'hui. Sans doute l'humidité en est-elle la cause.» Pour le moment, Hinault ne sait pas encore si cette blessure compromettra l'avenir immédiat de sa saison.

## RÉSULTATS

1. Jean-Luc Vandebrouck (Be) 3 h. 48'49"; 2. Rudy Pevenage (Be) 3 h. 51'26"; 3. Charlie Bérard (Fr) 3 h. 52'11"; 4. Gilbert Duclos-Lassale (Fr) 3 h. 52'24"; 5. Henk Lubberding (Ho) 3 h. 52'34"; 6. Freddy Maertens (Be) 3 h. 52'44"; 7. Klaus-Peter Thaler (RFA); 8. Tommi Prim (Su); 9. Van der Meer (Ho); 10. Mutter (S), tous même temps que Maertens.

Classement général: 1. Gilbert Duclos-Lassale (Fr) 26 h. 36'42"; 2. Stefan Mutter (S) à 2'43"; 3. Silvano Contini (It) à 3'33"; 4. Tommi Prim (Su) à 4'23"; 5. Gerrie Knetemann (Ho) à 4'25"; 6. Knut Knudsen (NO) à 5'10"; 7. Henk Lubberding (Ho) à 5'14"; 8. Pierre Bazzo (Fr) à 6'06"; 9.

Jean-Luc Vandebrouck (Be) à 6'28"; 10. Sven-Ake Nilsson (Su) à 6'47". PUIS: 25. Wolfer (S) à 18'25"; 33. Schmutz (S) à 28'37"; 34. Demierre (S) à 32'28"; 43. Amrhein (S) à 58'23"; 45. Wehrli (S) à 1 h. 00'18".

## Course des Deux-Mers

### De Vlaeminck pénalisé

L'Italien Giuseppe Saronni a remporté au sprint la 3e étape de la course des Deux-Mers, L'Aquila - Montegiorno. Le Belge Roger de Vlaeminck, qui avait terminé en sixième position, a été pénalisé de deux minutes pour avoir changé de vélo sans avoir attendu le passage de tout le peloton. Il a ainsi rétrogradé de la 2e à la 19e place du classement général. Résultats:

3e étape: 1. Giuseppe Saronni (It) 5 h. 05'16 (moyenne 37 km. 875); 2. Francesco Moser (It); 3. Pierino Gavazzi (It) et tout le peloton.

Classement général: 1. Francesco Moser (It) 15 h. 08'51; 2. Giuseppe Saronni (It) à 19"; 3. G. B. Baronchelli (It) à 29"; 4. Morandi (It) à 31"; 5. Seershall (Su) à 35".

## Daniel Gisiger en forme

Le Biennois Daniel Gisiger a fait la démonstration de sa forme printanière en se classant second du Circuit des Ardennes flamandes. Il a été battu au sprint par Johan Wellens, le frère de Paul, ancien vainqueur du Tour de Suisse. Le Biennois a été le principal animateur de la course tout au long des 205 kilomètres d'un circuit qui empruntait les «murs» rouge et noir et du Kemmel. Le spécialiste de cyclocross, Erwin Lienhardt s'est classé au 23e rang.

Stenmark vainqueur, comme prévu, du géant de Cortina

# La Coupe du monde pour Andreas Wenzel

## Quatre Suisses se sont hissés parmi les dix premiers

Le Suédois Ingemar Stenmark a encore dominé le slalom géant de Cortina d'Ampezzo. Nettement en tête à l'issue de la première manche (1'63 d'avance sur le Suisse Peter Luscher), il a eu à cœur de se montrer encore le meilleur sur le second parcours, ce qui lui a finalement permis de devancer de 2'51 l'Autrichien Hans Enn et de 3'13 le Valaisan Joël Gaspoz, auteur d'un beau retour dans la seconde manche. Stenmark a ainsi remporté la Coupe du monde de slalom géant avec le maximum de 125 points.

## ANDREAS COMME SA SCEUR !

Comme on pouvait le prévoir, le Liechtensteinois Andy Wenzel, lui, a réussi à marquer un nombre de points suffisant pour devancer définitivement le Scandinave et succéder ainsi à Peter Luscher au palmarès de la Coupe du monde. Pour dépasser la barre des 200 points au classement général (le maximum possible pour Stenmark), Wenzel devait terminer parmi les sept premiers. Il a tout de même fait mieux: quatrième à égalité avec Peter Luscher.

Hanni Wenzel et son frère Andreas ont réussi un exploit inédit dans les annales du ski alpin en inscrivant tous deux, la même année, leur nom au palmarès de la Coupe du monde de ski alpin. Ils avaient déjà «annoncé la couleur» lors des Jeux olympiques de Lake Placid en totalisant six médailles à eux deux: or du spécial, du géant et du combiné, argent de la descente pour Hanni, argent du géant et du combiné pour Andy.

## LE VALAISAN GASPOZ TROISIÈME

Derrière Stenmark, plus que jamais intouchable, l'Autrichien Hans Enn, le vainqueur de Waterville Valley, lieu de la première défaite de Stenmark en géant cette saison, a pris la deuxième place. Pour la Suisse, l'heureuse surprise est venue du jeune Valaisan Joël Gaspoz (18 ans en septembre prochain). Au terme de la première manche, Gaspoz occupait la cinquième

## SUMI QUATRIÈME À FALUN

Le Bernois Hansjoerg Sumi a pris la quatrième place du concours de saut au tremplin de 70 mètres des Jeux de Falun, derrière deux Finlandais et l'Autrichien Armin Kogler. Résultats: 1. Jouko Tormaenen (Fin) 257,1 points (88 et 87 mètres); 2. Jari Puikkonen (Fin) 253,5 (85 et 89) et Armin Kogler (Aut) 253,5 (87,5 et 86,5); 4. Hansjoerg Sumi (Suisse) 253,4 (88,5 et 87); 5. Per Bergerud (No) 247,9 (86,5 et 86,5).

place. Dans la seconde, il devait réussir le troisième temps et remonter ainsi à la troisième place devant Peter Luscher, lequel n'a pas réussi, sur le second parcours, à conserver le bénéfice d'une excellente première manche. Dans l'ensemble, le comportement de l'équipe helvétique a d'ailleurs été excellent puisque deux autres de ses membres ont pris place parmi les dix premiers.

## RÉSULTATS

1. Ingemar Stenmark (Su) 3'05"64 (1'33"24 + 1'32"40); 2. Hans Enn (Aut) 3'08"25 (1'34"95 + 1'33"30); 3. Joël Gaspoz (S) 3'08"82 (1'35"48 + 1'33"34); 4. Peter Luscher (S) 3'14"87 + 1'35"18 et Andreas Wenzel (Lie) 1'35"56 + 1'34"49, soit 3'10"05; 6. Bojan Krizaj (You) 3'10"14; 7. Jac-

ques Luthy (S) 3'10"21 (1'35"59 + 1'34"62); 8. Phil Mahre (EU) 3'10"25; 9. Alexandre Zhirov (URSS) 3'10"93; 10. Jean-Luc Fournier (S) 3'11"35 (1'36"64 + 1'34"71). Puis Werner Rhyner (S) 3'13"57; 39. Christian Welschen (S) 3'14"85; 40. Urs Naepflin (S) 3'15"00; 41. Alfons Seliner (S) 3'15"06; 45. Christian Hemmi (S) 3'15"53.

## COUPE DU MONDE

Classement général: 1. Wenzel 204; 2. Stenmark 200; 3. Steiner 130; 4. Phil Mahre 129; 5. Krizaj 124. PUIS: 6. Luthy 114. — Géant: 1. Stenmark 125 (maximum); 2. Luthy 82; 3. Enn 81; 4. Wenzel 71; 5. Gaspoz 51.

Dames, classement général de la Coupe du monde: 1. Hanni Wenzel 311; 2. Moser 256; 3. Nadig 221; 4. Pelen 187; 5. Irène Epple 127. — Spécial: 1. Pelen 120; 2. Wenzel 100; 3. Moser 83; 4. Zini 78; 5. Giordani 75. PUIS: 6. Hess 62. — Par nations: 1. Autriche 1196 (694 Messieurs, 502 Dames); 2. Suisse 872 (413-459); 3. Etats-Unis 654 (264-390); 4. Liechtenstein 609 (247-362); 5. Italie 591 (259-332); 6. RFA 543 (144, 399).

Dernier spécial féminin de la saison, à Saalbach

# L'Italienne Giordani s'est imposée

Le dernier slalom spécial féminin de Coupe du monde de cette saison, qui s'est disputé à Saalbach, a permis à la Milanaise Claudia Giordani de renouer avec la victoire. Elle n'avait plus connu pareil honneur depuis trois ans. Sur les pentes difficiles du pays de Salzbourg, l'Italienne a cependant profité de l'élimination de la Française Perrine Pelen. Gagnante à quatre reprises cette saison, la championne d'origine parisienne occupait la tête à l'issue de la première manche. Elle signait le meilleur temps intermédiaire du second tracé, peu avant qu'elle ne soit déséquilibrée et ne connaisse l'élimination.

L'après-midi, Hanni Wenzel, Daniela Zini et Christa Kinshofer se montraient plus rapides que l'Italienne; mais cette dernière pouvait vivre sur son avance acquise dans le premier parcours. Au terme de l'épreuve, elle conservait 17 centièmes d'avance sur la médaillée de bronze des Jeux olympiques, l'Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer.

La Liechtensteinoise Hanni Wenzel, multiple vainqueur d'épreuves de Coupe du monde cette saison, a visiblement manqué de concentration à Saalbach. Elle terminait néanmoins troisième en signant le meilleur temps de la seconde manche.

La jeune Suissesse Erika Hess aurait mérité mieux que sa sixième place; mais elle commettait une faute flagrante dans le premier tracé, et sa seconde course manquait nettement de fluidité.

1. Claudia Giordani (It) 90"24 (44"28 et 45"96); 2. Christa Kinshofer (RFA) 90"41 (44"71 et 45"70); 3. Hanni Wenzel (Lie) 90"56 (45"17 et 45"39); 4. Daniela Zini (It) 90"65 (45"17 et 45"48); 5. Regina Sackl (Aut) 90"89 (44"89 et 46"00); 6. Erika Hess (Suisse) 91"32 (45"08 et 46"24); 7. Olga Charvatova (Tch) 92"35; 8. Ingrid Eberle (Aut) 92"74; 9. Lean Soelkner (Aut) 93"43; 10. Fabienne Serrat (Fr) 93"48; puis les autres Suissesses, 22. Fabienne Pralong 98"35; 29. Simone Egli 103"37.

**Cinéma Eden**  
tél. (039) 22 18 53

dès demain  
en grande première

**LOUIS DE FUNES**

**L'AVARE**

CHRISTIAN FECHNER  
présente  
LOUIS DE FUNES  
L'AVARE de MOULIERE  
Un film de JEAN GIRAULT

MAJESTIC Films SA

Tous les soirs à 20h. 30

**samedi et dimanche**  
**2 matinées**  
**à 14 h. 45 et 17 h. 30**

Mercredi 19 mars matinée à 15 h.  
Faveurs et réductions AVS suspendues

**ENTENDRE, C'EST VIVRE!..**

Vous entendez mal ?  
— c'est désagréable pour vous et votre entourage.  
Nos appareils très sélectifs et pratiquement invisibles vous restituent une excellente compréhension de la parole dans le bruit et à distance... sans résonance!

**CENTRE D'ACOUSTIQUE MEDICALE**  
**M. DARDY**

Av. de la Gare 43 bis 1003 Lausanne tél. 021 / 23 12 45

Consultations gratuites et sans engagement par un personnel hautement qualifié et doté d'un matériel ultra-moderne de haute précision.

Nous assurons les démarches et formalités auprès des assurances (invalidité, etc.).

**CONSULTATIONS A LAUSANNE OU A FLEURIER**  
**OPTIQUE ROBERT**  
☎ 038/61 10 57, jeudi 13, de 10 à 12 h.

**A LA CHAUX-DE-FONDS**  
**OPTIQUE VON GUNTEN**  
23, Léopold-Robert, ☎ 039/22 38 03  
jeudi 13, de 14 à 17 h.

**Gagner de l'argent** avec votre téléphone à domicile ?

**von gunten**  
Verres de contact  
Certificat fédéral d'adaptateur  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

Mais oui, c'est possible.  
Téléphonez au (039) 23 34 76 ou 073/51 31 17

**NEUCHÂTEL**  
cherche

pour son Marché de LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel-JeanRichard

**JEUNE MAGASINIER**

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons:  
— place stable  
— semaine de 42 heures  
— nombreux avantages sociaux.

**M-PARTICIPATION**  
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL  
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

**KAUFMANN**  
25 22 77 FBG DU LAC 19

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir  
**VITRIERS-MIROITIERS**  
pour travaux en atelier et extérieur.

Qualifiés, avec si possible CFC. (Permis de conduire)  
Faire offre par écrit avec prétentions de salaire.

**VITRERIE**  
**NEUCHÂTEL**

**Couvreurs-étancheurs**

sont recherchés pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Places stables, 4 semaines de vacances. 13e salaire.

S'adresser à Raynald Niederhauser, Le Locle, Concorde 53, tél. (039) 31 81 54.

**FAR**  
Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA

Nous cherchons pour notre atelier de décolletage en expansion

**décolleteur qualifié**

ayant quelques années d'expérience dans le décolletage de pièces de précision sur tours Tornos et Petermann.

Possibilité de prendre des responsabilités dans le cadre de l'organisation de l'atelier.

Prestations sociales d'une entreprise moderne.  
Home-restaurant à disposition.

Adresser offres aux Fabriques d'Assortiments Réunies, Département Fournitures, 1347 Le Sentier (Vallée de Joux) - Tél. (021) 85 60 51.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir une

**collaboratrice**

parlant français et allemand, pour la centrale téléphonique, la réception et divers travaux de bureau.

Prière de faire offre manuscrite à:  
**RMB, Roulements Miniatures SA,**  
Eckweg 8, 2500 Bienne  
Tél. 032/41 47 21, int. 20

**LIQUIDATION TOTALE**

autorisée jusqu'au 31 juillet 1980

La résiliation du bail de TINGUELY MEUBLES à Bulle, nous oblige à liquider la totalité, plus de 1 000 000.— de marchandise sur plus de 2 000 m<sup>2</sup> (5 étages d'exposition)

**MEUBLES - MOQUETTES ET TAPIS D'ORIENT**

sont mis en liquidation: chambres à coucher, par ex. ravissante chambre moderne en frêne noir et laqué blanc, rampe avec éclairage valeur Fr. 2 380.— cédée à Fr. 1 580.— / chambre à coucher stylisée LS XVI laqué blanc, armoire 4 portes valeur Fr. 2 980.— cédée à Fr. 1 980.— / superbe chambre à coucher en hêtre massif, travail artisanal valeur Fr. 5 600.— cédée à Fr. 3 880.— / Lit mural (dim. intérieure 90 x 190 cm.) LS XVI, laqué blanc avec baguettes valeur Fr. 1 700.— cédée à Fr. 1 100.— / idem en frêne naturel valeur Fr. 1 480.— cédée à Fr. 980.— / Paroi murale 4 éléments, moderne, chêne et laqué blanc valeur Fr. 2 950.— cédée à Fr. 1 475.— / idem style Tudor en chêne massif, env. 300 cm. valeur Fr. 4 600.— cédée à Fr. 2 300.— / idem en palissandre brillant, stylisée avec baguettes dorées valeur Fr. 2 800.— cédée à Fr. 1 800.— / Paroi d'angle style Régence, par éléments, noyer, magnifique exécution sculptée avec pont pour canapé valeur Fr. 14 500.— cédée à Fr. 8 500.— / Paroi de style classique, 3 éléments, noyer, valeur Fr. 6 750.— cédée à 4 800.— / superbe salon en cuir valeur 8 800.— cédée à Fr. 6 200.— / Salon anglais, coussins plumes, tissu velours antique valeur Fr. 6 380.— cédée à Fr. 4 900.— / salon classique, carcasse noyer massif, tissu à fleurs valeur Fr. 5 200.— cédée à Fr. 3 980.— / Salon d'angle 7 places, très confortable, haut dossier valeur Fr. 4 800.— cédée à Fr. 2 600.— / Salon transformable 3 pces, prix exceptionnel de Fr. 890.— / Salle à manger LS XIII en noyer, comprenant buffet, table et chaises valeur Fr. 5 400.— cédée à Fr. 3 980.— / Table de salle à manger, chêne teinté avec 4 chaises, valeur Fr. 1 390.— cédée à Fr. 790.— / Table ronde façon chêne rustique avec 4 chaises pailées, prix spécial Fr. 830.— / En outre, nous liquidons une grande quantité de tapis de milieu, lustrerie, guéridons, ottomanes, studio d'enfants, meubles en pin et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

**TAPIS D'ORIENT** tout notre stock dans les origines: Afghan, Pakistan, Albanie Bachtiar, Keram, Rajab, Chiraz, Yalameh, Indien Tabatabai, Indien Sarouk, Ganga, Indien Afshar, Indien Hoseinabad, Indien Hériz, Indien Méhrévan, Indien Kaschgai, Indien Lilian, Indien Mir, Indien Karadja, Chinois, Mélas, Kars, Indien Kirman

**FIANCÉS/FIANCÉES** achetez aujourd'hui votre mobilier complet à un prix de liquidation. Au lieu de payer Fr. 20 000.— à 25 000.— vous trouverez un mobilier magnifique et de haute qualité pour moins de Fr. 10 000.—. Ainsi, vous ferez des économies!

**IMPORTANT**  
Tous nos meubles et rembourrés proviennent de fabricants suisses et étrangers renommés et sont de haute qualité.

**GARANTIE**  
Chaque tapis d'Orient acheté chez nous bénéficie de la garantie d'authenticité.

**CRÉDIT** Grandes facilités de crédit, sans intermédiaires. Taux imbattable.

**Tinguely Meubles**

ROUTE DE RIAZ 10 BULLE (sortie de Bulle, dir. Fribourg)

**P GRAND PARKING GRATUIT DERRIÈRE L'EXPOSITION**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
du lundi au vendredi: 09.00 h. - 12.00 h. 14.00 h. - 18.30 h.  
samedi: 09.00 h. - 12.00 h. 13.30 h. - 17.00 h.

17 - 12 313 Le préposé à la liquidation: P. LOB, Territet

Concentration horlogère suisse cherche pour son organisation de vente un

**représentant**

bien introduit auprès du commerce de détail sur le

**marché suisse**

mais qui pourrait aussi effectuer occasionnellement des voyages à l'étranger.

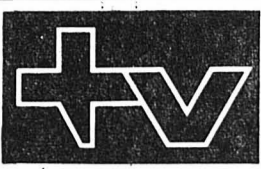




Il s'agit de la distribution d'une marque vendue depuis longtemps avec succès aux magasins conventionnels de Suisse.

La personne que ce poste intéresse devrait pouvoir, en dehors des voyages de vente, assumer la responsabilité de la composition de la collection, s'occuper des rapports avec les fournisseurs de produits terminés, maintenir le fonctionnement impeccable du service après-vente, etc.

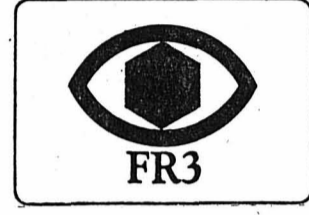
La connaissance des langues française, allemande et anglaise est désirable.

Les intéressés voudront bien écrire sous chiffre 06 - F21 592 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.



<b>Mercredi</b>			
<b>IMPACT-TV • IMPACT-TV • IMPACT-TV</b>			
<b>Tranches horaires</b>	 <b>romande</b>		
<b>10-12 h</b>	9.25 Ski alpin: Coupe du monde Slalom géant dames, 1re manche 11.55 Ski alpin: Coupe du monde Slalom géant dames, 2e manche. En Eurovision de Saalbach	 TF 1 à 20 h. 30: Le nœud de vipères.	Dès 10.30 programme expérimental Antiope, l'ordinateur au service de tous. En France... avant que ce soit en Suisse! 11.15 Ski alpin Slalom géant dames, 1re manche à Saalbach
<b>12-14 h</b>		12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.37 Les visiteurs du mercredi 13.45 Le tableau bleu	12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.29 La vie des autres 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Ski alpin
<b>14-16 h</b>	TV romande à 20 h. 20: Le dictateur.	14.10 La bataille des planètes 15.00 Feuilleton: La pierre blanche 15.30 Spécial 10-15 ans	14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame 15.15 Les sentinelles de l'air: Le Monorail
<b>16-18 h</b>	16.35 Point de mire: Programmes radio 16.45 Les amis de mes amis Les enfants du Péloponnèse (Grèce) 17.10 Au pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.30 Téléjournal 17.35 Objectif: Service jeunesse Le calendrier: Mars	16.17 La parade des dessins animés 16.42 Les infos 17.02 Le vol du pélikan 17.26 Studio 3 17.55 Sur deux roues	16.10 Récré A2: Enfants Popeye - Marabout Ficelle, avec W. Leymergie et Cabu - Alabator: La planète de l'amour - Sport Récré A2: Le ski de fond - Emilie - Wattoo-Wattoo - Récré A2 Rébus 17.25 Cyclisme
<b>18-20 h</b>	18.15 L'antenne est à vous Société suisse des troupes sanitaires 18.35 Un ourson nommé Paddington 18.40 Système D: Le jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: Actualités	18.10 TF quatre 18.34 L'île aux enfants 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.09 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Jeu: Les inconnus de 19 h. 45	18.10 English spoken: Cours d'anglais 18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés
<b>20-24 h</b>	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables Avec l'invitée du soir: Micheline Dax 20.25 Le dictateur Un film de Charlie Chaplin, avec l'auteur et Paulette Goddard 22.25 Téléjournal	20.00 Actualités 20.30 Le nœud de vipères Dramatique d'après le roman de François Mauriac 22.08 La rage de lire 23.10 Actualités	20.00 Journal 20.35 Collarshow: Variétés 21.40 Magazine scientifique 22.40 Patinage artistique: Championnats du monde 23.30 Journal

**TV romande à 18 h. 15**  
**Troupes sanitaires**  
L'Antenne est à vous, en fin d'après-midi, leur est consacrée. La Société suisse des troupes sanitaires célèbre son centenaire l'année prochaine. Fondée à Berne par le sergent-major Mocchi, cette association vient au secours des personnes en détresse en cas de catastrophe locale, dans le cadre du plan ORCA.  
Elle compte aujourd'hui quatre mille membres, dont quatre cent cinquante en Suisse romande. Parmi ses activités, il faut citer le cours de samaritain exigé pour l'obtention du permis de conduire, un cours de trente-deux heures requis pour ses membres actifs non encore formés et plusieurs cours de trois jours donnés à ses futurs instructeurs issus du secteur médical. Basée sur le bénévolat, elle fonctionne sur appel des autorités policières à sa permanence téléphonique lausannoise. Son siège romand se situe à Cugy, au domicile de son président, M. Jean-Claude Luy.



18.00 Travail manuel: Le couvreur  
18.30 FR3 Jeunesse  
18.55 Tribune libre  
19.10 Soir 3: Informations  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Télévision régionale  
19.55 Le professeur Balthazar: Dessin animé

20.00 Les jeux de 20 heures  
20.30 Maldonne  
Un film de Sergio Gobbi. Avec Pierre Vanek - Jean Topart - Elsa Martinelli - Robert Hossein - Jacques Castelot  
22.00 Soir 3: Informations

**IMPACT-TV**

- |   |  |
|---|--|
| <b>SUISSE ALÉMANIQUE</b><br>11.30 Ski alpin<br>11.55 Ski alpin<br>17.00 Pour les enfants<br>17.45 Gschichte-Chischte<br>17.55 Téléjournal<br>18.00 Carrousel<br>18.00 Sports en bref<br>18.40 Point de vue<br>19.00 Zimmer frei-UNO-Nähe<br>19.30 Téléjournal<br>20.00 Schirmbild<br>21.05 Eglise et société<br>21.50 Téléjournal<br>22.00 Patinage artistique<br>23.00 Ski alpin | 22.30 Téléjournal<br>22.40 Mercredi-Sports   |
| <b>SUISSE ITALIENNE</b><br>9.25 Ski alpin<br>11.55 Ski alpin<br>18.00 Barbapapa<br>18.05 Top<br>18.50 Téléjournal<br>19.05 A la maison et ailleurs<br>19.35 Signes<br>20.05 Magazine régional<br>20.30 Téléjournal<br>20.45 Arguments<br>21.35 Musicalement   | <b>ALLEMAGNE 1</b><br>16.10 Téléjournal<br>16.15 IHM'80<br>17.00 Pour les enfants<br>17.50 Téléjournal<br>18.00 Programmes régionaux<br>20.00 Téléjournal<br>20.15 Die Gesetzesfälle<br>21.35 Wie der Schrei nach Wasser...<br>22.30 Téléjournal   |
|   | <b>ALLEMAGNE 2</b><br>15.15 Ski alpin<br>16.15 Trickbonbons<br>16.30 Rappelkiste<br>17.00 Téléjournal<br>17.10 Diamantensucher<br>17.40 Plaque tournante<br>18.20 Des images qui ont ébranlé le monde<br>19.00 Téléjournal<br>19.30 Weisses Haut, Hintereingang (6)<br>20.15 Magazine de la 2e Chaîne<br>21.00 Téléjournal<br>21.25 Patinage artistique<br>23.00 Cella oder die Überwinder<br>0.35 Téléjournal |

TF 1 à 15 h. 30  
**Les castors**  
Dans l'émission destinée à la jeunesse, mais qui en apprend souvent beaucoup aux adultes aussi, Jacques Tremolin, sur TF 1, parlera, sur images, de ces sympathiques animaux.  
Très nombreux en France autrefois (leur nom, bièvre, a été donné à beaucoup de rivières), les castors ont été presque complètement exterminés au XIXe siècle. Il n'en restait, alors, que quelques-uns dans la vallée du Rhône et en Camargue.  
On interdit leur chasse en 1937; dès 1953, on a pu voir à nouveau, sur l'Ardèche par exemple, leurs cabanes et leurs barrages. Il y en a assez, aujourd'hui, pour que la France exporte des castors vivants vers les pays qui veulent, eux aussi, les acclimater chez eux.  
Jacques Tremolin montre la vie de ces êtres qui, par moment, semblent faire preuve d'une véritable intelligence.



TVR à 17 h. 35: Mars...

**IMPACT-RADIO • IMPACT-RADIO**

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
12.15 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse allemande. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles première. 22.40 Petit théâtre de nuit: La vérité sur Shakespeare. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts de Genève: L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer: poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**  
14.00 Microcosmos. 18.02 Six-huit. 20.30 Cycle de musique sacrée. 22.30 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**  
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Micheline Mitrani, clavecin. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Quinzaine musicale Paris - Lyon - Genève. 18.30 Feuilleton. 19.25 Salle d'attente. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.
- JEUDI**  
**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 - 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Échanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.
- FRANCE MUSIQUE**  
7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.10 France et musique. 8.30 Kiosque. 9.02 Eveil à la musique. 9.17 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.
- FRANCE CULTURE**  
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Quinzaine musicale Paris - Lyon - Genève.

**A voir**  
**Un cerveau dans une tête d'épingle**  
Antenne 2 à 21 h. 40  
Dans un magazine scientifique «Objectif demain», le jeune Laurent Broomhead parlera ce soir d'un sujet très actuel... qui sème trop souvent la crainte chez les profanes en la matière.  
Des cerveaux microscopiques ont bouleversé notre vie quotidienne en s'introduisant dans une multitude d'objets familiers: montres, calculatrices, télévisions, jouets, machines à laver, voitures...  
Ces «puces», comme on les surnomme, ne sont rien d'autre que des petits carrés de deux millimètres de côté, faits d'un matériau appelé silicium. Mais les ingénieurs sont parvenus à graver à leur surface de quoi effectuer des millions de calculs en une seconde. Rapides, presque invisibles, inaltérables, jamais en panne, pas chers, ils ont relégué au musée les premiers systèmes électroniques pour envahir toute la planète.  
Dans cet univers de l'infiniment petit, régnaient en maîtres les Américains et les Japonais.  
Et les Français? Ils sont justement en train de tenter de relever le défi. Au prix d'un effort considérable, aussi bien financier que technologique, les industriels et les scientifiques espèrent devenir des «géants» de la microélectronique.  
«Objectif demain» proposera de démontrer tous les objets de la vie quotidienne afin d'y retrouver ces cerveaux «dans une tête d'épingle». Des reportages montreront leur conception (comme par exemple au Leti, l'un des principaux laboratoires de microélectronique dans le monde, à Grenoble) et leur réalisation (en direct de l'usine de la société RTC à Caen).

De nombreuses maquettes expliqueront comment de petits morceaux de silicium peuvent permettre de calculer l'orbite d'un satellite ou... la durée du programme de votre machine à laver.  
Un film de science-fiction montrera que tous ces progrès techniques sont aussi utiles aux personnes âgées et aux handicapés.  
Quant à l'enjeu économique et politique, il sera précisé grâce à un reportage dans la «vallée du silicium» français, à Grenoble, et discuté par les deux invités de l'émission: Paul Mirat, PDG d'Efecis et Michel Cordelle, directeur du Leti, un chercheur et un industriel, pour savoir si le pari de la microélectronique française peut être gagné.

**L'oreille fine à la Radio romande I à 9 h. 40.**  
Indice de demain: Lieutenant Calley.

## fondation pour l'éducation la santé et la vie



Nous offrons dans notre Centre de médecine biologique

### «Roc-Montès», au Noirmont (Jura),

dont l'ouverture est fixée au début du mois de juin 1980, les postes suivants:

#### 1. Service médical

**Infirmières diplômées (infirmiers),**  
dont:

**une infirmière-chef**

parlant le français, l'allemand et l'anglais

**une veilleuse**

**Infirmières-assistantes**

**Aides-soignantes**

**Auxiliaires Croix-Rouge**

**Laborantines**

**Physiothérapeutes**

**Secrétaire médicale** sachant le français,  
l'allemand et l'anglais

#### 2. Service hôtelier

**Chef de cuisine**

**Aides de cuisine**

**Hôtesse** pour la salle à manger

**Lingères**

**Femmes de chambre** - Service de maison

#### 3. Services généraux

**Secrétaire** sachant le français, l'allemand et  
l'anglais

**Economiste - aide-comptable**

**Chauffeur - mécanicien**

**Concierge** - artisan du bâtiment

**Jardiniers**

Nous cherchons également des personnes disposées à enseigner diverses formes d'artisanat d'art (tricot, broderie, dentelle, tissage, poterie) ainsi que le dessin, la peinture et le modelage.

- Possibilités de logement au Noirmont;
- facilités de transport depuis La Chaux-de-Fonds, éventuellement depuis d'autres localités;
- possibilité, sauf pour les chefs de service, d'occuper des postes à temps partiel.

Les personnes qui s'intéressent à nos activités et à nos objectifs, mais qui n'auraient pas encore la qualification requise, peuvent recevoir une formation en cours d'emploi. Elles peuvent également participer à des séminaires de langues étrangères.

**Les postulations manuscrites et les demandes de renseignement doivent être adressées:**

- soit au secrétariat communal du Noirmont, tél. (039) 53 11 15;
- soit au secrétariat de la Fondation pour l'éducation, la santé et la vie, Av. Léopold-Robert 73, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 45 25

Les candidatures seront examinées par la Commission du personnel de la Fondation comprenant deux représentants de l'Autorité communale.

A LOUER (Saison d'été)

## COLONIE DE VACANCES

40 lits, entièrement meublée et équipée. Alpes vaudoises, centre touristique important (patinoire, piscine, etc.). Conditions favorables.

Renseignements **FIDUREX S.A.**,  
gérances-fiduciaires, rue Pestalozzi 5, 1400 YVERDON. Tél. (024) 21 71 55.

### RÉUNIONS D'ÉVANGÉLISATION

du 10 au 16 mars  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Salle rue de l'Est 10  
chaque soir à 20 heures

### ÉTUDES BIBLIQUES

dès mardi, à 13 h. 30  
  
Dimanche 16 mars  
Réunions à 13 h. 45 et 20 heures

Invitation cordiale à tous  
**ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE  
DES FRÈRES**

A vendre, centre ville.

### IMMEUBLE RÉNOVÉ

3 étages + rez-de-chaussée et magasin.  
Rendement 10 1/4 %.  
Ecrire sous chiffre HF 5397, au bureau de L'Impartial.

## popularis

**«à la carte»**

**Airtour** au Suisse

Avec Maroc Envol chaque semaine de Genève avec Royal Air Maroc, Boeing 727, pour:  
**Agadir et Tanger**

Plages merveilleuses, circuits ou encore voyage individuel avec une voiture de location. 1 semaine de **595.-** à **1393.-**  
2 semaines de **686.-** à **1589.-**

Demandez le prospectus balnéaire Airtour. Un coup de fil suffit. **039/23 48 75**

agence de voyages **popularis**

**2300 La Chaux-de-Fonds  
Coop City**

## BURRI VOYAGES MOUTIER

- COURSES DE PLUSIEURS JOURS**
- Toscane - Ile d'Elbe - Florence  
4 au 7 avril (Pâques) 4 jours 425.-
  - Spécial Hollande  
21 au 26 avril 6 jours 470.-/495.-
  - Tirol  
3 et 4 mai 2 jours 170.-/180.-
  - Spécial Hollande  
5 au 10 mai 6 jours 470.-/495.-
  - Provence - Camargue  
15 au 18 mai (Ascension) 4 jours 345.-
  - Tirol  
14 et 15 juin 2 jours 170.-/180.-
  - Provence - Camargue - Côte d'Azur  
16 au 22 juin 7 jours 575.-
- VACANCES BALNÉAIRES**
- Lido di Jesolo  
4 au 20 juillet 17 j. 620.-/870.-
  - Lido di Jesolo  
18 juill. au 3 août 17 j. 620.-/870.-
  - Riccione  
19 juill. au 2 août 15 j. 785.-/820.-
  - Cattolica  
19 juill. au 2 août 15 j. 770.-/835.-
  - Costa Dorada  
(Espagne) 10 j. 515.-/595.-
  - Galafell Playa  
Pension compl. 17 j. 780.-/935.-
  - Canet Plage  
(Perpignan) France)  
1/2 pension 17 j. 1240.-/1285.-

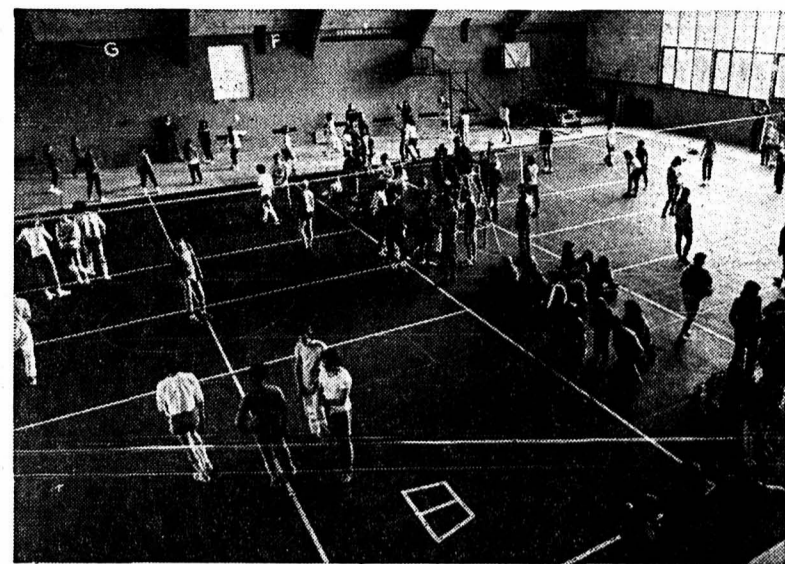
Demandez nos programmes détaillés ou inscription directement auprès de votre agence de voyages habituelle.



## LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

### Tournoi scolaire de volleyball

Mercredis 26 mars et 2 avril au Pavillon des Sports sous le patronage de «L'Impartial-FAM»



Chaque année les jeunes sportifs de toute la région attendent avec impatience les deux mercredis qui précèdent les vacances de Pâques. Depuis des semaines on se prépare à ce tournoi qui atteint cette année l'âge de la majorité. Les organisateurs, de leur côté, songent déjà au vingtième anniversaire qui mérite d'être marqué par une manifestation sortant de l'ordinaire. Mais revenons à un avenir beaucoup plus proche avec les premières directives concernant le tournoi 1980. Les responsables d'équipes sont instamment priés de respecter scrupuleusement les délais d'inscription. Une fois le programme des matchs établi, il est impossible d'y glisser d'éventuels retardataires. Inversement, il est très désagréable d'enregistrer des forfaits de dernière heure qui privent de matchs plusieurs équipes. Merci de faciliter le travail des organisateurs du VBC La Chaux-de-Fonds, fondateur de ces joutes.

#### Instructions à respecter

##### FORMATION DES ÉQUIPES

Six joueurs(euses) au minimum, plus quatre remplaçants(tes) au maximum. Pour chaque équipe, il ne sera pas admis plus de deux joueurs licenciés de la FSVB (Fédération suisse de volleyball), remplaçants compris. En revanche, les porteurs de licences «écoliers» sont autorisés sans restriction. Les équipes qui n'auront pas suivi ces directives à la lettre (âge limite de 23 ans en particulier) seront éliminées sans appel avant ou au cours du tournoi. Ne vous inscrivez que si vous êtes sûrs de pouvoir vous présenter en nombre suffisant à ces joutes.

##### SIX CATÉGORIES

Mercredi 26 mars, dès 12 h. 30: catégorie A, garçons Ecole secondaire, en principe troisième et qua-

atrième années, équipes du même degré ou de la même classe; catégorie B, jeunes filles, idem.

##### DÉLAI D'INSCRIPTION

Les formulaires sont à disposition dans les secrétariats des écoles, et y seront rapportés dûment remplis jusqu'au jeudi 20 mars à midi ou au secrétariat des Ecoles secondaires du Bois-Noir, vendredi 21 mars à 11 heures. Pour Le Locle, à la Halle des Jeanneret, auprès de M. André Ramseier, maître d'éducation physique. Les noms des équipes seront brefs et originaux.

Mercredi 2 avril, dès 12 h. 30: catégorie C, jeunes gens Ecoles supérieures (Gymnase, Ecole de commerce, Technicum) et apprentis, équipes du même degré ou de la même classe; catégorie D, jeunes filles, idem.

Comme chaque année, deux catégories libres sont ouvertes à ceux ou à celles qui ne peuvent ou ne veulent se grouper par degré. La restriction concernant le nombre de licenciés reste valable ainsi que celle de l'âge limite (23 ans révolus). Les équipes d'adultes exerçant déjà une profession ne sont pas admises; le tournoi étant de type scolaire et étudiantin. Catégorie L, jeunes gens de 16 à 23 ans; catégorie M, jeunes filles idem, équipes regroupées avec la catégorie D en cas d'inscriptions insuffisantes.

##### DÉLAI D'INSCRIPTION

Formules d'inscription à disposition au Gymnase cantonal, au Technicum et à l'Ecole de commerce. Au Locle, à la Halle des Jeanneret, auprès de M. Ramseier. A retourner aux mêmes endroits dûment remplis (avec date de naissance) jusqu'au jeudi 27 mars à midi, au plus tard.

Les détenteurs de challenges 1979 sont priés de les rapporter au plus vite au secrétariat du Gymnase cantonal (Bois-Noir). Merci!

Bonne chance à toutes les équipes, que l'on attend nombreuses!

### Championnat de 1re ligue nationale de basketball Abeille battu par le leader Baden 86-95

**Abeille:** Lorens (4 points), Burgi, Muller (38), Castro (8), Sommer (2), Frascotti L. (24), Tlèche (4), Sifringer (4), Blaser (2). Coach: J.-C. Cossa.

La venue dans la salle du Centre Numa-Droz du laeder Baden, ne laissait guère d'espoir au BBC Abeille à la recherche, depuis de nombreuses semaines, d'une constance dans la prestation. Alors que l'on pouvait penser que les locaux subiraient, sans grande conviction, la loi de Baden, c'est une équipe chaux-de-fonnière fort bien inspirée et disciplinée qui donna la réplique au leader du classement de ce groupe.

C'est par une défense de zone bien appliquée que Baden attend ses attaquants locaux qui d'ailleurs font fort bien tourner la balle et qui ajustent des tirs précis plus particulièrement par Muller, une nouvelle fois le plus percutant des Abeillards, et par L. Frascotti, toujours très sûr. Excellent début pour les locaux qui mènent fort justement à la 8e minute 20-12, tandis qu'à la 12e minute il y a encore une avance intéressante, 32-28.

On sent que Baden, qui peut compter sur des joueurs très grands qui reprennent pour ainsi dire chaque balle au rebord, tient Abeille «dans ses mains» et peut refaire le terrain perdu. A une minute de la pause c'est l'égalisation et les visiteurs terminent cette première mi-temps avec un mor-

dant et un allant décisifs puisqu'ils parviennent au coup de sifflet avec trois points d'avance, soit 46-49.

Toujours victime d'un début de seconde mi-temps difficile Abeille reste attentif et rend panier sur panier à son adversaire qui compte cependant 7 points d'avance à la 7e minute, 58-65! Mais ce sont rapidement 12 points d'écart (12e minute) soit 68-82. Dans les dernières minutes de la partie Abeille tente de retenir les assauts des visiteurs par un pressing constant mais la puissance physique des joueurs de Baden fait la différence. Il y a finalement 9 points d'écart lorsque les arbitres renvoient les équipes aux vestiaires.

Malgré cette nouvelle défaite Abeille fit excellente figure contre une équipe d'excellent niveau, qui en ayant remporté tous ses matchs cette saison a de forte chance d'accéder en ligue nationale B cet été. Le bon comportement de tous les joueurs locaux laisse bien présumer des deux derniers matchs de ce championnat, contre Baden, samedi prochain au Centre Numa-Droz (à 17 heures) et contre Oberwil dans dix semaines.

Souhaitons à Abeille de terminer son championnat avec deux victoires contre des plus mal classés, l'esprit qui régna samedi au sein de l'équipe laissant tout espérer.

Efbas

Maison de vente par correspondance

# VAC

René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

**VAC RENE JUNOD SA**  
Avenue Léopold-Robert 115  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 21 11 21

cherche

### aide de bureau

à mi-temps. Connaissances de la langue allemande souhaitées.

Place stable, ambiance de travail agréable.

Ecrire à V.A.C René JUNOD S.A., service du personnel, Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Devant la Cour criminelle du Jura, à Porrentruy

# Qui a tué Rodolphe Heusler ?

L'administration des preuves est close. Désormais le sort d'André Rychen se trouve entre les mains des cinq juges qui forment la Cour criminelle du Jura. Lourde responsabilité que voilà si l'on songe avec quels moyens de preuve l'instance judiciaire devra rendre son jugement. Qui a tué Rodolphe Heusler au soir du 2 mars dans la bâtisse désaffectée de l'Oiselier? Une question que les juges et une bonne partie des observateurs ne cessent de retourner dans tous les sens sans pour autant y trouver une réponse convaincante. Au cours de cette dernière journée, quelques moments tragiques se sont répétés. Elle était à peine supportable l'esquisse de dialogue engagée entre l'avocat de la partie civile et le prévenu. Ce dernier n'a pu retenir ses larmes tout en s'écriant: «Je suis innocent, je ne suis pas monté là-haut, je n'ai pas tiré sur Rodolphe Heusler». Scène pénible déjà précédée par des sanglots d'où sortait «innocence» pas à l'Oiselier», «pas tiré» alors que le président Boinay laissait une dernière possibilité à André Rychen d'expliquer sa version des faits, auparavant les experts en médecine légale et psychiatrie s'étaient exprimés, relevant les limites de la science et la complexité de l'affaire.

Attendue avec intérêt suite aux accusations de Mme Rychen, la déposition de M. Hublard, juge d'instruction, n'a pas apporté d'éléments nouveaux. Le magistrat ne se souvient plus d'avoir proféré des menaces. Tout au plus a-t-il mis en garde la femme du prévenu des dangers d'un faux témoignage. Seul fait marquant, la fin du silence adopté par M. Jacques Saucy, défenseur de Rychen, pour préciser une déclaration de M. Hublard.

Par la suite, la Cour criminelle a pu visionner un film muet réalisé lors de la reconstitution du 5 juin 1978.

## DES PRÉCISIONS IMPORTANTES

Les explications fournies par le professeur Stoffer, médecin-légiste, chargé de l'autopsie de Rodolphe Heusler n'ont pas manqué d'intérêt. Si les limites de la science ne permettent pas de déterminer l'heure exacte de la mort de l'ancien policier, l'expert a pu affirmer que le décès se situait entre 19 h. 30 et 20 h. 30 de plus, il s'est écoulé un laps de temps de minimum cinq minutes et maximum 15 minutes entre le tir des trois premières balles (pas mortelles immédiatement) et les trois autres dont la dernière, d'un calibre supérieur au 6,35 mm, a provoqué la mort instantanée. Le professeur a encore pu confirmer que le dernier coup avait été tiré dans un troisième temps permettant éventuellement au tueur de changer d'arme. Les premiers impacts ont touché Heusler dans le dos (poumons, foie et rate) et l'épaule. Toutes les autres balles se sont logées dans le crâne mais la dernière - qui provoqua l'éclatement de la boîte crânienne - n'a pas été retrouvée rendant impossible l'identification du calibre. En revanche, les projectiles de diamètre 6,35 provenaient du pistolet «Beretta» propriété d'André Rychen.

Le médecin-légiste avait été chargé de l'analyse de la salive retrouvée sur les timbres collés sur les lettres anonymes. Or il s'avéra qu'un timbre s'est révélé négatif à l'examen alors que le second présentait des traces du rhésus

## Carnet de deuil

**MURIAUX.** - Après une longue et pénible maladie, Mme Charles Frésard, née Marie Lachat, est décédée dans sa 65e année. Née aux Cufattes, la défunte perdit son père à l'âge de six ans. L'année suivante sa famille alla s'établir aux Pommerats où la jeune Marie effectua toute sa scolarité avant de fréquenter des pensionnats. En 1938, elle épousa M. Charles Frésard, agriculteur et buraliste postal à Muriaux, avec qui elle éleva une belle famille de six enfants. Malgré ses nombreuses tâches familiales, elle fut pour son mari une précieuse collaboratrice, tant dans l'exploitation du domaine familial que dans celle du bureau de poste jusqu'à sa fermeture. C'est elle qui effectuait souvent les tournées de factage ou accueillait les clients au guichet. (y)

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

  
a le pénible devoir de faire part du décès de  
**Monsieur André DUBOIS**  
membre honoraire du club.  
Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

sanguin «B». André Rychen possède, pour sa part, le rhésus «O».

*Composition de la Cour: président, Gabriel Boinay; MM. Hubert Comment, juge cantonal permanent; Mlle Frédérique Rais, Charles Wilhelm, Hubert Freléhoux, membres du Tribunal cantonal.  
M. Albert Steullet, procureur de la République et canton du Jura; greffier, M. Jean-Claude Joset.*

## LA SAGESSE DU PSYCHIATRE

Comme son confrère quelques minutes auparavant, le professeur Walther, expert en psychiatrie, a dû reconnaître les limites de sa science face à un cas aussi complexe que celui-ci. Très sagement, l'orateur a insisté sur le fait qu'il ne pouvait pas tirer des conclusions précises sur la responsabilité du prévenu. Pour ce faire, il aurait fallu que des aveux soient effectués. Or mis à part six semaines pendant lesquelles il se trouvait dans un état psychique déplorable ce qui nécessita son transfert à la Waldau, André Rychen n'a jamais reconnu de façon claire les faits. Au grand désappointement de

l'avocat de la partie civile, M. Pierre Christe, l'expert a dû se contenter d'une étude de la personnalité de l'ex-appointé de gendarmerie. Et encore celle-ci est-elle incomplète puisque la ligne paternelle du meurtrier présumé est inconnue. M. Walther a affirmé qu'André Rychen présentait des troubles de caractère névrotique mais qu'il n'était pas un malade à proprement parlé. Ses structures de développement ont été faibles en raison d'une enfance triste passée chez un grand-père taciturne et une grand-mère dépressive qui s'est suicidée alors qu'il avait 15 ans. Néanmoins son intelligence se situait au-dessus de la moyenne (115 points) lors des tests effectués.

## UNE DERNIÈRE CHANCE

Avant de clore l'administration des preuves, le président Boinay a donné une dernière chance à André Rychen de s'expliquer sur le drame du 2 mars 1978. Le magistrat a mis en garde le prévenu face à son attitude qui ne pourrait que lui être défavorable. Les charges pesant contre lui ont été énumérées et placées à côté de la faiblesse de ses déclarations et l'inexistence d'indices matériels précis jouant en sa faveur. Dans un silence total, André Rychen s'est alors exprimé avant de craquer nerveusement en sanglotant. «C'est clair que j'ai menti énormément, que je n'ai pas dit la vérité. J'avais peur d'en parler. J'ai tout dramatisé. Ce que j'ai dit jeudi, je le savais depuis le début, mais toutes les charges étaient contre moi. Une chose est claire: je ne suis pas allé à l'Oiselier ce soir-là et je n'ai pas tiré sur le caporal Heusler». Une dernière phrase qu'il a répété à maintes reprises entre ses sanglots.

Le procès se poursuivra jeudi avec le réquisitoire du procureur et les plaidoiries. En principe, le jugement devrait tomber vendredi.

Laurent GUYOT

Cher Monsieur m'ont-ils dit, vous en êtes un autre  
Lorsque je refusai de monter dans leur train  
Oui sans doute mais moi j'ai pas le bon apôtre  
Moi je n'ai besoin de personne pour en être un.

- Madame Lucienne Dubois-Faivet;
- Madame et Monsieur Hélène et Ernest Zurcher-Dubois et leur fille Jeanne, à Genève;
- Monsieur et Madame Jean et Anna Dubois et leur fille Rachel, à Berne;
- Monsieur et Madame Jean-Pierre et Armène Dubois-Repond:  
Monsieur Vincent Dubois,  
Monsieur Thierry Dubois;
- Monsieur et Madame Ernest Faivet et leurs enfants, à Delémont;
- Monsieur Jean Faivet, à Genève;
- Madame Simone Beuchat-Faivet et ses enfants, à Delémont,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

## Monsieur André DUBOIS

PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉCOLES  
SECONDAIRES DE LA CHAUX-DE-FONDS

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu le 10 mars 1980, dans sa 62e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 mars 1980.  
L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Une cérémonie aura lieu à la Salle de musique, jeudi 13 mars, à 10 h. 45.  
Domicile de la famille: 20, rue de la Serre.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## SONVILIER

Une parole  
Une prière  
Un geste  
Une fleur  
autant de témoignages qui réconfortent.

La famille de  
**Monsieur René Marchand**  
profondément émue de rencontrer tant de sympathie, remercie de tout cœur et réitère sa profonde gratitude.  
SONVILIER, mars 1980.

## LA FERRIÈRE

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.  
Jean III, v. 16.

- Mademoiselle Gabrielle Zehr;
- Madame Adrienne Zehr;
- Monsieur et Madame André Zehr-Méroz et leur fils, à La Chaux-de-Fonds;
- Monsieur et Madame Charles Vuille-Feller, Les Bois, leurs enfants et petits-enfants;
- Monsieur et Madame Pierre Vuille-Guye, à Bôle et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Charles ZEHR

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi soir, dans sa 88e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA FERRIÈRE, le 10 mars 1980.  
L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, jeudi 13 mars.  
Culte au crématoire, à 14 heures.  
Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.  
Domicile de la famille: Mademoiselle Gabrielle Zehr  
2333 La Ferrière.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## GENÈVE

Pourtant une suprême ascension me reste  
Sera-ce pour ce soir, sera-ce pour demain ?  
Mais quand j'aborderai cette cime céleste  
Seigneur, soyez mon guide et prenez-moi la main.  
Henry Bordeaux

- Madame et Monsieur Geneviève et Patrice Brard-Béguelin et leurs enfants Julien et Emilienne à Paris;
  - Madame et Monsieur Catherine et Luca Leupin-Béguelin et leurs fils Nicolas, Olivier et Jérôme à Genève,
- et les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Henri BÉGUELIN

ANCIEN JUGE D'APPEL

leur bien-aimé père, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, parent et ami, survenu le 10 mars 1980, après une longue maladie, dans sa 68e année.

Le corps repose au Viktoriaspital.  
La cérémonie d'adieux aura lieu à Berne, crématoire du cimetière du Bremgarten, vendredi le 14 mars, à 11 heures.  
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser soit à l'œuvre des Petites familles du Jura bernois, Les Reussilles CCP 25-8096, ou à l'Hôpital du district à Saint-Imier, CCP 23-1105.  
Domicile mortuaire: Luca Leupin, route de Frontenex 51  
1207 GENEVE  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

J'ai combattu le bon combat,  
J'ai achevé ma course,  
J'ai gardé la foi.  
II Timothée 4, v. 7.  
Jusqu'à ton dernier souffle, tu as su nous sourire, ton courage et ton beau moral nous serviront d'exemple.  
Vous tous que j'ai aimés, qui m'avez aidé, merci.  
Repose en paix cher époux.

- Madame Louis Lehmann-Guillaume;
  - Madame Ida Parel-Lehmann, ses enfants et petits-enfants;
  - Monsieur et Madame Alfred Lehmann-Nussbaum, leurs enfants et petits-enfants;
  - Monsieur et Madame Ulysse Lehmann-Schafroth, leurs enfants et petits-enfants;
  - Madame Ella Lehmann-Gafner, ses enfants et petits-enfants,
- ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Louis LEHMANN

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 74e année, après une pénible maladie, supportée courageusement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 mars 1980.  
L'inhumation aura lieu au cimetière des Eplatures jeudi 13 mars.  
Culte au temple des Eplatures, à 15 h. 30.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: Cerisiers 18.  
Au lieu de fleurs, veuillez penser au Service médical de soins à domicile, ccp 23-3622.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## France: tassement de la gauche

Plusieurs élections partielles: cinq cantonales et trois municipales, se sont déroulées au cours du week-end en France. Elles confirment en général le tassement de la gauche qui s'est manifesté depuis quelques mois. Comme on le prévoyait généralement, à Cusset (dans l'Allier), M. René Bardet (pc), adjoint au maire, dont l'élection au Conseil général avait été annulée, a pu être réélu plus aisément que lors de la précédente consultation, face à M. Gabriel Peronnet (udf, radical) ancien ministre, victime d'une certaine usure du pouvoir. Le second tour des élections cantonales du Val d'Oise, à Franconville, a été marqué par une nette défaite de Mme Annie Brunet (pc), maire de la ville. L'élection de M. Francis Delattre (udf, pr) acquise avec trois voix d'avance seulement en mars 1979, a été largement confirmée par l'électorat. (ap)

## La commande serait passée avant l'été Des Mirage pour l'Autriche

L'Autriche va probablement acheter une série de Mirage français. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de la Défense Otto Roesch, précisant que la décision devrait intervenir «avant l'été». Elle avait été retardée pour des raisons financières et politiques que les derniers événements (Iran, Afghanistan) viennent de balayer.

L'insécurité internationale engendrée par les épreuves de force qui se jouent au Proche-Orient et en Asie a remis les problèmes de défense nationale au premier rang des préoccupations des pays même éloignés du théâtre des opérations. L'Autriche elle-même, passant outre ses limites budgétaires, a décidé de ne plus attendre pour se doter d'une escadre d'intercepteurs propres à protéger son corridor aérien. La semaine dernière déjà, le chancelier Bruno Kreisky avait laissé entendre que le gouvernement ne tarderait pas à donner enfin satisfaction à une armée qui réclame depuis des années les moyens d'assumer sa mission.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre de la Défense a précisé que le choix de l'Autriche s'était porté sur le Mirage-50, fabriqué par les Avions Marcel Dassault en France, une version plus sophistiquée du Mirage-III, dotée du réacteur SNECMA-Atar 9k50 identique à celui qui équipe le nouveau Mirage-F-1. Capable d'une vitesse de pointe supérieure à deux fois la vitesse du son, extrêmement maniable, vélocité et fort d'une électronique de bord particulièrement complète, associée à un armement polyvalent, le Mirage-50 peut remplir des missions par tout temps et répond donc parfaitement au cahier des charges qui avait été défini par

## Il transportait des armes pour Amin Dada Cargo français sous séquestre

Selon le grand journal londonien «The Times», un cargo français chargé d'armements soviétiques commandés à la Libye par l'ancien président ougandais Idi Amin Dada, a été placé sous séquestre dans un port libyen.

L'«Astora», qui appartient à la compagnie «Marseille Fret», avait chargé 10 chars et 150 tonnes de munitions au mois de mars dernier, qu'il devait transporter à Mombasa. Il arriva à destination le 11 avril, le jour même où le régime du président Amin était renversé, précise le journal.

Le cargo fut refoulé par les autorités du Kenya et se rendit à Durban, pour se ravitailler. Là, les armes qu'il transportait furent confisquées par les autorités

## Tentative d'enlèvement de M. Léo Tindemans

Deux hommes armés ont été arrêtés lundi soir dans le village de Hekelegem, près d'Anvers, alors qu'ils s'apprêtaient à enlever l'ancien premier ministre belge M. Léo Tindemans, président du parti démocrate-chrétien, a annoncé hier la police.

M. Tindemans donnait une conférence sur «Saint Benoît, fondateur de l'Europe», quand les deux hommes furent arrêtés dans la salle alors qu'ils se dirigeaient vers l'estrade. La police avait été avertie qu'un enlèvement se préparait soit contre M. Tindemans, soit contre M. Wilfrid Maertens, premier ministre en exercice.

Selon les policiers, il ne s'agirait pas d'une affaire politique. Les auteurs de l'enlèvement auraient eu l'intention de réclamer une forte rançon. Toutefois, ni M. Tindemans, ni M. Maertens ne sont des gens fortunés. (ap)

## Le flot des réfugiés afghans ne cesse de grossir

# La «tuerie aveugle» des Soviétiques

— par Michael Goldschmith —

Des centaines de réfugiés afghans, la plupart blessés et affamés, ont fui leurs villages détruits par les troupes soviétiques en traversant avec peine les montagnes enneigées pour gagner le Pakistan.

Ils apportent de nouveaux témoignages sur les opérations lancées massivement par l'Armée rouge, à l'aide de chars et d'unités hélicoptères, avec des bombes et du napalm, dans la province de Kunar.

Il s'agit surtout de femmes et d'enfants, car nombreux sont les hommes qui, ne disposant pas d'armes appropriées, ont été victimes de ce qu'un responsable pakistanais a appelé la «tuerie aveugle» des soldats soviétiques.

Le commissaire pakistanais du district de Bajaur, M. Attaullah Khan, a déclaré que les 2000 nouveaux réfugiés arrivés la semaine dernière avaient porté leur nombre total à 35.000, et que 5000 environ attendaient encore d'être enregistrés. Dans un seul camp, dit-il, il y a près de 1000 orphelins survivants d'un massacre perpétré par l'Armée afghane et des «conseillers» soviétiques de Kerala l'année dernière.

«A Kerala, ils ont systématiquement tué tous les hommes», ajoute-t-il, «dans la province de Kunar, il y a dix jours, les Soviétiques sont intervenus directement et se sont livrés à un véritable massacre».

### TERRE BRÛLÉE

Parmi les nouveaux venus, il y a un mollah du village d'Asma, en pleine province de Kunar, à 80 km au nord de Khar. Maulana Zarawar Khan raconte que les Soviétiques l'ont emprisonné à Chigma Sarai parce qu'ils le soupçonnaient d'être lié à la résistance anti-communiste qui contrôlait la plus grande partie de la région jusqu'au début de février.

Il a pu s'enfuir dans la confusion créée par une attaque aérienne soviétique sur les villages proches pour retourner à Asmar.

«J'y suis arrivé il y a une semaine, juste après le bombardement du village. Tout n'était que désolation, les trois quarts au moins des maisons avaient été détruits, la population s'était dispersée dans toutes les directions comme les pétales d'une fleur morte».

Mohammed Jan Khan, un fermier à la

barbe blanche de Chigall, à 19 km au nord de Chigma Sarai, a vu son fils aîné, 22 ans, tué par un tir de blindé. Il s'était caché avec un ami dans une tranchée après avoir tué six parachutistes soviétiques.

Venu au Pakistan pour mettre sa famille à l'abri, Mohammed Jan Khan est décidé à retourner se battre dans son pays.

«Ma maison a été détruite par les Russes, mais je n'en ai pas besoin. Notre seul handicap, c'est que nous n'avons pas assez d'armes modernes pour affronter les chars et les hélicoptères».

### RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE

Ces témoignages n'empêchent pas les prises de position officielles de rester modérées.

«Il faut que les Etats-Unis rétablissent l'équilibre des forces avec l'Union soviétique, c'est la condition de la stabilité et de la paix dans le monde», a ainsi déclaré lundi M. Michel Poniowski, ancien ambassadeur itinérant du président de la République française, au cours d'un entretien privé avec des représentants de l'Associated Press avant son départ, jeudi, pour l'Amérique où il aura durant dix jours, de New York en Californie, en passant par Washington, des entretiens avec plusieurs responsables américains du monde politique et économique. L'ancien ministre d'Etat doit notamment rencontrer MM. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Jimmy Carter, Robert McNamara, président de la Banque mondiale, et Jacques de la Rosières, gouverneur du Fonds monétaire international. (ap)

## Rumeur de coup d'Etat manqué à Islamabad

# Le Pakistan refuse l'aide américaine

Selon un journal de langue ourdou publié à Londres, des officiers supérieurs pakistanais ont vainement tenté de renverser le régime du président Zia Ul-Haq, mais l'information a été démentie par l'ambassade du Pakistan.

## Rhodésie: deux ministres blancs

M. Robert Mugabe a présenté son cabinet hier au gouverneur britannique Lord Soames, et a été officiellement désigné premier ministre du Zimbabwe indépendant. Deux personnalités blanches sont nommées aux importants ministères de l'Agriculture et de l'Industrie.

L'indépendance du pays sera proclamée officiellement le mois prochain.

Le premier ministre sera par ailleurs responsable de la Défense et de la Sécurité nationale. Dans l'intention de mettre en place un gouvernement de coalition nationale, les ministères de l'Intérieur, des Ressources naturelles et des eaux, des Travaux publics, et des Postes et Télécommunications, ont été attribués à des personnalités proches de M. N'Komo, qui a obtenu 20 sièges au Parlement. C'est M. Joshua N'Komo qui sera ministre de l'Intérieur. (ap)

## En bref • En bref

● **PORT-MORESBY.** — M. Michael Somare, premier ministre de la Papouasie-Nouvelle Guinée depuis 1975, année de l'indépendance, a été renversé hier à la suite d'un vote de censure.

● **LONDRES.** — Un appareil photographique de poche, d'invention américaine, produisant des clichés en «trois dimensions» sera commercialisé l'année prochaine en Grande-Bretagne.

● **ALGER.** — Le Front Polisario a annoncé avoir effectué une nouvelle attaque contre la garnison marocaine d'Ametti, dans le territoire marocain non contesté.

● **RIO DE JANEIRO.** — L'écrivain brésilien José Americo de Almeida, est mort lundi à Joao Pessoa, à l'âge de 93 ans.

● **WASHINGTON.** — Le président Carter a annoncé son intention de faire ratifier le traité de limitation des armements SALT-II avant la fin de l'année.

● **ROME.** — Le chaos règne dans le trafic aéronautique à la suite du durcissement de la grève des contrôleurs aériens.

● **BERLIN-OUEST.** — Des «commandos» ont jeté des cocktails molotov contre des banques, des sièges de journaux et des magasins pour protester contre la détention de onze extrémistes.

● **IKOVI (NIGÉRIA).** — 47 personnes transportées dans un fourgon cellulaire sont mortes asphyxiées alors qu'elles étaient transférées dans une prison de Lagos.

● **LONDRES.** — Six électeurs britanniques sur dix sont mécontents du gouvernement de Mme Thatcher selon un sondage publié par l'«Evening Standard».

## Rumeur de coup d'Etat manqué à Islamabad

Selon le journal «Millat», favorable à l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Buttho condamné à mort et exécuté par le régime actuel, trois généraux au moins auraient fait partie du complot qui devait être déclenché avant le 23 mars, date de la Fête nationale pakistanaise. Tous les conjurés auraient été arrêtés et seraient emprisonnés actuellement au Fort d'Attouk, sur l'Indus.

Le responsable de l'information de l'ambassade pakistanaise, M. Jameel Uz-Zaman, a cependant affirmé à l'Associated Press, après avoir téléphoné à Islamabad, que l'information était dénuée de tout fondement. «Je suis autorisé à démentir l'information publiée par «Millat», a-t-il dit. Aucun coup d'Etat n'a été tenté contre le président Zia».

Le président pakistanaise, le général Zia Ul-Haq, a déclaré que son pays avait rejeté l'aide globale de 400 millions de dollars, offerte par les Etats-Unis, non pas en raison de ce montant considéré comme insuffisant, mais parce que son pas souhaitait conserver son statut de non-aligné.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse à Lahore que le Pakistan recherchait la sécurité et le non-alignement.

L'assistance américaine avait été refusée par le chef de l'Etat pakistanais, la semaine dernière, assistance proposée par Washington dans le sillage de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

Il a encore rappelé qu'à l'exception de la Turquie, tous les pays islamiques avaient adhéré au non-alignement. (ap)

## Iran: le retour de la commission

### ♦ Suite de la première page

Toujours selon le journal, des membres de l'administration Carter ont estimé lundi que la gravité de l'état de santé du chah était probablement exagérée. Toutefois, le Département d'Etat n'a pu émettre ou confirmer l'information du «Daily News».

Les amis du chah préféreraient que le malade soit opéré aux Etats-Unis plutôt qu'à l'Hôpital de Gorgas, géré par le Pentagone. Mais, du fait que les otages américains sont toujours détenus à Téhéran, l'administration Carter aurait demandé que la question d'une réadmission du chah ne soit pas soulevée officiellement.

Le «Daily News» cite également des sources non identifiées, selon lesquelles le chah craindrait d'être extradé de Panama.

Commentant ces derniers événements, un conseiller du président Carter a fait observer que «la question se posait maintenant de savoir si le gouvernement iranien avait la capacité d'agir comme un véritable gouvernement et s'il était à même de tenir ses engagements».

### LES «ÉTUDIANTS» SE JUSTIFIENT

La radio de Téhéran a diffusé hier soir un communiqué des étudiants islamiques dans lequel ceux-ci reprochent à la commission de ne pas avoir accepté les documents sur le chah.

## UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

# La voie étroite du bon sens

Le bon sens est-il contagieux ?

Il y a quelques jours, parvenant le plus démocratiquement du monde au pouvoir en Rhodésie après des années de luttes sanglantes, M. Robert Mugabe étonnait immédiatement son monde. Lui le marxiste pur et dur de l'exil, le chef maudit d'une armée de guérilleros sanguinaires, prononçait, dès son triomphe électoral connu, un vibrant plaidoyer pour l'unité nationale et la coexistence multiraciale.

Hier, passant apparemment de la parole aux actes, il a annoncé que son gouvernement comprenait non seulement son adversaire Nkomo, mais encore deux ministres blancs issus des milieux proches de son ancien ennemi juré, M. Ian Smith.

Pendant le même temps, en Afrique du Sud voisine, le gouverneur ségrégationniste de Prétoria lançait lui aussi un assez étonnant ballon d'essai. Samedi, M. P. W. Botha, premier ministre, a en effet déclaré qu'il envisageait la convocation d'une conférence à laquelle participeraient Blancs, métis et Noirs, pour examiner divers projets constitutionnels.

Est-ce à dire qu'après une interminable période de tempêtes raciales et de trombes de sang, l'Afrique australe va enfin bénéficier d'un paisible anticyclone ? Il est beaucoup trop tôt pour l'affirmer, mais il ne coûte rien de l'espérer. Sans se faire trop d'illusions sur la durée de cette accalmie.

En parlant de conférence constitutionnelle multiraciale, M. Botha a d'ailleurs tenu à préciser bien haut qu'il ne s'agissait en aucun cas de vouloir remettre en cause la «politique de développement séparé» sur laquelle Prétoria fonde sa volonté jusqu'ici inébranlable de conserver la totalité du pouvoir réel entre les mains de la minorité blanche. Une précision qui donne immédiatement les limites de l'«ouverture» tentée par le premier ministre sud-africain.

On ne peut pourtant s'empêcher de penser que cette timide initiative constitue en quelque sorte la première retombée de l'avènement «tranquille» de M. Mugabe au pouvoir.

D'où l'impression que de la sincérité de M. Mugabe dépend peut-être en grande partie l'évolution politique de cette région de l'Afrique.

Que le nouveau responsable rhodésien parvienne à rassurer les Blancs de son pays tout en gardant le contrôle de ses troupes; qu'il sache, en politique étrangère, conserver une voie neutraliste; enfin, qu'en faisant preuve de pragmatisme, il parvienne dans les années à venir à maintenir, voire à accroître la prospérité économique que connaît le Zimbabwe, et il n'est pas impossible que l'exemple du bon sens rhodésien entraîne à moyen terme l'Afrique du Sud sur le chemin d'une évolution qui, pour l'instant, terrifie encore les autorités de Prétoria.

La voie qui s'ouvre devant M. Mugabe est étroite et semée d'embûches. Elle est pourtant probablement la dernière chance de l'Afrique australe de ne pas sombrer à terme dans les tourbillons d'un océan de sang.

Roland GRAF

## Iran: le retour de la commission

A la suite des recommandations de l'ayatollah Khomeiny, les étudiants avaient constitué un dossier de 438 pages contenant des documents trouvés à l'ambassade américaine. Après avoir informé le Conseil de la révolution, ils firent porter le dossier à l'Hôtel Hilton où était descendue la commission.

Mais les membres de la commission refusèrent de l'accepter. A leur départ, les étudiants placèrent le dossier dans la voiture conduisant le président de la commission à l'aéroport.

Le problème fut une nouvelle fois soulevé à l'aéroport où s'était rendu le ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh. Mais la commission estimant que l'occupation de l'ambassade est illégale a refusé de recevoir un dossier obtenu dans des conditions illégales. (ats, afp, ap)

### Prévisions météorologiques

Le temps ne sera que partiellement ensoleillé avec un ciel passagèrement très nuageux.

### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 03

### Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 0,82 m. = 750,82 m.